



2023

# RAPPORT D'ACTIVITÉ



FAOL  
Fédération Aude de la Ligue de l'enseignement



# SOMMAIRE

**04**

## RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

**08**

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- 09 • Statuts
- 13 • Organisation statutaire
- 14 • Organigramme simplifié des secteurs / pôle / services
- 16 • Les services administratifs
- 18 • Statistiques des adhésions / Effectifs fédéraux 2023
- 19 • Nos partenaires et représentations
- 20 • Focus sur les 90 ans de la Fédération

**22**

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

### 23 • PÔLE ÉDUCATION POPULAIRE & SPORTS

- Développement de la Vie associative
- Education
- Culture
- Secteur sportif de la Fédération : l'USEP et l'UFOLEP
- APAC
- Centre Ressources Illettrisme

### 46 • SECTEUR SOLIDARITÉS - PATRIMOINE - RESTAURATION

#### Pôle Solidarités

- Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA)
- Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) - *Carcassonne*
- Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) - *Lagrasse et Narbonne*
- Centre Provisoire d'Hébergement (CPH)
- Hébergement d'Urgence de Droit Commun (HUDC)
- Service d'Accompagnement de Mineurs Isolés Etrangers (SAMIE) / Mineurs non accompagnés
- Résidences Habitat Jeunes / FJT - *Carcassonne - Castelnaudary - Limoux*

#### Pôle Patrimoine

#### Pôle Restauration

### 74 • PÔLE FORMATION

- Formation Professionnelle Continue
- École de la 2<sup>ème</sup> Chance (E2C)
- Lieu Ressources Insertion

### 82 • SERVICE VACANCES, SÉJOURS, LOISIRS ÉDUCATIFS

- Vacances Pour Tous / Vacances Passion
- Classes de découverte

01

**RAPPORT MORAL  
DU PRÉSIDENT**

# RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

---

« La Fédération Audoise des Œuvres Laiques, a plaisir à amener chaque année son assemblée générale de Limouxin en Corbières, de Corbières en Cabardès, non pas pour déguster les vins du cru - encore que c'est un autre plaisir que nous ne dédaignons pas - mais plutôt pour rencontrer ses associations, afin de mieux appréhender leur réalité quotidienne au plus près de leur territoire. C'est aussi, l'occasion de mettre en lumière et d'honorer chaque année la commune et l'association qui nous reçoivent.

*Merci donc à celles et ceux, élus municipaux et associatifs, adhérents et militants qui se sont mobilisés pour accueillir nos travaux. Avec une attention particulière pour Yolande Bonnafous, administratrice de longue date de la FAOL et présidente d'un Foyer Laïque de Conques particulièrement actif dont on a souvent l'occasion de mesurer l'activité au travers de sa présence médiatique.*

Tels étaient les mots introductifs du président Delon le 24 juin 2008 ici même à Conques.

Yolande est restée la présidente du Foyer 31 ans durant, remplacée par Véronique Briand, active randonneuse. Ses sections ont été pérennisées (randonnée, photo et capitelles), fin 2023, le foyer laïque fêtait ses 63 ans et cette année sa section photo fêtait elle ses 60 ans.

Le tissu associatif conquois a toujours relayé l'action de la Faol, je pense au REC de Claude Ruiz très impliqué il y a quelques années dans l'Ufolep, à l'Usep des écoles maternelle et élémentaire conquoises, dont l'action a été récompensée en décembre dernier par la remise du prix de la laïcité.

La municipalité de Conques est un partenaire actif et efficace des associations conquoises, Mr le Maire soyez en remercié.

Il concluait ensuite « L'Europe, la solidarité, l'éducation, la laïcité, nos chemins sont escarpés, la voie est difficile.»

Malheureusement le week end dernier a largement dépassé dans l'outrage les prévisions de Robert.

Forte de son héritage et résolument tournée vers l'avenir, la FAOL a entrepris, cette année 2023, année de ses 90 ans, des actions significatives pour à la fois renforcer ce qu'elle fait déjà qui reste toujours

d'actualité et répondre aux défis actuels contribuant ainsi activement à la construction d'une société plus juste, solidaire et éclairée. Le rapport d'activité qui vous sera présenté par Laurent Milot reviendra sur les moments forts de cette dernière année. Une FAOL qui, après les années Covid, est aujourd'hui forte de 225 associations locales affiliées et de 9 500 adhérents.

2023 a d'abord été marquée par l'engagement de la FAOL à améliorer sa gouvernance et consolider sa dirigeance, son organisation, sa gestion : Changement de direction (arrivée du Délégué général Laurent Milot) - réorganisation des pôles (nouveaux responsables de pôles / nombreux départs) - tension sociale interne (besoin de renouer le dialogue) - difficultés financières (effet ciseaux - réalité de notre situation économique, nécessité de trouver un équilibre entre objectifs et moyens, entre Education populaire, solidarités et ESS) - problématique des ressources - nouvel environnement de la FAOL (financeurs, partenaires) autant de sujets qui ont demandé beaucoup d'énergie... Cette nouvelle orientation voulue par le bureau a permis de bien différencier « politique » et « opérationnel ». Il s'agissait en fait de mettre en pratique au quotidien les valeurs que nous revendiquons.

Institutionnellement, le travail engagé pour la réforme du règlement intérieur, de nos statuts s'est poursuivi, visant la modernisation de nos pratiques internes (renforcer la collégialité de nos débats et de nos prises de décision...).

Nous avons avancé dès octobre 2023 dans la mise en œuvre de mesures concrètes afin de répondre aux préoccupations financières de l'année précédente signalées lors de notre AG de juin 2023. Malheureusement ces mesures correctives sont longues à mettre en œuvre et n'auront d'effet réel que sur l'année 2024.

Malheureusement, le contexte dans lequel agit la FAOL est préoccupant : détérioration de la situation sociale de nombre de nos concitoyens, aggravation et accélération des effets du changement climatique, profonde crise démocratique caractérisée à la fois par la contamination des idées de l'extrême droite et une défiance croissante exprimée à l'égard des institutions de la République, menaces sur les libertés, guerres dans le monde.

Face à toutes les formes d'obscurantisme, de fanatisme, face à toutes les discriminations, à toutes les régressions sociales, aux réponses insuffisantes de la puissance publique, nous essayons de construire, associer, responsabiliser, innover, développant ainsi une action éducative et citoyenne confirmant notre rôle de mouvement d'éducation populaire complémentaire de l'École, porteur de ses propres initiatives, nourri des valeurs qui sont les siennes, et partenaire des institutions publiques, État, collectivités territoriales, partenaires associatifs que je tiens à remercier pour leur écoute attentive et leur soutien.

C'est sans doute notre action pour la cause des migrantes et des migrants qui aura le plus marqué cette année 2023. Notre mouvement a agi résolument, en son nom propre, et au sein de collectifs, contre la loi adoptée le 19 décembre par le Sénat, et promulguée en janvier 2024. Pour la FAOL, qui à travers les actions de son réseau s'engage quotidiennement auprès des personnes exilées, ce projet de loi constitue un recul sans précédent pour les droits des personnes étrangères vivant dans notre pays, condamnées à la déshumanisation et à la précarité.

Des digues ont sauté, les conséquences seront difficilement réparables. Le gouvernement ne semble d'ailleurs pas vouloir s'engager dans leur reconstruction. Le soutien inconditionnel de la France au dangereux Pacte européen sur la migration et l'asile est un autre signal délétère. Nous ne nous résignerons pas et continuerons de lutter pour une société humaniste tournée vers l'accueil, protégeant toute personne, quel que soit son statut, et faisant respecter les droits humains de manière inconditionnelle.

Les migrations continueront, qu'il y ait des voies légales et sûres ou non pour traiter les demandes. Des politiques d'accueil dignes pour toutes et tous, même si elles demandent du courage politique, seraient une solution plus pérenne pour le respect des droits des personnes exilées et pour la société.

Nous avons pris position pour la défense de l'école publique laïque, fragilisée dans ses fondements en demandant, avec le CDAL, d'« Imposer la mixité sociale et scolaire pour faire nation à travers l'école », et s'attaquer au financement de l'école privée pour favoriser la mixité sociale, en participant avec d'autres corps intermédiaires à nombre de manifestations visant à remettre l'école publique laïque au cœur des priorités nationales.

Notre vision politique qui porte un universalisme, s'oppose à celle de l'entre soi issu des écoles d'élite, de ces gens convaincus que la réussite n'est qu'individuelle et que les plus forts doivent décider seuls. Et ce n'est pas l'actuel gouvernement, focalisé sur les « premiers de cordée » et autres « groupes de niveaux » qui va inverser la vapeur.

Nous avons dû garder vigilance aussi sur la question des libertés associatives, et du Contrat d'engagement

républicain, dans un climat de défiance à l'œuvre depuis plusieurs années vis-à-vis des associations. Ces dérives mettent à mal les fondements démocratiques de notre pays et le rôle de contre-pouvoir légitime de la société civile et du monde associatif.

La Ligue de l'enseignement nationale a développé les premières actions du plan de mobilisation contre la montée des idées de l'extrême droite, et nous participons à un groupe de travail national dédié.

Tous nos secteurs d'activité toutes nos commissions thématiques, tous nos CA et bureaux fédéraux ont œuvré sans cesse pour le développement de nos actions, leur reconnaissance et surtout leur apport indispensable au vivre ensemble :

- le Pôle Education populaire et le développement de la vie associative et de la culture
- L'Ufolep
- L'Usep
- Le Pôle intervention sociale, Solidarités, Habitat des jeunes
- Le Pôle Formation
- Le Pôle Vacances, séjours et loisirs éducatifs

Au cœur de nos priorités, se trouvait cette année l'élaboration du projet fédéral :

### ***Coconstruire la FAOL de demain***

Pour écrire ce projet, le conseil d'administration, avec l'appui de la délégation générale, a fait le choix d'inscrire le travail dans la durée en mettant en œuvre un processus de co-construction, associant à divers moments et le plus largement possible les administrateurs et les salariés de la FAOL, tous secteurs et services confondus : 46 personnes lors de 16 réunions-projet, 2 réunions d'informations pour l'ensemble des salariés, 1 journée collective rassemblant 110 personnes, salariés et administrateurs. Des remerciements indispensables à nos deux « facilitateurs ». On en est aujourd'hui à l'écriture, j'y reviendrai à la fin de nos travaux.

Ce que je souhaite affirmer pour conclure, c'est qu'au nom de la Laïcité, nous continuerons à nouer des partenariats, à agir avec tous celles et ceux, dans la diversité de leurs origines, de leurs convictions, de leur statut souhaitent participer à la vie politique, sociale, associative, sportive ou culturelle de nos territoires. Notre mouvement associatif, comme d'ailleurs tous les acteurs publics, est aujourd'hui confronté aux mutations de nos sociétés mondialisées et numérisées, à l'individualisme et à un certain affaiblissement des politiques publiques.

*« Depuis plus de vingt ans, de nombreuses études mettent en lumière les mutations en cours des modèles socioéconomiques des associations. La part des subventions publiques dans le budget global des associations est passée de 34% à moins de 20%, la nature même des subventions a évolué, adoptant une approche descendante d'appels à projets plutôt qu'un*

*soutien à des initiatives s'inscrivant dans l'intérêt général. Ces mutations opèrent un changement structurel du modèle associatif non lucratif. Il contraint les associations à un rôle d'opérateur et d'acteur économique là où la valeur associative transcende la simple question économique.»* (extraits de la lettre adressée au Premier Ministre fin mai par le Mouvement Associatif dont la Ligue de l'enseignement est partie prenante).

Notre pays a plus que jamais besoin de l'Éducation Populaire, adossée à l'Économie Sociale et Solidaire, qui ont une responsabilité particulière, celle de nourrir des aspirations, d'offrir autre chose que le consumérisme, l'exaltation de l'argent, le cynisme, voire la haine née de l'aveuglement.

À la FAOL, nous avons l'ambition de porter la parole de tous ceux et celles qui, par un engagement libre et volontaire s'investissent au service de l'intérêt général.

Plus d'humanité, plus d'engagement, plus de solidarité.

Autant dire que le travail est immense et exaltant. »

Jean-Jacques CAMEL,  
Président.

02

**PRÉSENTATION  
GÉNÉRALE**

# STATUTS de la FAOL

*Adoptés à l'Assemblée Générale du 21 mai 1969*

*Modifiés lors de l'Assemblée Générale du 27 octobre 1973*

*Modifiés lors de l'Assemblée Générale du 25 octobre 1975*

*Modifiés lors de l'Assemblée Générale du 9 mai 1984.*

*Modifiés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 mars 2003*

*Modifiés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 décembre 2006*

*Modifiés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juin 2013*

*Modifiés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juin 2023*

**L'Association dite "Fédération Audoise des Œuvres Laïques" créée le 4 avril 1946 et déclarée à la Préfecture de l'Aude sous le numéro 1927 est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, parue au Journal Officiel le 2 juin 1946.**

**N° agrément DDJS :** 11JEP2004-025

APE : 913 E

SIRET : 77 5555 667 000 10

INSEE : C2 000 069 0003

## Article 1

La Fédération Audoise des Œuvres Laïque est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle est la section départementale de la Ligue de l'enseignement (« La Ligue Française de l'Enseignement, Confédération Générale des Œuvres Laïques, Mouvement d'Éducation Populaire »).

Son siège est situé, 22, rue Antoine Marty à Carcassonne. Il peut être transféré en un autre lieu sur décision du Conseil d'Administration.

Sa durée est illimitée.

## Article 2

La Fédération Audoise des Œuvres Laïques a pour but de défendre et de développer la Laïcité par l'Éducation

Permanente et la Solidarité :

- en fédérant les associations laïques, en soutenant leurs actions et leur développement ;
- en rassemblant et en aidant les associations et groupements culturels, éducatifs, sportifs, sociaux, humanitaires animés du même esprit ;
- en favorisant la création d'associations et d'unions d'associations ;

- en organisant toutes manifestations éducatives, culturelles, sportives, festives ;
- en collaborant avec l'École Publique ;
- en créant et/ou en assurant la gestion et l'animation d'établissements à vocation sociale, sportive, culturelle ou touristique ;
- en organisant des séjours éducatifs pour enfants et adultes ;
- en organisant des actions de formation professionnelle et d'insertion sociale.
- en créant et/ou en assurant la gestion de Résidences Habitat Jeunes / Foyers pour Jeunes Travailleurs avec service de restauration.
- en créant et/ou en assurant la gestion de Centres d'accueil de demandeurs d'asile (CADA), en assurant la domiciliation des demandeurs d'asile, en créant et/ou en assurant la gestion d'un service d'Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile.

## Article 3

Dans toutes ses actions, la Fédération Audoise des Œuvres Laïques contribue à assurer le rayonnement de la Laïcité. Elle œuvre notamment pour :

- la démocratie au sein d'une République laïque ;
  - la laïcité de l'école
  - la liberté de conscience, de pensée et d'expression ;
  - l'engagement citoyen ;
  - le droit à la différence ;
  - l'égalité et la justice sociale ;
  - l'accès à l'information et à la culture ;
  - la défense de l'environnement et de la qualité du cadre de vie ;
  - la paix et la solidarité entre les peuples.
- Dans toutes ses actions, elle

s'interdit tout prosélytisme politique, religieux, philosophique et toute mention idéologique étrangère à son propre objet.

## Article 4

La Fédération Audoise des Œuvres Laïques se dote des moyens d'action correspondant aux buts définis dans l'article 2, en particulier :

- la création et l'animation de services départementaux ;
- l'information par bulletins, publications, articles de presse, internet...
- la formation de militants, d'animateurs, de cadres ;
- l'organisation de rassemblements, congrès, débats, fêtes, concours, collectes...
  - la création, l'achat ou la location de biens, meubles et immeubles ;
  - l'organisation et la diffusion de spectacles et de concerts.
  - L'édition de documents sur tous supports.

## Article 5 - Composition

La Fédération regroupe :

- des associations constituées selon la Loi du 1er juillet 1901 et affiliées selon les modalités prévues au règlement intérieur,
- des personnes morales affiliées selon les modalités prévues au règlement intérieur,
- des personnes physiques, adhérentes à titre individuel à la Ligue de l'enseignement nationale selon les modalités prévues au règlement intérieur,
- des membres d'honneur ayant rendu des services éminents à la fédération, désignés par l'Assemblée Générale.

## Article 6 - Perte de la qualité de membre

Pour une personne morale :

- par le retrait décidé par celle-ci, conformément à ses statuts,
- par dissolution de celle-ci,
- par la radiation prononcée par le Conseil d'administration en raison du non-paiement de la cotisation due pour l'année en cours ou pour motifs graves, notamment pour non-respect des dispositions légales et statutaires ou pour tout acte contraire aux buts définis dans les présents statuts, sauf recours du représentant de la personne morale à l'Assemblée générale qui statue alors en dernier ressort.

Le représentant de la personne morale intéressée est appelé à présenter sa défense préalablement à toute décision. Tout recours est suspensif.

Pour une personne physique :

- par la démission, présentée par courrier
- par la radiation, prononcée par le Conseil d'administration en raison du non-paiement de la cotisation due pour l'année en cours ou pour motifs graves, notamment pour non-respect des dispositions légales et statutaires ou pour tout acte contraire aux buts définis dans les présents statuts sauf recours de l'intéressé à l'Assemblée générale qui statue alors en dernier ressort.
- La personne physique concernée est appelée à présenter sa défense préalablement à toute décision. Tout recours est suspensif,
- en cas de décès.

## Article 7

La Fédération Audoise des Œuvres laïques peut, dans le cadre des buts définis dans les articles 2 - 3 - 4, adhérer ou participer à une association, un groupement, une coopérative, une mutuelle.

Le Conseil d'administration devra donner son accord préalable.

## Article 8 - Le Conseil d'Administration

La Ligue de l'enseignement de l'Aude est administrée par un Conseil d'administration d'au plus 36 membres élus pour trois ans au scrutin secret par l'Assemblée générale et renouvelables par tiers chaque année.

Seuls les candidats(es) ayant au moins 16 ans révolus et adhérents (es) peuvent être élus(es) au Conseil d'administration. Les candidats au Conseil d'administration sont présentés par les personnes morales affiliées ou se présentent à titre de membre adhérent individuel.

Pour un nécessaire équilibre dans le fonctionnement et la direction de la Fédération, le Conseil d'administration favorisera, dans sa composition comme dans l'ensemble des instances statutaires, l'égal accès des femmes et des hommes aux postes d'élus(es), la mixité sociale et culturelle, la couverture territoriale et la représentation de la diversité des activités.

Les élus ne représentant pas une personne morale affiliée ne peuvent représenter plus d'un tiers du nombre total d'administrateurs. S'ils ne sont pas élus(es), le (la) Président(e) du comité directeur UFOLEP ou son (sa) représentant (e) et le (la) Président(e) du comité directeur USEP ou son (sa) représentant(e) assistent de droit au Conseil d'administration avec voix consultative.

En outre, le Conseil d'administration peut inviter avec voix consultative, toute personne susceptible de lui apporter son concours. Les membres sortants sont rééligibles.

Le Conseil d'administration se réunit au moins 4 fois par an, dont deux fois à minima en présentiel, sur convocation du président.

Il se réunit également dans un délai d'un mois sur demande écrite adressée au président d'au moins le quart de ses membres.

### Compétences :

Sur la base de la politique générale du Mouvement adoptée par l'Assemblée générale, le Conseil d'administration définit les orientations annuelles.

Il peut créer des commissions, missions et services spécialisés destinés à mettre en œuvre le programme adopté par l'Assemblée générale, et de manière ponctuelle, des groupes de travail pour des questions particulières. Il répartit entre

ses membres la responsabilité des différentes commissions relevant de sa compétence.

Il exerce directement ou par le biais de ses commissions, sous l'autorité de la présidence, une fonction de contrôle sur les activités du délégué général.

Sur proposition du Bureau, il désigne les représentant.es de la Ligue de l'enseignement dans les différents organismes qui relèvent de l'autorité publique, des coordinations associatives ou d'autres structures dans lesquelles la Ligue de l'enseignement a décidé de siéger.

Il propose à l'Assemblée générale la désignation d'un ou plusieurs commissaires aux comptes.

### Réunion :

Le Conseil d'administration se réunit au moins 4 fois par an sur convocation de président. Il se réunit également dans un délai d'un mois sur demande écrite adressée à la présidence d'au moins le quart de ses membres.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents.

En cas d'égalité des voix, le président dispose d'une voix prépondérante selon les modalités définies dans le règlement intérieur.

Il est tenu un procès-verbal des séances transcrit sans blancs ni ratures sur des feuillets numérotés et conservés au siège de l'association. Ils sont signés par le président après approbation par le Conseil d'administration lors de la séance suivante.

### Le Conseil d'administration :

- procède à l'élection du Bureau suivant la composition définie à l'article 11 et ce, dans sa première réunion qui suit l'Assemblée générale

- examine et se prononce par vote sur :
  - o Le rapport moral ;
  - o Le rapport d'activités annuel ;
  - o Le rapport financier et le bilan annuel ;
  - o Le budget de l'exercice ;
  - o Les demandes d'emprunts et de prêts ;
  - o Les acquisitions ou les aliénations de biens ou immeubles ;
  - étudie et délibère sur les projets importants ;

- débat et statue sur toutes questions soumises par l'un de ses membres ;
- définit la date et le lieu de l'Assemblée générale ;
- désigne les commissions internes ainsi que les représentants de la Fédération Audoise des Œuvres Laiques dans les organismes extérieurs.

## Article 9 - Déontologie

Les membres du Conseil d'administration ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées.

Des remboursements de frais sont seuls possibles sur justificatifs dans les conditions fixées par le Conseil d'administration et selon les modalités définies par le règlement intérieur.

Les membres du Conseil d'administration, ainsi que toute personne appelée à assister à ses réunions, sont tenus à la discrétion et à un devoir de réserve à l'égard des informations présentant un caractère confidentiel et de celles données comme telles par son président. Cette obligation s'applique également aux membres des comités institués en son sein.

## Article 10 - Bureau

Le Conseil d'administration élit pour un an, parmi ses membres, un Bureau comprenant entre 6 et 12 membres dont :

- un(e) Président,
- un(e) Vice-Président(e) au moins,
- un(e) trésorier(e)
- un(e) trésorier(e) adjoint(e)
- un(e) secrétaire
- d'autres membres.

Les membres du Bureau sont rééligibles. Les postes de président (e), de trésorier(e), et de trésorier (e) adjoint(e) sont occupés par des membres de 18 ans et plus.

Les représentants de la fédération jouissent du plein exercice de leurs droits civils. Le (la) président(e) peut convoquer des collaborateurs salariés de la Fédération, qui assistent alors avec voix consultative, aux séances du Bureau.

Le Bureau anime et coordonne les différentes commissions et groupes de travail institués par le Conseil d'administration.

Il veille au respect et à la mise en

œuvre des décisions du Conseil d'administration et peut prendre toute décision présentant un caractère d'urgence. Il rend compte de son action au Conseil d'administration.

## LE (LA) PRESIDENT(E)

- représente la Fédération dans tous les actes de la vie civile et notamment auprès des pouvoirs publics ou dans toute manifestation à laquelle elle est appelée à participer,
- ordonne les dépenses,
- peut donner délégation dans les conditions qui sont fixées par le règlement intérieur,
- est habilité(e) à ester en justice sur délibération expresse du Conseil d'administration,
- ne peut être remplacé en cas de représentation en justice que par un mandataire agissant en vertu d'une procuration spéciale,
- nomme le (la) Délégué(e) général(e), fixe sa rémunération et met fin à ses fonctions après avis du Conseil d'administration.
- Aucun administrateur ne peut exercer des fonctions de Délégué (e) général(e). Le (la) Délégué(e) général(e) reçoit alors délégation pour l'exercice de ses attributions dans les conditions précisées par le règlement intérieur ?

Le (la) Président(e) préside les Assemblées générales, les Conseils d'administration et les Bureaux, et :

- impulse la réflexion pour le rayonnement, les orientations et les actions de la Fédération,
  - est garant(e) de la mise en œuvre des décisions prises et du respect des présents statuts,
  - est membre de droit de toutes les commissions et groupes de travail.
- Il peut déléguer provisoirement ou pour toute la durée de son mandat, tout ou partie de ses attributions à un Vice-Président ou au (à la) Délégué(e) général(e) ou à toute autre personne désignée par le Bureau en son sein agissant en vertu d'une procuration spéciale.

## LE (LA) SECRETAIRE

- établit chaque année un rapport sur les travaux accomplis par le Conseil d'administration et le présente à l'Assemblée générale,
- est chargé(e) avec le (la) Délégué(e) général(e) du bon

fonctionnement des instances statutaires,

- convoque les séances des réunions statutaires et en rédige les comptes-rendus de délibérations.

## LE (LA) TRESORIER(E)

Le (la) Trésorier(e) a la responsabilité de la gestion financière :

- il présente, à chaque Assemblée générale annuelle, au nom du Conseil d'administration, le compte-rendu de la situation financière, le compte de résultat, le bilan et les annexes,
- il peut assister aux réunions de secteurs d'activité dès lors que des questions financières sont à l'ordre du jour.

## LE (LA) DELEGUE(E) GENERAL(E)

Le (la) Délégué(e) général(e) a une mission d'appui à la présidence, au Bureau et au Conseil d'administration dans leurs rôles respectifs.

Missions principales :

- il (elle) conduit la mise en application du projet fédéral
- il (elle) dirige les activités de la Fédération
- il (elle) gère l'entreprise fédérale
- il (elle) participe à l'animation des instances de la Fédération.

Il (elle) assure la direction de la Fédération et son fonctionnement au quotidien et notamment l'organisation de la vie statutaire, l'accompagnement du réseau, l'interlocution avec les pouvoirs publics et les échanges avec les partenaires de la Fédération.

Il (elle) participe avec voix consultative à l'Assemblée générale, au Conseil d'administration et au Bureau, aux groupes de travail et commissions.

Sous contrôle du Conseil d'administration, du Bureau ou de la présidence, à qui il rend compte régulièrement et chaque fois qu'il (elle) est sollicité(e), il (elle) a pour tâche d'exécuter les orientations déterminées par l'Assemblée générale et les décisions adoptées par le Conseil d'administration et le Bureau.

Sous les mêmes conditions, il (elle) procède ou autorise tous actes et opérations de gestion et d'administration des services et ceux se rattachant à l'objet de

l'association nécessaires au bon fonctionnement de celle-ci.

Une lettre de mission définit les compétences déléguées par le Président au (à la) Délégué(e) général(e).

Cette lettre de mission est préparée par le Bureau et validée par le Conseil d'administration.

En cas de départ ou de changement de l'un ou l'autre des signataires, la lettre de mission doit être renouvelée.

## Article 11 - L'Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée générale se réunit une fois par an, en session ordinaire, sur convocation du Président, après décision du Conseil d'administration qui en fixe la date, l'heure, le lieu et l'ordre du jour. L'Assemblée générale se compose :

- Des membres du Conseil d'administration ;
- Des délégués mandatés par les associations affiliées, à jour de leurs cotisations ;
- Des adhérents individuels ;
- Des invités et du personnel de la FAOL ;
- Du Commissaire aux Comptes.

Seuls les élus du Conseil d'administration, les délégués des associations et les adhérents individuels ont voix délibérative. Le calcul des mandats des délégués est défini par le règlement intérieur, tout votant doit être âgé de 18 ans le jour du vote.

Les délibérations de l'Assemblée générale sont déclarées valables quel que soit le nombre de votants. Chaque élu ou délégué pourra être porteur de plusieurs mandats.

L'Assemblée générale Ordinaire

- Délibère sur les rapports statutaires de l'année écoulée.
- Ne délibère que sur les points inscrits à l'ordre du jour
- Délibère sur les vœux éventuels déposés par les associations affiliées
- Entend l'intervention du Comité d'Entreprise, sans délibérer sur son contenu
- Renouvelle le Tiers Sortant du Conseil d'administration
- Prend connaissance du rapport du Commissaire aux

Comptes

- Désigne le Commissaire aux Comptes et son suppléant, tous les six ans...

## Le Commissaire aux Comptes

Il assiste à l'Assemblée générale, fournit le rapport de son expertise annuelle et donne son quitus.

## Article 12 - L'Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée générale Extraordinaire est appelée à se réunir dans les cas suivants :

- Modification des statuts ; sur proposition du Conseil d'administration.
- Dissolution de l'association
- Événement exceptionnel dépassant la compétence décisionnelle du Conseil d'administration.

L'Assemblée générale extraordinaire est convoquée par le Président 1 mois avant sa date qui est fixée par le Conseil d'administration.

L'Assemblée générale extraordinaire ne peut délibérer valablement qu'en présence du quart au moins des membres délibératifs et porteurs de mandats.

Si ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle Assemblée générale est convoquée dans un délai de 15 jours et cette fois, elle peut délibérer quel que soit le nombre de membres présents.

Les décisions de l'Assemblée générale extraordinaire concernant la modification des statuts ou la dissolution ne peuvent

être prises qu'à la majorité des 2/3 des membres votants ou mandatés. Les décisions éventuelles à prendre en cas d'événement exceptionnel peuvent être prise à la majorité simple des membres votants et mandatés.

## Article 13

Il est constitué un fonds de réserve où sera versée chaque année en fin d'exercice, la partie des excédents de ressources qui n'est pas nécessaire au fonctionnement de la Fédération. La qualité et la composition du fonds de réserve peuvent être modifiées par délibération du Conseil

d'administration.

## Article 14 - Ressources Financières

Elles proviennent :

- Du revenu des biens immobiliers et matériels.
- Des recettes d'activités payantes.
- Des cotisations ou contributions des membres - personnes morales ou physiques.
- Des subventions de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département, des Communes, des communautés de Communes, des Communautés d'agglomération, des Établissements Publics ainsi que de tous organismes habilités à accorder des subventions de fonctionnement ou d'investissement.
- Du produit des actions contractualisées ou conventionnées avec l'Europe, l'État, la Région, le Département, des Communes, des Communautés de Commune, des Communautés d'Agglomération, des Établissements Publics, ainsi que tous organismes habilités à contractualiser avec la Fédération.
- Des libéralités et dons divers.
- Des ressources exceptionnelles générées par les collectes et tombolas autorisées, par les concerts, spectacles, conférences.

## Article 15 - Rapport d'activités et rapport financier

La Fédération s'engage à produire annuellement un rapport d'activités et un rapport financier qui seront approuvés puis transmis aux services de l'Etat, aux différents partenaires et financeurs.

## Article 16

En cas de dissolution, l'Assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de la Fédération.

## Article 17

Le règlement intérieur précisera les modalités d'application des présents statuts.

## Organisation statutaire 2023 / 2024

Assemblée Générale du 13 juin 2024

Conseil d'administration du 19/09/2023

### Bureau Fédéral

<b>Président</b>	Jean-Jacques CAMEL
<b>Secrétaire</b>	Maëva SABOUREAU
<b>Trésorier</b>	Maurice AZAIS
<b>Trésorière adjointe</b>	Martine MAUREL
<b>Vice-président.e.s</b>	Marie-Hélène BOISGONTIER - Robert DELON - Jean Michel JEAN - Daniel SOKOLOW - Alain BAURES
<b>Membres</b>	Suzanne DELON - Jean-Michel KOPKA
<b>Délégué Général</b>	Laurent MILOT

### Conseil d'Administration

#### MEMBRES ÉLUS

**Alain BAURES**  
DOUZENS

**Marie-Hélène BOISGONTIER**  
ROUFFIAC D'AUDE

**Robert DELON**  
CARCASSONNE

**Suzanne DELON**  
CARCASSONNE

**Jean-Michel JEAN**  
SALLELES CABARDES

**Gisèle JOURDA**  
TREBES

**Jean-Michel KOPKA**  
CAMBIEURE

**Jean-Marc LAFON**  
TREBES

**Christian MAGRO**  
LA REDORTE

**Daniel SOKOLOW**  
CARCASSONNE

**Maurice AZAIS**  
CARCASSONNE

**Josette CATHALA**  
TREBES

**Emmanuelle GELIS**  
ARAGON

**Yvonne GRACIA**  
CAPENDU

**Martine MAUREL**  
COMIGNE

**Françoise NAVARRO**  
**ESTALLE**  
CARCASSONNE

**Maëva SABOUREAU**  
CARCASSONNE

**Philippe ANDRIEU**  
CEPIE

**Jean-Jacques CAMEL**  
CAPENDU

**Caroline CATHALA**  
FONTIES D'AUDE

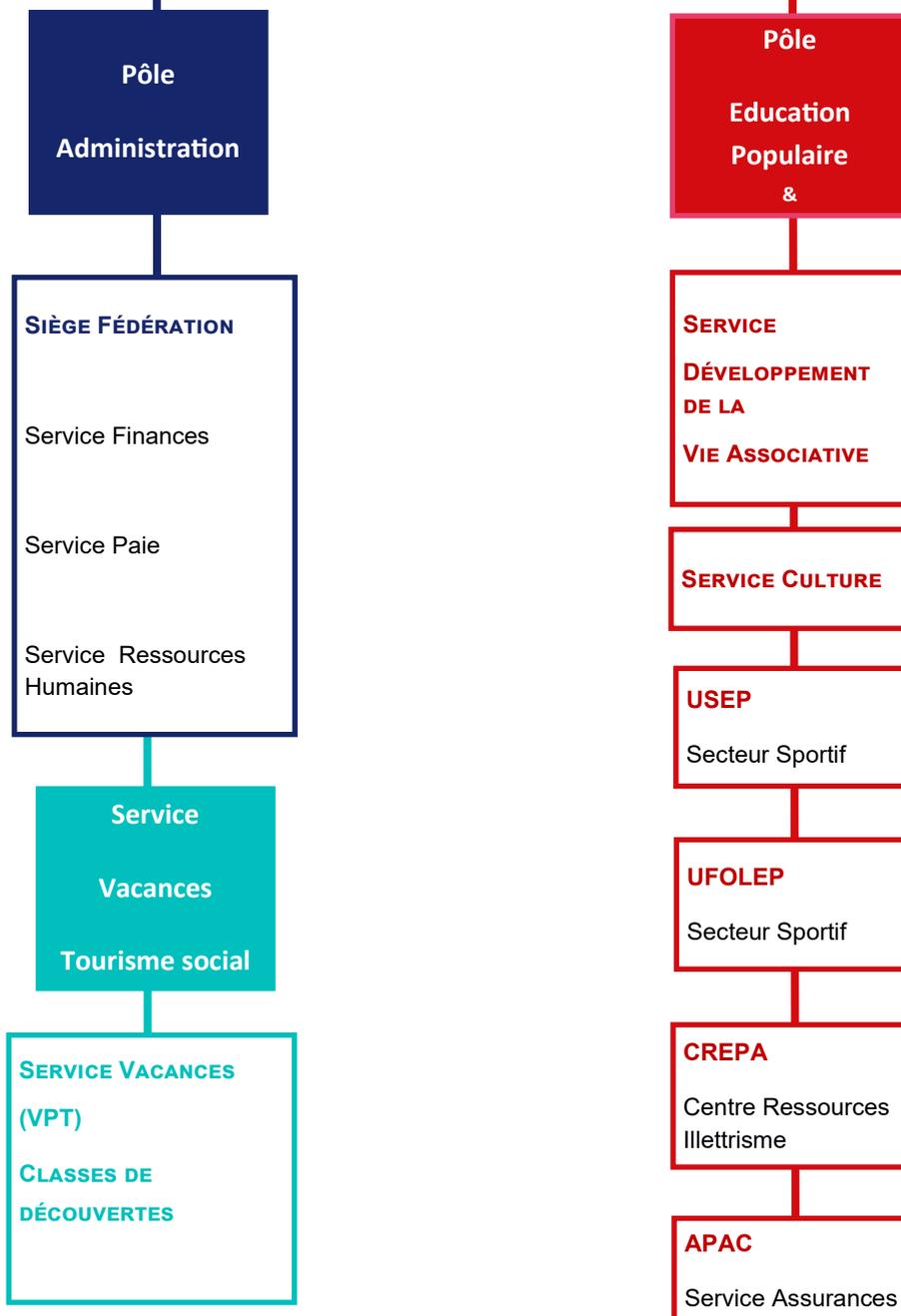
**Philippe GREFFIER**  
CASTELNAUDARY

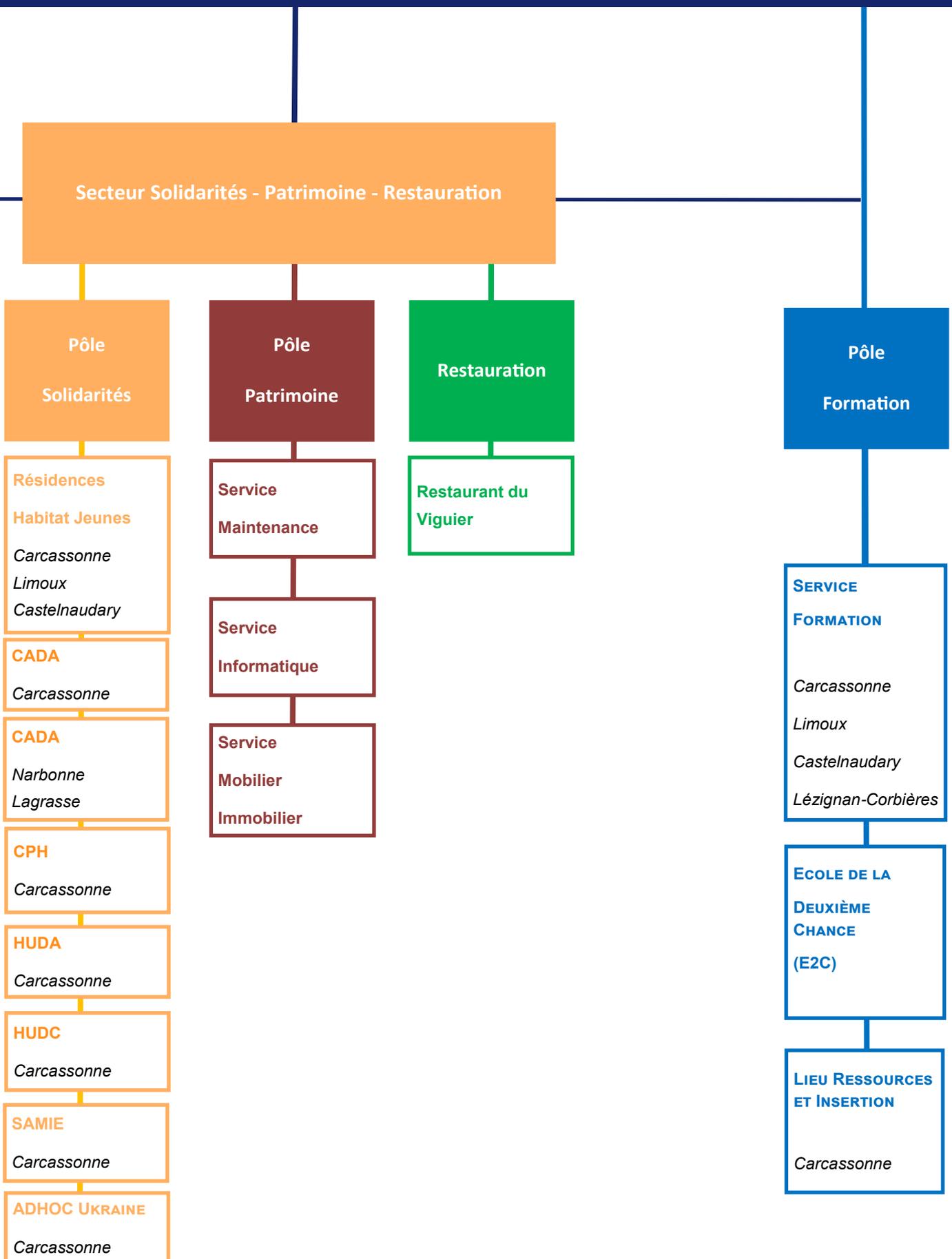
**Marie-Christine MUNOZ**  
NARBONNE

# Organigramme

**Laurent MILOT**  
*Délégué Général*

Maxence MACQUIN COUSSOLE  
*Assistante de direction & Chargée de communication*





# Les Services Administratifs

2023 sera l'année des changements.

La FAOL compte 147 salariés, 42 hommes, 105 femmes au 31 décembre 2023.

Ce sont 29 employés, 101 techniciens/agents de maîtrise et 17 cadres répartis sur 16 établissements sur tout le département.

Employés	29
Techniciens et agents de maîtrise	101
Cadres	17

Ancienneté	
Employés	7,4 ans
Techniciens	6,4 ans
Cadres	11,13 ans

La somme des collaborateurs permet une photographie du temps de vie passé à la FAOL, relativement long.

Le temps de vie moyen d'un salarié au sein de la FAOL est de 8,3 années, ce qui est assez long comparativement à la moyenne nationale, qui est plus entre 3,5 et 7 ans suivant la taille de celle-ci.

10,3% des salariés sont reconnus travailleurs handicapés.

Notre principe d'égalité Hommes et Femmes est toujours fortement en déséquilibre, un plan d'actions est bien lancé.

L'âge moyen pour les femmes est de 43 ans.

L'âge moyen pour les hommes est de 41 ans, ce qui, très naturellement, nous donne un âge moyen global de 42 ans.

2023 marque le départ de plusieurs cadres, ce qui a eu des conséquences notables dans le déroulement stratégique des projets. Des arrivées de nouveaux collaborateurs se sont déroulées au cours des 6 premiers mois, pour remplacer ces personnes, avec ou sans tuilages.

Un nouveau Directeur Général est arrivé en février 2023, puis une responsable du Pôle Formation en avril 2023, et une nouvelle responsable des Ressources Humaines en mai 2023.

À cela, s'ajoute un départ à la retraite -le seul de l'année 2023- important : celui de l'historique Cheffe du Pôle Asile. On lui souhaite tout le bonheur du monde dans ses nouveaux projets.

Nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir un nouveau « bébé » à la FAOL, au siège. Une maternité heureuse qui s'est bien déroulée.

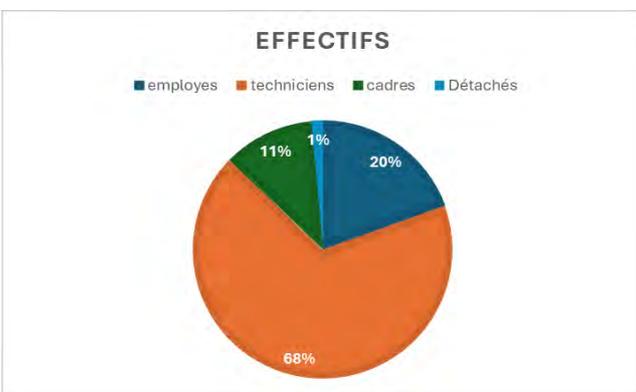
Malheureusement, nous avons aussi eu le décès d'une collègue, chère à tous, du service Vacances pour Tous. Cela marque le temps différemment.

De forts changements organisationnels ont dû voir le jour pour permettre la mise en cohérence de l'ensemble. Le climat social ayant connu aussi des difficultés en 2022 il était donc primordial d'orienter la situation dans un axe plus positif autour du dialogue social.

De très nombreux chantiers ont été désigné dès le mois de juin sur le plan RH à mettre en œuvre le plus rapidement possible, d'un point de vue réglementaire, organisationnel et d'un point de vue structurel.

Depuis la fin de l'année de 2023, une réorganisation regroupe les salariés sous 4 grandes familles :

- L'éducation Populaire : Culture, Usep, Ufolep, Vie Associative, Crepa, Apac
- Les services asile (CPH, CADA, HUDA, HUDC), le SAMIE

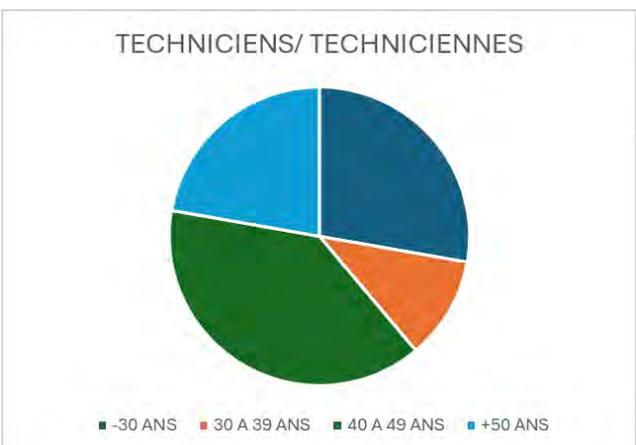


La plus longue ancienneté est de 33 ans au sein de l'association.

11 personnes ont plus de 25 ans d'ancienneté à la FAOL.

Le segment le plus important de la FAOL sont les techniciens, que représentent les formateurs et travailleurs sociaux.

TECHNICIENS		
	H	F
-30 ANS	5	11
30 A 39 ANS	2	23
40 A 49 ANS	7	21
+50 ANS	4	28
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>83</b>



et les RHJ (Limoux, Carcassonne, Castelnaudary).

- La Formation et l'insertion : E2C, FPC, LRI

- Et les services ressources ou transverses : service restauration, patrimoine, Vacances pour Tous, Comptabilité-finances, Ressources Humaines et Paie.

Education populaire	Siège administratif	Restauration	Vacances pour tous	Solidarité	Pole Formation
11 personnes	17 personnes	5 personnes	5 personnes	78 personnes	26 personnes

L'ensemble des services, comme les représentants du personnel se sont engagés sur toute l'année 2023 pour soutenir l'ensemble des décisions.

Nous avons pu mettre en œuvre une journée du personnel, réunissant l'intégralité des salariés, pour parler des actualités, des changements et se rencontrer. Ce fut un événement marquant qui n'avait pas eu lieu depuis de nombreuses années. Cette journée a été l'occasion de tirer le portrait des équipes et du personnel dans son ensemble afin d'en garder des souvenirs, mais aussi pour nous permettre de faire le trombinoscope de la Fédération.

La fin de l'année a été marquée par le lancement d'un chantier majeur pour la FAOL : la réécriture de l'accord collectif qui avait 20 ans.

Il était temps de pouvoir faire une réécriture en se mettant en conformité avec la réglementation du droit du travail.

Ce chantier a été ouvert avec le CSE, avec la déléguée syndicale, la déléguée de section syndicale et la consultation de tous les services. Le résultat sera largement évoqué dans le rapport d'activité de 2024.

Ce travail inaugure le lancement de nombreux autres chantiers sur le plan des ressources humaines. La liste de tous ces travaux a été présentée en CSSCT, CSE, Réunions de directions et CA de l'association.

Ce travail permet la mise en place de nombreuses réunions de co-constructions, d'avancements à différentes échelles que ce soit au titre des salariés, celui des financeurs, les partenaires, et les associations affiliées à notre fédération.

C'est l'ensemble des services administratifs, services ressources et supports à 16 établissements directs et 17 établissements pour lesquels nous sommes engagés au titre des services ; que ce soit pour la gestion comptable, l'édition des payes et les charges associées ou le conseil RH.

Le service Paie assure la gestion auprès de la Ligue 09 et de la Ligue 82, pour Rives des Corbières, mais également pour les ADAFF, l'ADDI, le SIAO et l'AMS Pro et Particulier.

Le service Finances assure également la gestion comptable et financière de Rives des Corbières et ECVL dont le siège social est également situé au 22 rue Antoine Marty à Carcassonne.

Aussi, ce service est prestataire pour d'autres associations du territoire : les ADAFF, l'ADDI, l'AMS Pro et Particuliers.

C'est une équipe incroyable qui travaille pour que chaque jour soit une solution à une problématique, et cela, en équipe.

En 2024 des documents majeurs verront le jour, comme un nouveau règlement intérieur, des chartes de fonctionnement pour le télétravail, les déplacements, les processus informatiques, à partir de quoi nous pourrons travailler le développement de projets nouveaux autour de la qualité de vie au travail, ou la qualité pour l'ensemble de nos processus.



# Statistiques

## Associations affiliées

### Nos associations affiliées en 2023

**225**

**Associations**

**> 45**

**Socio-Culturelles**

**> 51**

**UFOLEP**

**> 131**

**USEP**

**+ 21 %**

**Environ par rapport à 2022**

### Zoom sur le national ...



Plus de  
**18 000**  
associations



**24 000**  
communes  
concernées

**1 M** d'adhérents dont :

*ufolep*  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

206 025 adhérents UFOLEP

*usep*

604 590 licenciés enfants  
et 25 700 licenciés adultes

**9 499** ADHÉRENTS À LA FAOL EN 2023

# Partenaires & Représentations

## Nos partenaires

Préfecture de l'Aude  
 Conseil départemental de l'Aude  
 Conseil Régional Occitanie /  
 Pyrénées-Méditerranée  
 Direction départementale Emploi,  
 Travail, Solidarités, Protection des  
 Populations de l'Aude - DDETSPP  
 DRJSCS Occitanie  
 Inspection Académique de l'Aude  
 Caisse d'Allocations Familiales de  
 l'Aude  
 DDETSPP / DREETS  
 Direction Départementale de la  
 Solidarité / Département de l'Aude  
 Direction Régionale des Affaires  
 Culturelles  
 Pôle Emploi  
 Agence de Développement  
 Touristique de l'Aude - ADT Aude  
 Association de Formation  
 Professionnelle des Adultes  
 Chambres Consulaires (CCI - CMA -  
 CA)  
 France Terre d'Asile  
 HABITAT AUDOIS / Office  
 départemental HLM  
 ALOGEA  
 Groupe MARCOU Habitat  
 URHAJ / UNHAJ  
 Direction Départementale des  
 Territoires et de la Mer de l'Aude /  
 DDTM11  
 Délégation Départementale à la  
 Culture  
 MLOA (Mission Locale de l'Ouest  
 Audois)  
 Archives Départementales de  
 l'Aude  
 Association Audoise de  
 Développement Musical / Arts  
 Vivants 11  
 Carcassonne Agglo  
 CIAS de Carcassonne Agglo  
 Le Grand Narbonne

Communes et Communautés de  
 Communes de l'Aude  
 UNAT  
 Université de Toulouse Le Mirail  
 I.U.T. de Carcassonne  
 CCAS EDF GDF  
 I.U.F.M. antenne de Carcassonne  
 FRANCAS de l'Aude  
 Fédération Léo Lagrange  
 Fédération Départementale Maison  
 des Jeunes et de la Culture  
 Association Départementale des  
 Pupilles de l'Enseignement Public \_  
 PEP11  
 CIDFF de l'Aude  
 Association des Maires de l'Aude  
 Services pénitentiaires de l'Aude  
 Association Départementale des  
 Auberges de Jeunesse  
 Parc Naturel Régional de la  
 Narbonnaise  
 Banque Populaire du Sud  
 Caisse des dépôts et Consignations  
 Action Logement  
 ADAFF  
 ADDI  
 La Maison des Mémoires

## Nous siégeons dans les organismes

Conseil Départemental de la  
 Jeunesse et de la vie associative  
 CESE de l'Aude  
 APAJH de l'Aude  
 Union Régionale des Ligues de  
 l'enseignement Occitanie /  
 Pyrénées-Méditerranée  
 CRUFOLEP Occitanie  
 CRUSEP Occitanie  
 Comité Départemental d'Action  
 Laïque  
 Conseil Départemental de  
 l'Education nationale  
 Comité de Développement  
 Carcassonne Agglo  
 Agence de développement  
 Touristique de l'Aude  
 Mission Locale de l'Ouest Audois -  
 MLOA  
 ADAFF  
 ADDI  
 SIAO 11  
 Association Départementale de  
 Sauvegarde de l'Enfance et de  
 l'Adolescence / ADSEA  
 URHAJ  
 Accueil Info Drogue 11 - AIDeA 11  
 Mutuelle d'Assurances Elèves  
 Centre d'Information ACTI CITY  
 Les Amis de Rives des Corbières  
 Ensemble Coopératif de Vacances  
 et de Loisirs - ECVL  
 UNAT



# 90 ans et un Projet Fédéral !

L'histoire de la Ligue de l'enseignement et de la FAOL se conjugue étroitement avec celle des principales évolutions de la société française incarnées par trois Républiques. Une histoire qui se prolonge en ce début de 21ème siècle par l'humanisme laïque que portent les 102 fédérations départementales et les 30 000 associations membres.

Ensemble, la Ligue de l'enseignement et la FAOL font vivre un projet qui embrasse le large champ de l'éducation, de la culture, de la citoyenneté, du sport, des loisirs et des vacances. La FAOL confirme sa détermination, plus forte que jamais, à défendre activement l'éducation populaire et à faire vivre les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité d'une République laïque et solidaire.

A l'occasion de ses 90 ans, la FAOL s'est donné comme ambition de mettre en chantier son *Projet Fédéral* et de mener une réflexion en profondeur sur sa raison d'être, ses valeurs, ses objectifs et ses missions.

Les évolutions, tant de la société que de notre façon d'exercer ou de vivre nos missions sont nombreuses. Ce sont autant d'interrogations qui ont été posées pour prendre en compte dans nos activités toute la complexité d'une société traversée par nombre de questionnements sur son présent et son avenir.

Echelonnée sur de nombreux mois, cette démarche nous a permis de travailler les réflexions et les propositions de tous les acteurs de la fédération pour enrichir un projet aussi didactique que concret, aussi transversal que thématique.

A l'horizon 2024/2025, nous disposerons ainsi d'un document structurant de référence, qui détaillera ce que la FAOL ambitionne d'être et de devenir dans les années à venir, tenant compte de son histoire et de son actualité et s'inscrivant dans les enjeux sociaux, culturels et démocratiques de notre monde contemporain.

Il s'agit de faire culture commune au sein même de la FAOL autour de ces enjeux afin de décliner de manière pertinente nos actions, fondées sur nos valeurs, en lien avec les spécificités de notre territoire.

En parallèle à ce travail en profondeur, un programme estampillé « 90 ans de la FAOL » s'est décliné tout au long de l'année 2023, avec plusieurs temps forts :

**Pique-nique des 90 ans de la Fédération** - vendredi 2 juin 2023 - Parc des Figuières à Capendu

Une vitrine de toute la Fédération, un grand moment de partage convivial. Le Grand Pique-nique de la FAOL est un moment de rencontres, d'échanges, de partage entre les salariés, les administrateurs ainsi que les partenaires et nos publics accompagnés. Présentation de chacun de services, spectacle de funambule et concert de jazz éthiopien ont ponctué la journée.



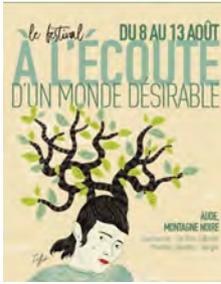
**L'assemblée générale surprise** - jeudi 29 juin 2023 - Salle Polyvalente à Montréal

L'assemblée générale annuelle a revêtu un caractère tout particulier grâce à la bienveillante complicité de la Compagnie du vide et ses interventions à la fois drôles, pertinentes et sensibles.



**Résidence de l'illustratrice Elena del Vento** – juillet 2023 – Rives-des-Corbières

4 jours d'ateliers à destination de jeunes du SAMIE. Une pause pour laisser libre cours à l'expression artistique de chacun.e, hors du quotidien.



### Un été en montagne noire - août 2023

Parce que tout le monde ne part pas en vacances, déclinaison d'un programme estival dans plusieurs villages de la Montagne noire, avec la compagnie Le Retour d'Ulysse.

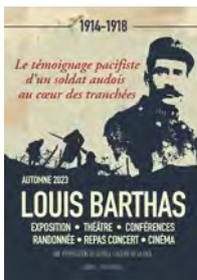
Ateliers-mouvement, lecture musicale, écoutes sonores, atelier théâtre dans la forêt...

Une expérience sensible et créative en immersion dans la forêt pour explorer notre relation à la nature, dans une approche artistique et littéraire.

### Inauguration de la résidence habitat jeunes Jean Zay – 4 décembre 2023 – Carcassonne

Les résidences habitat jeunes sont un des fleurons du secteur social de la FAOL. Il ne s'agit pas seulement de fournir un logement : l'objectif est aussi de créer les conditions de socialisation des jeunes en favorisant leur mobilité, en encourageant le brassage culturel, en accompagnant leur intégration sur les territoires grâce à un encadrement par des professionnels.

Suite à un appel à projet lancé en 2021, Habitat Audois a répondu favorablement au projet d'implantation d'une nouvelle RHJ à Carcassonne. Financée par la CAF, la Région, Carcassonne Agglo, l'Etat, Action logement et la Banque des territoires, la RHJ Jean Zay a vu le jour. Le nom de cette dernière fait honneur à ce grand homme qui s'est battu pour la jeunesse en s'engageant très tôt à la Ligue de l'enseignement, puis dans la politique en rejoignant le ministère de l'Éducation Nationale.



### « Sur les pas de Louis Barthas, tonnelier » - septembre et octobre 2023 – Peyriac-Minervois et Carcassonne

C'est dans le cadre des activités de la FAOL qu'ont été découverts les dix-neuf cahiers rédigés par le caporal Barthas, un récit de la guerre de 14-18 vécue par un simple caporal d'infanterie titulaire du certificat d'études primaires obtenu à l'école de Peyriac-Minervois.

Le talent de l'auteur a fait que ce texte est devenu un classique, commenté aujourd'hui par des historiens du monde entier.

### De l'air à l'imaginaire – 13 et 14 octobre 2023 - Bram

Comment habiter la terre, construire ensemble un nouvel avenir ?

A quoi pourraient ressembler ces nouveaux récits qui nous feraient rêver et mettraient nos sociétés en mouvement ? Ces rencontres, envisagées sur deux jours, ont offert un temps fort à destination des scolaires et du grand public autour de ces questions.



### Faites du sport : Rencontres départementales Jeux d'opposition – USEP - décembre 2023

Créée en 1928, Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique illustre la politique sportive souhaitée par Léo Lagrange. En 1939, la création de l'Union Sportive de l'Enseignement Primaire (devenue enseignement du Premier degré), illustre la politique sportive souhaitée par Jean ZAY.

Après les grandes fêtes scolaires autour des lendits des années 1950, les rencontres inter-écoles ont connu un grand succès, tout comme Le Petit Tour de l'Aude à Vélo, les randonnées et les incontournables courses longues qui ont rassemblé plus de 20 000 jeunes sportifs.

### Prix de la laïcité 2023 - décembre 2023

Depuis cinq années, la FAOL organise le « Prix de la laïcité » en partenariat avec l'Éducation Nationale et le Conseil Départemental de l'Aude. La semaine du 9 décembre est l'occasion de présenter les projets lauréats des associations, centres de loisirs, écoles et collèges autour d'une soirée festive en commémoration de la promulgation de la loi de 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État.



Aline Guérin,  
Déléguée départementale culturelle

03

**RAPPORT D'ACTIVITÉ**

**2023**



## PÔLE EDUCATION POPULAIRE & DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

# Pôle Education Populaire & Développement de la Vie Associative

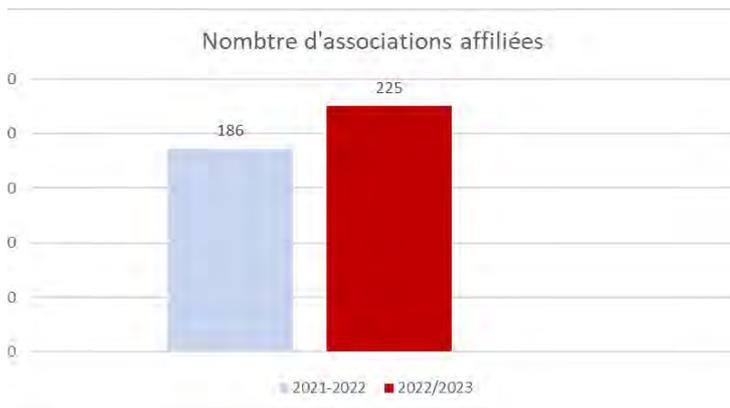
Le service vie Associative anime le réseau d'associations affiliées, pour renforcer le sens de l'affiliation au sein d'un mouvement d'éducation populaire et propose des conseils, un accompagnement personnalisé au niveau du fonctionnement et des instances dirigeantes, des contacts, des ressources, du matériel mutualisé, de l'information, des formations...

## LES ASSOCIATIONS AFFILIEES

En 2023, 225 associations étaient affiliées contre 186 en 2022, soit une augmentation de 21 %.

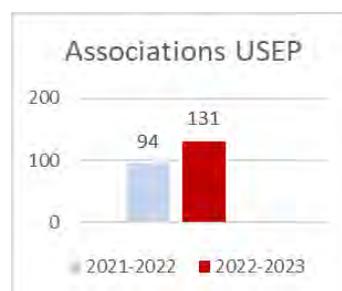
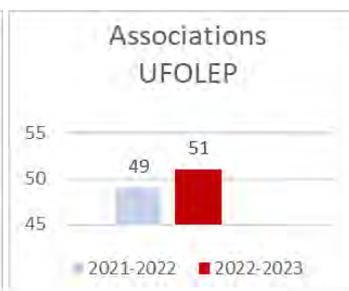
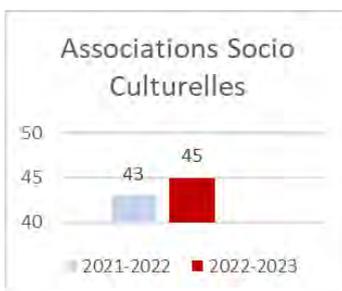
### Qui sont nos associations affiliées ?

- Association socio culturelles : 45
- Association UFOLEP : 51
- Associations USEP : 131



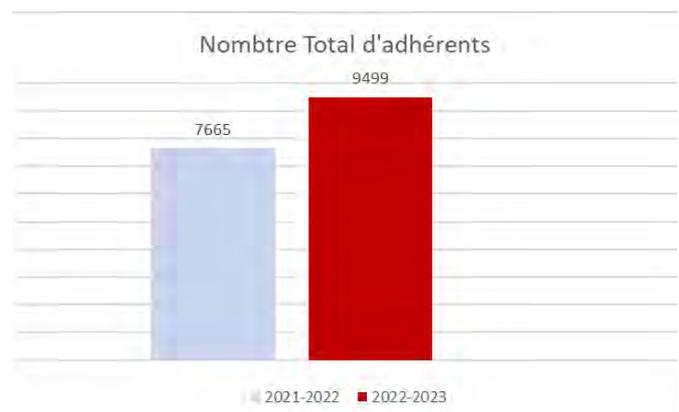
### Taux de variation par secteurs entre les campagnes d'affiliations 2021/2022 et 2022/2023

Associations Socio Culturelles	+4,65 %
Associations UFOLEP	+ 4,08 %
Associations USEP	+ 39,36 %



Le service vie associative travaille sur la question de remobilisation des associations.

Une salariée du service a participé à plusieurs formations organisées par la Ligue de l'enseignement sur ce sujet qui impacte la majorité des Fédérations au niveau national.



## Engagement des Jeunes Éducation à la citoyenneté

En sa qualité de mouvement d'éducation populaire, la FAOL favorise et encourage l'engagement des jeunes.

L'animation de dispositifs jeunesse, tels que le dispositif du Service Civique ou le programme « Juniors Associations », témoignent d'une part, de la volonté de faire une place aux jeunes comme acteurs et d'autre part, de notre mobilisation pour créer une culture de l'engagement irriguant la vie associative en général.

### Service Civique

Le service civique permet à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap) de consacrer 6 à 12 mois à une mission d'intérêt général, au sein d'une association affiliée ou d'une collectivité publique, en étant indemnisés.



Ce dispositif permet la rencontre entre le désir d'engagement personnel de jeunes et les projets de nos structures affiliées.

Le volontariat renforce la vie associative et constitue pour tous les jeunes une opportunité d'acquérir une expérience.

### L'INTERMEDIATION

La FAOL accueille des volontaires en service civique au sein de sa fédération et fait bénéficier ses associations affiliées de son agrément, leur permettant d'en accueillir elles aussi.

Elle accompagne ces dernières dans leurs démarches administratives, de recrutement et de tutorat.

### NOS MISSIONS

- Donner le cadre du dispositif et s'assurer que les associations affiliées sont bien à la recherche d'un volontaire et non d'un salarié.
- Rencontrer l'association et construire, avec les représentants, la future mission.
- Organiser et participer au processus de sélection des volontaires
- Assurer un double tutorat et

accompagner le jeune dans son projet d'avenir (Institut de l'engagement, études, emploi, dispositifs d'engagement en France, à l'étranger etc.).

- Organiser des journées de formation civique et citoyenne tout en permettant à nos volontaires de rencontrer d'autres jeunes engagés. Thèmes abordés au cours des formations : valeurs de la république, liberté, laïcité, égalité femme homme, développement durable, etc.
- Former des tuteurs afin que ces derniers comprennent bien le sens de leur statut, les attentes qu'ils peuvent avoir vis-à-vis du volontaire et leur mission d'accompagnement.

### LES FORMATIONS CIVIQUES ET CITOYENNES DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

Dans le cadre de leur mission de service civique, les volontaires sont amenés à participer à une formation civique et citoyenne de deux jours, dans lesquelles sont abordées différentes thématiques autour de la vie associative, l'engagement, la citoyenneté (Egalité Filles/Garçons, Laïcité, les discriminations...)

Sur l'année 2023, 5 sessions de formation ont été organisées, uniquement en présentiel.

Ceci représente 81 volontaires présents sur ces formations, dont 49 volontaires venus de l'externe, hors réseau FAOL.

Depuis 2022, nous avons perdu les formations des volontaires éducation nationale et d'autres organismes ont obtenu l'agrément pour dispenser des formations au niveau du département de l'Aude.

Malgré la confiance que nous accorde les services de la SDJES, nous faisons face à la concurrence.

Pour les années à venir, la Ligue de l'enseignement région Occitanie travaille sur la reconquête du marché de l'éducation nationale.

### FORMATIONS DES ORGANISMES D'ACCUEIL DES VOLONTAIRES

Dans le cadre d'un marché public de l'Agence du Service civique, les formations des organismes d'accueil de volontaires en service civique sont assurées par le groupement solidaire Ligue de l'enseignement et Unis-Cité.

Il s'agit d'apporter une réponse commune pour porter au mieux les valeurs du dispositif et assurer sa qualité, à travers un parcours de formation sur plusieurs thématiques.

La FAOL assure les formations dans l'Aude, en lien avec Unis-Cité pour une répartition des sessions ou de la coanimation de modules.

### EN QUELQUES CHIFFRES

32 volontaire accompagnés

dont 31 dans le cadre d'une intermédiation avec une structure affiliée

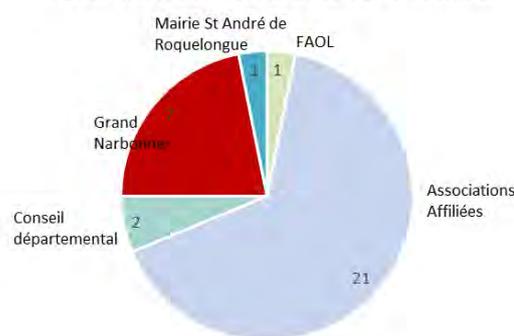
18 filles

14 garçons

Dont 31% de niveau V et V bis ou niveau III (BAC +2 et au-delà) et 38% de niveau IV (BAC)

### Répartition des volontaires par thèmes de missions

Répartition des volontaires par structures





### Favoriser l'engagement associatif des jeunes

La Junior Association permet à des jeunes de 11 à 18 ans de s'organiser et de mettre en œuvre leurs projets.

Elle permet de se regrouper et de fonctionner, telle une association loi 1901.

L'idée est simple : il s'agit de garantir aux jeunes des Droits similaires aux associations déclarées en préfecture.

Le Réseau National fournit le cadre juridique nécessaire pour que les jeunes engagés dans une junior association puissent mettre en œuvre leur projet collectif.

La FAOL est le relais du réseau national des juniors dans l'Aude.

En 2023, 4 Juniors Associations dans l'Aude ont été réhabilitées, ce qui représente 36 jeunes entre 11 et 18 ans qui œuvrent dans les territoires ruraux.

Les projets portés par ces jeunes sont très variés :

- mettre en place des actions de financement pour l'organisation de voyages entre amis,
- la mise en place d'actions de sensibilisation sur des questions de solidarité ou de citoyenneté,

### Les Juniors Associations dans l'Aude :

#### *Les engagés*

Junior Association située à Capendu dont l'objet est d'apporter un soutien solidaire à d'autres associations.

<https://www.facebook.com/JuniorAssociationsLesEngages>

Régulièrement, cette Junior association organise des actions dans leur village pour récolter des fonds ou des collectes à destination d'associations caritatives (exemples : les Restos du Cœur, la banque alimentaire...). Ils participent également au Téléthon, à l'opération Octobre rose.

#### *À nous les vacances*

Créée en 2015, cette Junior association située à Capendu a pour objet de réaliser des actions dans le village et dans la communauté de commune pour financer des voyages culturels et ludiques entre copains.

<https://www.facebook.com/A-Nous-Les-Vacances-1553871378250465/>

### **Bientôt une nouvelle Junior Association**

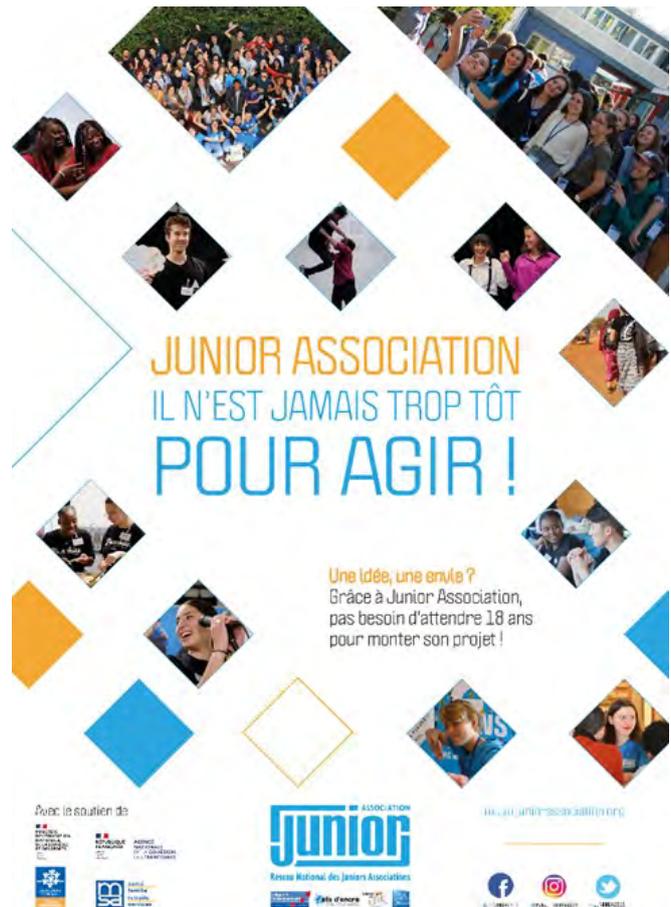
En fin d'année 2023, nous avons été sollicités par une douzaine de jeunes narbonnais âgés de 14 à 16 ans qui ont pour ambition de créer une Junior Association en faveur des enfants hospitalisés.

La suite en 2024 ...

### **L'animation du réseau des Juniors Associations dans le département**

En tant que relais départemental du réseau national des Juniors Associations, le rôle du service Vie Associative de

la FAOL est d'intégrer les jeunes au réseau en les mettant en lien avec des associations affiliées, ou en les faisant participer à des projets.



## Éducation aux valeurs de la République et à la Laïcité

### Formation Valeurs de la République et Laïcité

La ligue de l'enseignement porte le principe républicain de Laïcité. Dans cette optique, elle travaille en collaboration avec l'Etat pour former nos concitoyens. La FAOL s'est engagée depuis quelques années à participer au plan national de formation commandité par le CGET, aujourd'hui l'Agence Nationale pour la Cohésion des territoires.

Nous avons 3 formatrices habilitées au sein de la FAOL : 2 au service Vie Associative et 1 au CREPA.

En 2023 le service Vie Associative a organisé 3 sessions de formations.

Au total, ce sont 35 participants (dont 5 salariés de la FAOL) issus de différentes associations du département et de collectivités qui ont participé à 2 journées qui leur ont permis :

D'acquérir les repères historiques et les références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de laïcité ;

De travailler sur des cas pratiques répondant aux interrogations du quotidien, par exemple : prière sur le lieu de travail, refus de mixité, demande de financement d'association ayant une activité religieuse, demande de dispense d'enseignement, port de signes religieux...

D'échanger sur leurs pratiques professionnelles avec d'autres professionnels.

Et enfin d'adopter un positionnement adapté à leur cadre d'intervention et d'avoir la capacité d'apporter des réponses conformes au cadre légal, dans une logique de dialogue et de pédagogie.



### Prix de la Laïcité

Depuis 2020, la commission « Laïcité » de la FAOL organise un prix Laïcité afin de valoriser les associations affiliées (culturelles et sportives) et les écoles autour de ce principe et de commémorer la journée du 9 décembre qui est devenue la journée de la Laïcité depuis les attentats de Charlie Hebdo de 2015.

Ce prix de la Laïcité s'adresse à tous les établissements scolaires et aux associations affiliées à la FAOL avec plusieurs objectifs :

- Mise en valeur des travaux réalisés par associations et établissements scolaires
- Médiatisation « politiquement » nécessaire
- Célébration de la Journée de la laïcité le 9 décembre

Cette année 5 dossiers ont été récompensés :

#### • Catégorie écoles

- École élémentaire de Conques-sur-Orbiel
- RPI Douzens Blomac Comigne
- RPI Vallée du Cougaing



Exposition du reportage photos de l'école de Conques-sur-Orbiel autour de la Laïcité



#### • Catégorie collèges

- Collège Joseph Delteil de Limoux
- Collège Marcelin Albert de Saint-Nazaire



Plantation de l'Arbre de la Laïcité au collège de Limoux



Fête de la Laïcité et remise des prix 2023 à la RHJ Jean Zay

### Actions de sensibilisation et de formation

En 2023, nous avons poursuivi les actions de sensibilisation et de formation autour de la Laïcité.

#### En interne :

2 interventions auprès des jeunes du SAMIE

2 interventions auprès des stagiaires Projet Pro

1 intervention auprès des usagers du CADA de Narbonne

#### En externe :

Auprès d'un groupe de jeunes de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) et auprès des BAFA / BAFD

### Lutte contre les discriminations

#### Concours discrimétrage

"Discrimétrages" est un concours régional de réalisation de courts-métrages pour mettre en lumière et sensibiliser à la lutte contre les discriminations.

Ce concours est organisé depuis de nombreuses années en Occitanie par la Ligue de l'enseignement et soutenu par la Région Occitanie, avec plusieurs objectifs visant à un discours citoyen

autour de la lutte contre toutes les formes de discriminations – qu’elles soient visibles ou supposées comme l’origine ethnique, le sexe, l’âge, les handicaps, l’apparence physique, l’appartenance religieuse ou encore l’orientation sexuelle et les opinions politiques.

Chaque fédération départementale de la région participe au projet.

Dans l’Aude, la Ligue de l’enseignement a mené cette action en partenariat avec la classe de 1ère année de CAP – ATFMFC (Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif) du lycée Louis Michel à Narbonne.

Une première action de sensibilisation a été menée auprès d’un groupe de jeunes dans un premier temps afin de définir les termes stéréotypes, préjugés, discriminations et de faire le lien et la distinction avec les actes discriminants et les inégalités sociales. Elle leur a permis également de prendre conscience du cadre légal et des recours possibles en cas de discriminations. Tous les critères de discriminations ont été abordés : le sexe, l’origine, la situation familiale, le handicap, etc.

Dans un deuxième temps, les jeunes choisissent collectivement un ou deux critères(s) de discriminations qu’ils veulent mettre en lumière, et écrivent un scénario en vue de la réalisation d’un court-métrage.

Ce court métrage a été accompagné par une réalisatrice professionnelle de l’association « Les Arts Fantastique » de Montpellier. Les élèves ont été guidés dans l’écriture du scénario, ils ont été acteurs et ont participé au tournage.

En 2023, cette classe a gagné le Prix du Jury (2ème Prix) pour le film « garçon aux gants de boxe ».

Ce court métrage aborde le handicap invisible.

Lien pour visionner le film :

<https://www.youtube.com/watch?v=E-gqE1aEcSw&t=49s>



*Tournage du court métrage*



*Remise de prix à l’Hôtel de  
Région de Toulouse*



## Éducation

### Ateliers Relais

Mis en place en 2002 en partenariat avec l'Education Nationale, le dispositif Atelier Relais fait partie des nombreuses actions proposées par la Ligue de l'enseignement pour favoriser la réussite des élèves. Sur le département de l'Aude, la fédération intervient avec d'autres associations d'Education Populaire sur deux collèges de rattachement :

- Collège Joseph Anglade à Lézignan Corbières avec Les Francas et la MJC de Lézignan
- Collège Joseph Delteil à Limoux avec les Francas

Le but commun est de redonner l'envie d'apprendre à des élèves parfois en situation d'échecs, souvent qualifiés de décrocheurs.

En 2023, 23 élèves ont été accueillis dans les dispositifs relais : 12 à Limoux et 19 à Lézignan.

L'opportunité de travailler en petit groupe donne à chaque participant l'occasion d'aller à son rythme pour réapprendre des bases parfois mal maîtrisées. Sur une période de six semaines, l'équivalent d'un demi-trimestre, les élèves sont suivis par un enseignant référent ainsi qu'un auxiliaire de vie scolaire afin de retrouver une dynamique leur permettant de mieux s'intégrer à leur classe d'origine. Le rôle des intervenants associatifs est en complément en apportant une autre façon d'apprendre.

Pour l'année 2023, les intervenants de la Fédération Aude de la Ligue de l'enseignement ont proposé différents ateliers :

- Au collège Joseph Anglade de Lézignan, nous avons travaillé en partenariat avec une intervenante en Art Pédagogie. L'objectif est de favoriser l'expression et la créativité des élèves afin de leur permettre d'accéder à une meilleure connaissance de soi. Ils permettent également de restaurer la confiance et l'estime de soi et ainsi de tendre vers une réadaptation progressive.

- Au collège Joseph Delteil de Limoux, nous proposons un atelier de construction de jeux de société.



Dans l'optique de permettre les meilleures conditions d'accueil de ces élèves, la Fédération Aude de la Ligue de l'enseignement participe aux différentes commissions d'admissions et réunions des dispositifs proposés par la DSDEN. La Fédération s'est aussi occupée de réaliser les bilans après chaque session de l'atelier.

Malgré la baisse d'effectifs dans chaque sessions (environ 4 élèves par atelier et par session), le dispositif se montré toujours aussi utile pour certains élèves, qui ont pu reprendre confiance en eux et rattraper quelques enseignements mal maîtrisés jusqu'alors.

### Éducation aux médias et au outils numériques

#### Promeneur du Net

Depuis 2019, notre fédération fait partie du dispositif Promeneurs du Net mis en place par la CAF et l'association Acti-city.

Cette présence sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) donne une certaine visibilité en ligne de nos actions et nous permet d'appartenir à un réseau regroupant 22 acteurs départementaux et plusieurs centaines de professionnels à l'échelle nationale.

Nous pouvons également continuer à accompagner, informer et conseiller les participants à nos actions de terrain en assurant des présences régulières sur ces différentes plateformes.

### Développement du goût de la lecture et lecture publique



Lire et faire lire agit dans l'Aude pour permettre à des bénévoles de plus de 50 ans de transmettre le plaisir de la lecture aux enfants.

Ces rencontres intergénérationnelles régulières sont l'occasion d'établir un lien privilégié avec les enfants et de s'investir dans un projet éducatif et culturel.

Des séances de lecture sont organisées en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine, durant

toute l'année scolaire dans les structures partenaires : écoles, centres de loisirs, crèches...

Les objectifs :

- Lien intergénérationnel
- Plaisir de lire
- Lutte contre l'illettrisme.

La coordination départementale permet aux bénévoles d'intervenir dans ses structures partenaires.

Pour les accompagner, ils bénéficient :

- De formations
- De moments de rencontres et d'échanges

### Les Formations

Les journées de formations sont des moments conviviaux proposant aux bénévoles un contenu de qualité favorisant leur qualification et leur bien-être au sein du réseau.

Les thématiques abordées vont de la littérature jeunesse à la psychologie de l'enfant, s'arrêtant sur certaines tranches d'âges comme les 0-3 ans.

6 formations ont été réalisées en 2023 : 3 à Carcassonne et 3 à Narbonne.

Une formation interdépartementale (Aude – Haute Garonne et Tarn) à Revel sur la lecture à voix haute.

### Quelques chiffres :

Plus de 200 000 enfants bénéficient de lecture

En 2023 :

86 bénévoles  
Dont 23 nouveaux

63 structures partenaires

29 communes accueillent le programme

## Diverses actions

Tous les ans, les bénévoles peuvent participer à différentes actions au niveau national, régional ou départemental.

### Actions nationales

**L'opération « Sacs de pages »**, initiée en 2005, permet aux enfants de partager avec les bénévoles de l'association Lire et faire lire le plaisir de la lecture dans les accueils de vacances et de loisirs.

5 bénévoles ont participé à cette opération.

L'opération prend la forme d'un sac à dos qui contient plusieurs ouvrages répartis par âge et portant sur une thématique commune, en 2023 le thème était sur la musique.

### Prix Poésie

Depuis 20 ans, Le Printemps des Poètes et Lire et faire lire œuvrent ensemble pour le Prix Poésie des lecteurs Lire et faire lire.

Grâce au soutien des partenaires du prix, plus de 1 000 ouvrages sont financés chaque année et distribués à des centaines de bénévoles qui se mobilisent pendant des mois pour en faire la lecture à des enfants à travers toute la France.

La sélection se compose de 4 titres poétiques dont la lecture permet une rencontre et un échange intergénérationnels entre bénévoles et enfants.

Chaque année, grâce à l'engagement des bénévoles, des milliers d'enfants bénéficient de ces lectures et entrent en poésie, à travers la découverte d'ouvrages sélectionnés parmi le meilleur de l'édition jeunesse.

3 bénévoles ont participé au prix poésie avec les enfants.

### Actions régionales

Rencontres régionales organisée par Lire et Faire Lire Haute Garonne le 13 avril 2023 à Toulouse.

11 bénévoles de l'Aude ont pu rencontrer et échanger avec Laura Nsafou (autrice) et Charlotte Groult (éditrice aux éditions Cambourakis).

### Actions départementales

**Lectures dans le cadre de « Partir en Livre »** organisé par la Librairie Contes et Gribouilles de Montolieu.

Dans le cadre des journées scolaires du 22 au 30 juin 2023, 11 lectrices se sont relayées pour partager le plaisir de la lecture avec les enfants dans le kiosque à lectures.

14 bénévoles ont également participé à la journée pro organisée dans le cadre d'un partenariat Lire et Faire Lire Aude et Librairie.

Balade (ra)contée autour de la liberté d'être soi, de se (re)construire, sous les arbres de la colline Saint-Roche à Montolieu avec le conteur Grégoire ALBISETTI et sa valise d'albums, rencontre avec Philippe UG (auteur publié aux éditions « Les Grandes personnes » et participation à un atelier animé par l'auteur lui-même.)



Le kiosque à Histoires



Grégoire ALBISETTI  
Et sa valise à histoires



Atelier Pop Up avec  
Philippe UG

**Lectures dans le cadre de Prom'Aude** à lézignan-corbrières le 26 mai 2023.

6 bénévoles ont lu des albums à différentes classes dans le parc de Gaujac.



**Participation à la journée « Aude à l'école »** organisée par le réseau canopé le 11 octobre 2023 à Gruissan. Tenue d'un stand pour présenter Lire et Faire Lire.



**Signature d'une convention de partenariat avec la médiathèque de la communauté de communes piège-lauragais-montagne noire**

4 lectrices bénévoles de la médiathèque ont rejoint le programme Lire et Faire Lire.

Le projet étant de développer ce programme sur tout le réseau des bibliothèques de la communauté des communes.



## Autres actions du service

### Participation à des forums d'associations

Limoux le 16 septembre 2023 et Carcassonne le 23 septembre 2023



### Participation au festival d'éducation populaire «Hop OP OP!»

Au village de vacances Ribambelle à Rennes le château le 7 octobre 2023.

Toujours intéressant de participer aux forums des associations pour établir des contacts :

- Recrutement de nouveaux bénévoles pour Lire et Faire Lire
- Recrutement de volontaires en service civique
- Et quelquefois l'affiliation de nouvelles associations

### Participation au groupe de travail initié par le Conseil Départemental autour de la Jeunesse

C'est une démarche partenariale pour co-construire et pérenniser une politique publique partagée pour les jeunes dans l'Aude.

Lors du séminaire inaugural des 22 novembre et 13 décembre 2022, des groupes de travail constitués par différentes associations du département ont échangés toute l'année 2023 autour de plusieurs questions :

Questionnement 1 : Quelles modalités d'accompagnement proposer aux jeunes audois dans la réflexion et mise en œuvre des dispositifs les concernant afin qu'ils deviennent véritablement acteurs de leur parcours de vie ?

Questionnement 2 : Quel cadre (sur le sens, qui se traduit par des financements) construire pour permettre de la latitude, de sortir de la logique de silo et de l'autonomie pour les acteurs ?

Questionnement 3 : Comment créer un écosystème territorial qui favorise les mobilités ?

Des actions seront mises en place en 2024.



# Culture

Fidèle aux missions qui lui ont été données, les activités du service culture se sont déployées de manière transversale et ont permis de conforter les orientations dessinées en 2022 par la commission culture à la suite des travaux d'analyse du territoire engagés par Léa Labaye et poursuivis par Aline Guérin, arrivée dans le service comme déléguée culturelle en novembre 2022.

## Actions menées

### **SORTIE CULTURELLE : FESTIVAL DU FILM POLITIQUE - CARCASSONNE** : Jeudi 12 janvier

*Papicha de Mounia Meddour* Alger, années 90. Nedjma, 18 ans, étudiante habitant la cité universitaire, rêve de devenir styliste. La situation politique et sociale du pays ne cesse de se dégrader. Refusant cette fatalité, Nedjma décide de se battre pour sa liberté en organisant un défilé de mode, bravant ainsi tous les interdits. 12 stagiaires de l'E2C ont participé à la séance scolaire destinée aux lycées, accompagnés par deux éducateurs. La séance a été préparée en amont (contexte historique, réflexions sur les libertés individuelles et l'égalité filles-garçons). Un retour d'expérience a été partagé collectivement à l'issue de la projection.

### **SORTIE CULTURELLE : ESPACE CULTUREL DES CORBIERES – FERRALS LES CORBIERES** : Mercredi 15 mars

*Bonobo. Concert dessin*  
Au beau milieu d'une vaste forêt faite d'arbres millénaires et d'animaux de toutes sortes, nous suivons les tribulations d'un enfant sauvage qui vit en parfaite harmonie avec la nature et son meilleur ami, un petit singe, libre et spontané. Seul sur scène, Sébastien Capazza, musicien multi-instrumentiste, navigue entre guitares, saxophones, gongs, percussions pendant que les dessins originaux d'Alfred sont projetés sur grand écran. 7 adultes et 11 enfants de l'UHDC ont participé à cette sortie culturelle, très appréciée ; l'accueil chaleureux de à l'espace culturel et un chauffeur de bus très sympathique ont participé à rendre ce moment inoubliable !

### **GRAND PIQUE-NIQUE DE LA FAOL – CAPENDU** : Vendredi 2 juin



Le grand pique-nique de la FAOL favorise la rencontre entre ses salariés, ses bénéficiaires, ses associations affiliées et ses partenaires et rend visible la diversité de ses composantes.

Accessible à nos bénéficiaires allophones, à destination enfants comme des adultes, le spectacle visuel et sensible « *Funambule* » du circassien et comédien Pierre Déaux a été proposé, ainsi que *Tikkelkel*, concert de jazz éthiopien, fusion du jazz et des musiques traditionnelles, qui empruntent à la pop, au groove, au funk et à la soul. Une manière de souligner la richesse du métissage culturel, défendu par la FAOL depuis ses origines.

Plus de 150 personnes étaient au rendez-vous. Moment de grâce avec le funambule, avec des enfants particulièrement sensibles à la fragilité du personnage.

### **ASSEMBLEE GENERALE FAOL – MONTREAL** : Jeudi 29 juin



Afin de marquer la volonté de la FAOL de développer un axe culturel dans les années à venir, *Rosemonde* s'est invitée à l'AG et a quelque peu bousculé le traditionnel déroulé de l'AG avec subtilité, humour décalé, improvisation et saut périlleux... L'imprévu est mis en scène avec un art du suspens consommé, c'est clownesque et désarçonnant !

### **LES CARNETS DE LOUIS BARTHAS – CARCASSONNE ET PEYRIAC MINERVOIS**

Les « *Carnets de guerre de Louis Barthas, caporal tonnelier* » dont la FAOL avait publié des extraits en 1977, ont marqué de leur empreinte



l'histoire de la FAOL. Louis Barthas, tonnelier militant socialiste et syndicaliste né en 1879 à Peyriac-Minervois est internationalement connu pour la qualité exceptionnelle de son témoignage, imprégné de pacifisme et de fraternité. Sens de l'observation, lucidité, émotion et parfois même humour se mêlent pour raconter sans détour le quotidien des soldats dans les tranchées de 14-18.



### **Vendredi 22 septembre à Carcassonne**

Journée de lancement avec deux représentations de la pièce *Bleu Sombre Horizon* de la troupe peyriacoise *La Tripe du bœuf*, l'une à destination des 125 élèves de 3<sup>e</sup> du collège Alain à Carcassonne, l'autre tout public ; suivies de l'inauguration de l'exposition *Louis Barthas, une renommée internationale*, conçue par l'historien Rémy Cazals et produite par la FAOL.

### Week-end à Peyriac-Minervo

- Samedi 21 octobre



Sur les pas de Louis Barthas à Peyriac-Minervo  
Exposition, circuit pédestre, conférence de Rémy Cazals, dégustation de la cuvée spéciale *Barthas*, repas de la fraternité et concert *Le Cri du poilu*.

- Dimanche 22 octobre

Deux projections : *Joyeux Noël* de Christian Carion et *Un long dimanche de fiançailles* de Jean-Pierre Jeunet.  
Mercredi 13 décembre  
Séance Bleu Sombre Horizon à destination des 140 élèves de 3<sup>e</sup> du collège Jules Verne à Carcassonne. L'ensemble du projet a réuni 650 personnes (300 élèves de 3<sup>e</sup> et 350 tout public).  
L'exposition produite par la FAOL est mise à disposition des collèges et des associations gratuitement sur simple réservation.

*Témoignage du Collège Jules Verne*  
« Au nom de tous les professeurs présents le 13 décembre, je souhaitais vous remercier pour cette si belle représentation théâtrale. Nous avons passé un très bon moment. Les retours des élèves sont très positifs. Merci encore ! Je reste à votre disposition pour toute nouvelle proposition que je transmettrai à mes collègues et que nous étudierons avec le plus grand soin. »

### RESIDENCE D'UNE ILLUSTRATRICE PENDANT L'ETE – PORT LEUCATE ET CARCASSONNE

Du 24 au 30 juillet à Rives des Corbières et mardi 29 août à Carcassonne

En lien avec le dispositif du CNL « Résidences d'auteurs/illustrateurs jeunesse pendant les vacances », nous avons accueilli l'illustratrice Elena del Vento en immersion à l'occasion d'un séjour de 4 jours au Village

Vacances à Port-Leucate pour des ateliers avec 8 jeunes du SAMIE. Cette proposition s'inscrit dans le cadre du projet global de la FAOL visant l'intégration et l'ouverture des jeunes migrants au livre et à la lecture ; le thème de la liberté et de ce qu'elle représente en fonction de chaque jeune a été exploré au travers du corps, de la musique et de la création plastique. Des moments de pur divertissement ont été associés à cette exploration artistique. Autour de créations individuelles et collectives, les jeunes ont découvert les métiers du livre et divers outils d'expressions artistiques dont témoignent la richesse de leur carnet de croquis. A la suite du séjour à la mer, une visite à la librairie Mots & Cie à Carcassonne leur a permis d'acheter un livre de leur choix, grâce aux chèques lites mis à disposition par le CNL.

### A L'ECOUTE D'UN MONDE DESIRABLE – MONTAGNE NOIRE

Du 8 au 13 août à Caudebronde, Les Ilhes-Cabardès, Pradelles-Cabardès, Salsigne.

Propositions mises en œuvre avec la Compagnie Retour d'Ulysse (Justine Wojtyniak, Julie Gozlan, Stefano Fogher, Gerry Quevieux, Elias Cheyroux).

Ateliers parents-enfants autour du mouvement, lecture musicale sur l'écoféminisme, écoute de la nature...

*Un été à l'écoute d'un monde désirable* a proposé sur plusieurs jours d'explorer de manière sensible la question du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité afin de favoriser de nouveaux imaginaires, comme une possible réponse au sentiment d'impuissance, de désarroi ou de colère que l'on peut parfois ressentir face à l'immensité de l'enjeu.

En plus du grand public, les familles de l'HUDC sont venues sur deux propositions : 4 adultes et 4 enfants ont participé à un atelier expression corporelle à Salsigne et 4 adultes, accompagnés de 7 enfants aux écoutes sonores aux Ilhes-Cabardès. Des moments privilégiés en famille de découverte hors du quotidien, dans les villages de la Montagne noire.

### DE L'AIR A L'IMAGINAIRE - BRAM

13-14 octobre

Dérèglement climatique, effondrement de la biodiversité, malaise démocratique, prédateurs économiques font quotidiennement l'actualité. Autant de réalités qui nous amènent à nous interroger sur la

manière dont nous habitons notre planète terre. Aborder de manière sensible les rivages d'un monde habitable pour l'ensemble du vivant et participer à l'émergence de nouveaux récits, pour un présent et un futur souhaitables : c'est la volonté des rencontres De l'air à l'imaginaire, à destination des adultes et des enfants autour de la littérature jeunesse, du spectacle vivant, du cinéma et de divers ateliers et rencontres. Pour cette première édition, nous avons déambulé poétiquement au cœur de la circulaire, nous avons construit un «permavillage», nous avons rendu les ogres végétariens, nous avons exploré l'écoféminisme, nous avons été solidaires de Bambi, nous avons imaginé des fictions paysagères et bien d'autres choses encore !

### Témoignage d'une enseignante de CE1 (école de Bram)

« J'ai participé avec ma classe à la rencontre-atelier avec l'auteur-illustrateur Thibaut Rassat. Après avoir étudié son merveilleux album "mauvaise herbe" en classe, nous avons été accueillis à la médiathèque de Bram. Dans un premier temps, la classe a échangé avec Thibaut Rassat, puis à l'aide d'images projetées, il a expliqué en quoi consistait son travail et quelles étaient ses inspirations. Les échanges avec les élèves ont été riches et les questions très nombreuses. En effet, cela été



*passionnant pour eux de comprendre la démarche artistique réalisée par cet artiste. Dans un second temps, un atelier créatif a été proposé aux élèves. L'organisation était parfaite et l'atelier s'est déroulé dans une ambiance très créative ! Une page A3 avec un début de "paysage" était proposé aux élèves, et à l'aide de divers éléments à découper, ils devaient à leur tour, à la manière de Thibaut Rassat, créer un paysage complet en respectant les contraintes imposées par la nature, comme le fait le personnage principal de l'album "mauvaise herbe".*

*Les productions ont été très créatives et variées et là encore, durant cet atelier, les échanges avec l'artiste ont été nombreux. Thibaut Rassat s'est montré très disponible et à l'écoute. Cette rencontre-atelier a été un moment très enrichissant et a marqué les élèves qui en parlent encore. Un grand merci. »*



### CHIFFRES-CLÉS

**700** élèves ont participé aux deux actions phares de l'année.

**400** ont bénéficié d'une rencontre/atelier avec un auteur-illustrateur dans le cadre des rencontres De l'air à l'imaginaire à Bram.

**300** collégiens ont assisté à la représentation à Carcassonne de la pièce Bleu Sombre Horizon de la troupe peyriacoise La Tripe du bœuf.

**220** bénéficiaires du Pôle Asile et Solidarités ont bénéficié des propositions du service culture sur l'année.

Plus de **1 100** personnes (adultes et enfants) ont participé aux diverses manifestations tout public sur l'année.

### INFORMATIONS

Depuis septembre 2023, Laurence Béart, rattachée au Pôle Formation de la FAOL, a rejoint le service culture en tant que stagiaire dans le cadre d'une licence professionnelle « Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle. Parcours Coordination et développement des politiques et dispositifs d'animation. »

Jean-Michel Martinat a assuré bénévolement la fonction de régisseur technique.

Les partenariats se sont étoffés au fil des mois et se développeront encore dans les années à venir.



# USEP Sport scolaire



## Zoom sur le national ...

### L'Usep, acteur associatif proche de l'école publique

L'action de l'Usep s'inscrit dans celle, plus large, de la Ligue de l'enseignement, dont elle constitue la composante sportive scolaire. Inspiré par l'idéal humaniste et laïque de ce grand mouvement d'éducation populaire, son projet éducatif peut se résumer en une formule : « former des citoyens sportifs ».

À l'Usep, l'acquisition de compétences motrices et la construction d'un capital-santé va de pair avec l'apprentissage des règles et le respect de l'autre. En outre, lors des rencontres sportives et associatives, les enfants sont invités à prendre des responsabilités et à exercer différents rôles sociaux : organisateur, arbitre, reporter, etc. Cet éveil à la vie associative passe également par la participation au fonctionnement de l'association d'école elle-même, au côté des adultes.

### L'Usep, au cœur des questions sociétales

Les activités de l'Usep consistent principalement en l'organisation de rencontres sportives et associatives. Celles-ci sont proposées à la fois en temps scolaire, hors temps scolaire (le mercredi et parfois le samedi) et en temps périscolaire (durant la pause méridienne ou après la classe).

### L'Usep, ouverte aux partenariats

Les 104 comités départementaux sont en étroite relation avec les autres acteurs – administrations, collectivités, associations – de leur territoire : 98 % d'entre eux ont organisé des actions dans le cadre

de partenariats institutionnels. Les partenariats sportifs (déclinant souvent des conventions nationales) sont particulièrement nombreux. À titre d'exemple, alors que se profile la Coupe du monde de rugby 2023, trois comités Usep sur quatre ont mené des actions communes avec leur homologue de la FFR.

### L'Usep, impliquée dans les dispositifs éducatifs

L'Usep a développé une pédagogie spécifique pour rendre les activités physiques et sportives accessibles à tous les enfants. La mixité garçons-filles est de règle, au même titre que l'inclusion des enfants en situation de handicap, le principe étant que les pratiques doivent être adaptées aux aptitudes de chacun.

Mouvement pédagogique, l'Usep met les outils conçus pour ses rencontres sportives-associatives à la disposition de tous les enseignants et contribue à leur formation, en lien avec l'Éducation nationale.

### L'Usep, engagée dans la Dynamique 2024

L'Usep contribue activement à la dynamique liée à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Celle-ci se traduit par la participation de 99 % des comités aux trois temps forts annuels (Journée nationale du sport scolaire, Semaine olympique et paralympique, Journée olympique) et par la présence d'une association Usep dans 59 % des écoles publiques labellisées Génération 2024.

Notons également l'implication de 7 comités sur 10 dans des actions partenariales menées avec des collectivités labellisées Terre de Jeux.

## CHIFFRES-CLÉS USEP National

**728 889**

licenciés enfants,  
dont **158 331** en maternelle

**38 364**

licenciés adultes

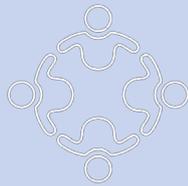


**7 908**

associations locales



## L'USEP dans l'Aude



**131**  
Associations USEP  
en 2023

93 en 2022



**467** adultes  
**5206** enfants

soit un total de

**5 673** licenciés en 2023

### L'USEP 11

Nos projets sportifs, associatifs et culturels ont été élaborés lors des réunions de travail après le temps scolaire par une équipe E.P.S et des enseignants motivés à l'aide des documents de travail élaborés par les différentes commissions et sont relayés par des documents de communications (Site, courriels et journaux).

Ces projets voient le jour également grâce à des partenariats : la DSDEN de l'Aude, le Conseil départemental, la SDEJS, le SDIS, le CRUSEP OC, la FdE, Canopé, le CDOS, certaines Communautés de Communes, les Mairies, les Comités Sportifs Départementaux, la B.P, Kéolis...

### Partenariats

#### Semaine Olympique et paralympique (SOP)

En partenariat avec l'UNSS, le Comité Handisport, le Comité Sports Adaptés et le Département de l'Aude, l'USEP 11 a participé à la semaine Olympique et paralympique qui s'est déroulée du 3 au 7 avril 2023. 9 rencontres ont eu lieu pour un total de 614 élèves.

#### Journée Olympique et paralympique (JOP) et Formation

En partenariat avec l'UNSS, le Comité Handisport, le Comité Sports Adaptés et le Département de l'Aude, l'USEP 11 a également participé à la journée Olympique et paralympique qui s'est déroulée le 23 juin 2023. L'objectif de cette journée est de proposer une action dans le cadre de la semaine SOP pour découvrir les activités sportives olympiques et débattre autour des valeurs du sport, de l'olympisme, du handicap, de la différence.



#### Départementale Continue USEP 11

L'USEP 11 a organisé, comme chaque année, en partenariat avec l'Education nationale une session de formation départementale dont le projet était : « golf, tir à l'arc et disciplines enchainées ».

**15** stagiaires de cycle 1 ont participé à cette formation du 28 au 30 septembre 2022 à Port Leucate. Ce projet a abouti à deux rencontres : Narbonne et Villegly en juin 2023.

#### Fête et prix de la Laïcité

En lien avec le service Vie associative de la FAOL, l'USEP a participé au prix de la Laïcité ) travers le sport.

Des écoles et collèges ont été primés en 2023 lors de la fête de la Laïcité du 8 décembre, pour leur travaux.



## Les actions de l'USEP 11

### Rencontres inter-écoles

Elles permettent aux élèves de la maternelle au CM2 de se rencontrer et de partager différents sports : rugby, handball, athlétisme, jeux collectifs, randonnée, tchoukball, corse d'orientation, ...

**115 rencontres** ont eu lieu au cours de l'année scolaire 2022/2023.

### P'tit Tour USEP

Du 1er mai au 30 juin 2023, les élèves du territoire ont participé au P'tit tour USEP de l'Aude en vélo ou en randonnée pédestre.

Les objectifs de cette action sont : de favoriser l'apprentissage de la bicyclette dès le plus jeune âge, de s'engager dans le dispositif du *Savoir Rouler à Vélo*, de sensibiliser aux mobilités actives / citoyennes à pieds ou à vélo et de développer l'éducation à la sécurité routière.

### Rencontre Handballons-Nous 2023

D'octobre à novembre 2023,

**4 108 élèves**

du département ont participé aux 26 rencontres.



### Rencontre Jeux d'Opposition 2023

Depuis le mois de décembre 2022 jusqu'à fin janvier 2023,

**3 111 élèves classes de maternelle**

du département ont participé aux rencontres. Les objectifs sont : de permettre de se rencontrer, de donner l'occasion de tenir des rôles sociaux adaptés à l'âge et de faire découvrir un volet culturel des sports.

### Les bals USEP

43 rencontres ont eu lieu entre février et mars 2023.

Ce sont **8 765 élèves** de la maternelle au CM2 qui ont dansé au rythme des musiques.

### Les courses longues

21 courses ont eu lieu entre avril et mai 2023.

Ce sont **16 841 élèves** de la grande-section au CM2 qui ont foulé le territoire.

## Vie Nationale et Régionale

### Stage d'été des élus et délégués CRUSEP Occitanie

Chaque région ou territoire des outremer engage 4 classes minimum d'enfants licenciés du cycle 3.

Les classes font partie d'une équipe de MONDI@L-USEP qui relève des défis via l'espace numérique de travail. Chaque défi apportera des points à l'équipe mondiale.

L'opération nationale se termine par une journée Mondii@L-USEP des équipes d'Occitanie qui a pu avoir lieu à Castelnaudary.

Objectifs :

- Favoriser les échanges par des rencontres virtuelles et sportives entre des associations USEP
- Partager les différentes cultures et les valeurs de la République.
- Contribuer à la mise en place des parcours éducatifs de l'enseignement moral et civique.
- Faire vivre aux enfants un projet collaboratif de dimension mondiale.

44 classes de France métropolitaines et d'Outre-mer ont participé en 2021, dont 1 classe audoise de Cuxac Cabardès (classe de CM1-CME de Madame PLINET).



### Rencontres Régionales CRUSEP

Du 22 au 26 mai 2023, 4 classes de 2 écoles audoises se sont rencontrées à Port-Leucate.

### Formation Étudiants M.E.E.F Master I

Les étudiants de Carcassonne, Montpellier et Nîmes se sont retrouvés du 23 au 26 mai 2023 à Port-Leucate pour une session de formation.

### 74ième Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'USEP s'est déroulée du vendredi 22 au dimanche 23 avril 2023, à Aix-les-Bains.

### Rassemblement Présidents/Délégués

Du samedi 7 au dimanche 8 octobre 2022, s'est déroulé le rassemblement des Présidents et Délégués USEP à Paris.

# L'UFOLEP

## Tous les sports autrement



11

### Les formations UFOLEP

La formation est un volet important du comité départemental UFOLEP, tant au niveau fédéral, que professionnel.

#### B.A.F.A.

Brevet d'animation aux fonctions d'animateurs

Formation Générale :

**71 stagiaires**

Formation Approfondissement :

**59 stagiaires**

#### B.A.F.D.

Brevet d'animation aux fonctions de Directeurs

Formation générale :

**7 stagiaires**

Formation Perfectionnement :

**6 stagiaires**

#### CQP ALS AGEE

Certificat de Qualification Professionnelle

Animateurs de Loisirs Sportifs

Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression

Le CQP est un diplôme qualifiant qui permet aux animateurs d'être rémunéré dans une association ou dans une entreprise (salle de sport telle que Carcassonne Olympique, Freeness, Ligne 4 ...)

**7 stagiaires à Carcassonne**  
**13 stagiaires à Narbonne**

#### PSC 1

Prévention et Secours Civique niveau 1

**151 stagiaires**

### Multisport

#### ANIMATIONS QUARTIERS

L'UFOLEP intervient dans les quartiers prioritaires de la ville depuis plusieurs années dans le cadre du contrat Ville de Carcassonne et Limoux.

Nous sommes essentiellement sur le quartier du Viguier pour des raisons de disponibilités de salle, mais nous avons comme projet d'intervenir dans le quartier de Grazaillles pour 2023.

#### RAID JEUNES

Nous avons rassemblé les jeunes des Résidences Habitats Jeunes et du SAMIE (mineurs non accompagnés) au château de Ramondens à Arfons, Village Vacances du CMCAS de Toulouse.

L'Equipe technique a proposé plusieurs activités (circuit training – course d'orientation – tchoukball – tir à l'arc - ufogames...).

Ce Raid permet un échange inter résidences mais aussi de développer de nouveaux projets entre les différents services de la Ligue de l'enseignement.

#### PLAYA TOUR

Cette manifestation a rassemblé près de 400 jeunes au village vacances Rives des Corbières à Port –Leucate. Cette année nous avons cohabité avec les jeunes du Service National Universel, d'où le nombre réduit des participants.

La Playa favorise le Vivre Ensemble autour d'activités sportives, culturelles, d'ateliers de sensibilisation (jeux dangereux-réseaux sociaux - handicap - égalité filles/garçons - initiation Break dance..)

Les soirées sont organisées par les animateurs et les jeunes eux-mêmes afin de valoriser leur travail dans leurs structures respectives.

### CHIFFRES-CLÉS



**1 831**  
licenciés



**1 337**  
sportifs adultes

**494**  
sportifs jeunes

**50**  
associations locales



### JOURNEES MULTISPORTS

Chaque année, l'UFOLEP propose durant les vacances scolaires des journées multisports à nos associations affiliées ou partenaires. Cela permet aux jeunes de pratiquer de nouvelles activités de manière ludiques et éducatives, telles que la sarbacane, le bumball, le poull-ball...ils ont pu aussi par la même occasion, se former aux gestes de premiers secours pour certains, car l'âge minimum est de 10 ans.

Les associations affiliées font appel à nous, pour diversifier leurs activités.

### UFO 3S

C'est un dispositif qui permet de faire du sport un outil de prise en charge des problématiques sanitaires et sociales à destination des publics issus des quartiers de la politique de la ville.



Elle structure un réseau fédéral d'acteur.rice.s socio-sport-santé. Intervention de l'UFOLEP à Trèbes au centre social de l'Aiguille avec des patients du centre médical Laennec, qui ont été orientés par l'infirmière ASALEE (action libérale de santé en équipe).

#### CARAVANE DU SPORT

Plusieurs dates d'animations sportives ont été mises en place du 18 au 21 juillet à Fabrezan-Capendu-Alzonne-Limoux. Cette année nous avons privilégié les zones rurales. Les mairies et les centres de loisirs ont apprécié cette initiative et demandent la reconduction en juillet 2023.

#### Organisation gérée par les commissions

##### GYM ARTISTIQUE

Plusieurs associations : La Fanjuvéenne, la Patriote de Bram, la Gymnastique Artistique Coursannaise, la MJC de Gruissan et l'Entente gymnique Limoux / Quillan. Cette saison l'effectif compte 127 adhérents.(+48) L'activité repart progressivement.

Deux formations de juges : 3 BF1 O - 2 BF2 O à Bram

6 jeunes se sont formés au tronc commun et au BF1A : Maelys et Tiara de Bram, Lena et Naig de Gruissan et Claire et Marine de Limoux (BF2).

#### SPORTS MECANIQUES MOTO

3 clubs :

- Trial Club de la Montagne Noire
- Trial Club Narbonne Cathare - Les Roues Vertes.
- Challenge régional pour les 3 clubs

##### Les roues Vertes

Après deux années difficiles pour les associations les activités ont plus ou moins pu reprendre. Le club a organisé en février 2022 une rencontre de trial motos anciennes extra régionale où la venue de 75 pilotes nous a confortés dans la reprise.

Pour Pâques la traditionnelle rencontre de side car trial a permis de se retrouver sur la terre rouge du col rouch avec la participation de side cariste de la Gironde, de l'Ain, de la Savoie, du Lot et Garonne, de la Belgique et de l'Allemagne. Tous ces amateurs apprécient beaucoup notre terrain de Trial.

Une journée de rencontre a aussi été organisée avec le club voisin et ami de Narbonne. Dommage de ne pas avoir eu de beau temps.

##### TIR A L'ARC

Une compétition inter régionale a été organisée par le club de Castelnaudary en décembre 2022 5 clubs présents dont les archers de Raissac sur Lampy, du FJEP de Castelnaudary et du FRJEP de Fabrezan.

2 médailles pour le club de Raissac sur Lampy : Médaille d'or pour Jules GENY SABATTE et médaille d'argent

pour Josée FLORES.

Marc GOUJON, élu au comité directeur UFOLEP intervient au FEP de Grazaillles tous les mercredis pour de l'initiation auprès des jeunes du quartier.

#### ACTIVITES CYCLISTES

V.T.T. Loisirs

L'association de Trèbes Tout Terrain compte parmi ses adhérents, des adultes et des jeunes de 7 à 60 ans.

Elle propose des sorties tous les week-end sur la journée ou la demi-journée.

Chaque année, depuis 3 ans elle organise la Rando des Bourriques, qui accueille régulièrement plus de 300 participants du département mais pas que.

Elle s'associe aussi à toutes les œuvres caritatives organisé par la commune.

A la fin de l'année, la saison se clôture par une randonnée de 2 jours avec une nuit dans un centre.

Les adultes ont suivi une formation Tronc commun et BF1 A pour l'encadrement des sorties.

#### GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ET SPORTIVE

Reprise des compétitions après 2 ans d'arrêt pour les gymnastes de l'AS2A !

**L'UFOLEP C'EST AUSSI...**

- Les Activités de la Forme
- La randonnée pédestre
- La participation a la vie régionale et nationale
- La formation professionnelle
- La formation citoyenne (PSC1)
- La formation bénévole
- Les journées multisports enfants
- Le multisports parents / enfants
- Octobre Rose
- Toutes sportives
- Contrat local d'accompagnement scolaire
- La prise en compte du Développement durable et de la prévention santé dans tous nos stages et regroupements de masse.



**NOS PARTENAIRES**



# APAC

Association pour Assurance Confédérale réservée aux membres de la Ligue de l'enseignement



## Assurance

L'APAC, associée au cabinet de courtage LIGAP, est l'assurance de la Ligue de l'enseignement.

Activités culturelles, sportives, civiques, sociales ou de loisirs, quelle que soit la vocation de nos associations, l'APAC propose des contrats sur mesure qui répondent à leurs besoins spécifiques (responsabilité civile des associations et des adhérents, assurance des locaux ou du matériel, des véhicules, Assistance rapatriement ...).

Si la fédération a pour mission de conseiller, d'aider et de favoriser le développement de son tissu associatif, la Délégation départementale APAC Assurances se charge d'assurer et de sécuriser les actions menées au sein de ce même tissu associatif.

La Délégation Départementale APAC Assurances met à la disposition des associations affiliées les produits d'assurance qui répondent précisément à leurs besoins et aux réalités du terrain.

La Délégation Départementale APAC Assurances rencontre directement les associations locales, les informe et les conseille, tout au long de l'année.

Ces rendez-vous de terrain constituent de vrais échanges particulièrement efficaces pour une parfaite couverture des associations affiliées.

La Délégation Départementale APAC Assurances de l'Aude a assuré en 2023, non seulement les 225 associations affiliées, leurs adhérents et leurs usagers, mais également l'ensemble des services de la fédération, ainsi que les établissements qu'elle gère.

Augmentation d'environ 122 % sur les contrats LIGAP et de 10 % environ sur les contrats APAC.

## Mutuelle

La MAC est la mutuelle de la Ligue de l'enseignement.

Grace à elle, les personnes physiques, du fait de leur adhésion et/ou de leur assurance à l'APAC, bénéficient d'une Individuelle Accident pour la pratique de leurs activités socio-éducatives, culturelles, sportives et de plein air.



### Nos associations affiliées en 2022/2023

**225** Associations

**45** Socio-Culturelles

**51** UFOLEP

**131** USEP

**+ 21%** environ qu'en 2022

**9 499** adhérents à la FAOL en 2023 **+ 24%** environ

### Répartition des associations

Socio-culturel **1 249**

UFOLEP **2 577**

USEP **5 673**



# CREPA

## Centre Ressources Illettrisme et français langue d'intégration

Le centre ressources - espace d'animation départemental s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme et l'apprentissage du Français Langue Etrangère.

Le CREPA a répondu à la demande d'actions du Conseil Régional et de la DREETS, en direction des acteurs du SPRO et des acteurs de proximité en proposant des actions correspondant aux attentes et aux besoins des acteurs locaux, que ceux-ci accueillent les publics ou qu'ils leur proposent des actions d'apprentissage, à travers des séances de sensibilisation à l'illettrisme, un programme de professionnalisation des acteurs ou d'autres appuis techniques.

La proximité du centre ressources avec les acteurs de terrain, la possibilité de réagir activement pour mettre en place des actions, ont permis de répondre globalement aux objectifs énoncés pour 2023.

Rappel des missions générales :

- **Actions d'information et de sensibilisation à l'illettrisme** des réseaux et des acteurs relais
- **Appuis techniques auprès des acteurs**, professionnels ou bénévoles, qui interviennent dans des actions de (ré) apprentissage des compétences de base, ou d'apprentissage de la langue française pour leur intégration sur le territoire
- **Contribution au déploiement** du site PROFIL et à la cartographie régionale élaborée par le CARIF-OREF Occitanie

Le CREPA participe aussi au plan d'action national de formation **Valeurs de la République et Laïcité**.

Il a aussi poursuivi le développement de la **Plateforme Linguistique de l'Aude**.

### Le CRIA

#### ► Information

**97 personnes ont pu trouver au CREPA la réponse à leurs demandes**

Ces demandes sont faites par tout acteur ou public sur des thématiques très diverses (présentiel ou à distance), qui permet de répondre au plus près des attentes.

• *Elaboration d'outils d'information : plaquettes, programmes, supports d'animation*

• *Diffusion d'un bulletin d'information « Le lien » tous les 2 mois*

• *Diffusion d'informations diverses auprès des acteurs.*

• *Développement de nouveaux réseaux*



#### ► Sensibilisation à l'illettrisme

**212 personnes ont participé aux modules de sensibilisations**

Objectifs :

- Faciliter le repérage, l'orientation et les entrées en formation des personnes ayant des difficultés avec les savoirs de base -
- Partager une culture commune
- S'approprier les enjeux de la lutte contre l'illettrisme et en être acteur sur son territoire
- Connaître les offres de formation sur chaque territoire

Le CREPA a poursuivi la mise en place de modules de demi-journées **sur différents territoires, pour que chaque acteur puisse s'inscrire en fonction de ses besoins et de ses possibilités.**

Ces modules ont pu aussi être mis en place en intra, avec un contenu et une durée pouvant être ajustés.



**722 personnes ont bénéficié d'actions du centre ressources**

- **208** personnes se sont inscrites aux journées de **professionnalisation**

- **97** personnes ont recherché des **informations diverses**

- **155** personnes représentant **12** structures ont demandé un **appui technique pour des projets**

- **212** personnes ont participé aux **sessions de sensibilisation**

- **50** personnes ont emprunté **273** ouvrages au **centre de documentation.**

- **Module 1** : Illettrisme, de qui et de quoi parle-t-on ?
- **Module 2** : Pourquoi et comment repérer une personne en situation d'illettrisme ?
- **Module 3** : Comment aborder le sujet avec la personne ?
- **Module 4** : Construire des outils de repérage

Les participants sont majoritairement des professionnels qui accueillent potentiellement les publics en situation d'illettrisme ou qui les orientent dans leurs parcours d'insertion sociale ou professionnelle : Les structures du Service Public Régional de l'Orientation (Pôle Emploi, CIO, PIC VAE, Missions locales, Cap Emploi,...) mais aussi toute structure amenée à orienter du public : conseillers d'insertion, référents RSA, référents handicap, travailleurs sociaux, agents administratifs, médiateurs ; ainsi que les opérateurs professionnels ou bénévoles qui proposent des actions d'apprentissage dans des structures associatives ou publiques (CIAS, Lieux ressources d'Insertion...) et les SIAE.



*Sensibilisation à l'illettrisme Module 1, le 17/10/2023 à la Médiathèque Grand Narbonne*

D'autres actions ont été proposées dans le cadre des Journées Nationales d'Actions Contre l'illettrisme, avec différents partenaires :



• **Projection et échanges autour du film** : « **Brillantes** », le 30/01/2023, au CGR Le Colysée de Carcassonne.



• **Séance de professionnalisation en partenariat et animée par la Banque de France** :

Les crédits : accès et risques pour les publics fragiles le 08/09/2023 à Campus/FAOL, Carcassonne

• **Présentation des malles « Facile à Lire » de la médiathèque de Carcassonne Agglo et présentation des ressources du CREPA**, le 28/09/2023 à la médiathèque Grain d'Sel de Carcassonne.

• **Lectio par ceux qui le vivent**, en partenariat avec le Conseil Régional Occitanie et le GRETA-CFA, le 03/10/2023 à la Maison de la Région à Narbonne et le 06/10/2023 à la Maison de la Région à Carcassonne.



► **Appuis techniques des acteurs au contact des publics**

Les appuis techniques permettent :

- de participer à des séances de formation pour développer leurs connaissances des publics
- d'acquérir de nouvelles compétences pédagogiques
- de développer de nouvelles actions en complément de celles existantes
- d'avoir des informations sur diverses actions ou dispositifs qui peuvent concerner les publics

Ils peuvent concerner les professionnels ou les bénévoles de la formation, de l'insertion, de l'orientation, de l'accueil...

Ces appuis techniques sont développés en trois axes :

• **Un programme de professionnalisation des acteurs** proposé à partir des besoins exprimés par les acteurs des territoires, les demandes des financeurs et les constats faits par le centre ressource.

Globalement, les séances informatives permettent aux prescripteurs d'avoir des informations sur les publics les dispositifs, les offres de formation par territoire.

• **Des aides au développement d'actions** à la demande des acteurs ou des structures

• **Un centre documentaire**

► **Programme de professionnalisation 2021**

**26 séances ont été proposées en 2021, 273 personnes ont participé à ces séances**

En fonction des thèmes abordés et de leurs objectifs, les séances de professionnalisation sont ouvertes à tous les acteurs ou à des publics ciblés (prescripteurs, opérateurs, etc...).



*Entraînement à la communication orale à Carcassonne, le 23/03/2023.*

Les contenus et les méthodes alternent : informations, contenus pédagogiques, échanges de pratiques, approfondissement, production...

La plupart des séances ont lieu à Campus/FAOL à Carcassonne. Sa situation proche de la gare SNCF permet aux acteurs de tout le département de venir facilement.

Cela facilite aussi l'emprunt au centre documentaire du CREPA qui est sur le même lieu.

En 2023, les participants ont été majoritairement des salariés.

Le contenu des séances s'est souvent adressé à tous les types de publics (lutte contre l'illettrisme, Français Langue d'Intégration).

Même si les participants viennent majoritairement de Carcassonne, les provenances géographique sont été élargies.



Présentation du jeu « Dans les pas d'un réfugié »

### ► Centre documentaire et conseils pédagogiques

#### **50 personnes ont emprunté 273 ouvrages au centre de documentation**

Le centre documentaire du CREPA est à disposition de tous les acteurs de la lutte contre l'illettrisme et de l'apprentissage du Français du département.

Les acteurs ont la possibilité de consulter et/ou emprunter les ouvrages sur rendez-vous, ou lors des séances d'animation proposées à Carcassonne. Ils trouvent aussi des conseils et découvrent des outils variés dans tous les domaines d'apprentissage.

*La majorité des « emprunteurs » participent à d'autres actions proposées par le CREPA (séances de professionnalisation ou de sensibilisation) et apprécient la diffusion régulière du bulletin « Le Lien ».*

### ► Autres appuis techniques

#### **12 structures ont demandé un appui technique pour des projets**

155 personnes ont bénéficié d'un **appui technique demandé par 12 structures.**

Outre le programme de professionnalisation des acteurs, le centre ressources donne aussi la possibilité de mettre en place des échanges et/ou des programmes spécifiques, à la demande des structures.

Il s'agit de contribuer au développement ou à l'amélioration des actions existantes et à leur mise en cohérence par des échanges intra ou inter structures, à leur demande ou lors de rencontres proposées par le CREPA.

Ces appuis peuvent prendre différentes formes et les contenus sont co-construits :

**Apport d'une expertise** en matière de lutte contre l'illettrisme

**Aide à l'élaboration de projets** d'actions, en particulier dans les secteurs ruraux et en complément des actions de droit commun

**Accompagnement à la création d'outils** internes aux structures

### ► Déploiement du site régional PROFIL et de sa news Letter Fil Pro

**Le CREPA a participé au lancement du site régional PROFIL et contribué à Fil Pro :**

- Participation active aux groupes de travail proposés par le CARIF-OREF, en particulier pour l'écriture d'articles thématiques dans Fil Pro
- Information des acteurs audois de l'existence du site et de la news letter régionale
- Information des actions proposées dans l'Aude
- Envoi des informations audoises au CARIF/OREF Occitanie

Présentation actions de proximité aux partenaires EI le 26/09/2023 à Carcassonne



## Plateforme linguistique de l'Aude

Cette action, à vocation départementale, permet de répondre aux besoins de diagnostics linguistiques pour les personnes ne maîtrisant pas la langue française, en lien avec leurs projets personnels et/ou professionnels. Elle s'appuie sur un large réseau de partenaires locaux.

C'est un outil indispensable pour la mise en synergie des différentes actions menées sur le territoire et pour plus de cohérence dans les parcours de formation linguistique et d'intégration des personnes accueillies.

La plateforme linguistique de l'Aude a poursuivi et développé ses missions en 2022.

Cette action démarrée en 2019 pour les primo-arrivants a élargi encore les publics ciblés dans l'axe 1, afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier des diagnostics linguistiques.

Bien que ralenti encore par l'absence de certains acteurs, le développement de l'axe 2 a été poursuivi, en particulier par des appuis à la réorganisation de structures de proximité suite à la pandémie, à la professionnalisation des acteurs de proximité, et à la participation active aux coordinations régionales et nationales.

Le développement de cette plateforme s'appuie sur un large réseau de partenaires locaux, services instructeurs (OFII, DDCSPP), centres d'accueil et de suivi (CAO, CADA, HUDA, SAMIE...), structures proposant des actions linguistiques et culturelles (organismes de formation, associations...), acteurs de l'insertion (Pole Emploi, Chantiers d'insertion...) dont beaucoup sont déjà en lien avec le centre ressources.

### Objectifs généraux

- Faciliter les parcours des primo-arrivants pour leur intégration sur le territoire
- Mettre en lien les différents acteurs intervenant dans l'accueil, l'orientation et le suivi
- Permettre aux intervenants salariés ou bénévoles de se rencontrer et de se former pour élargir leurs compétences et répondre ainsi aux besoins sur chaque territoire de manière cohérente et en complément

des actions de droit commun.

### Les axes de la plateforme linguistique et leurs bénéficiaires

- Axe 1 – Diagnostics linguistiques : - Accueil - Evaluation- orientation - restitution

Bénéficiaires : Primo-arrivants, salariés allophones des SIAE du département, public allophone, résidant dans les quartiers prioritaires de Carcassonne.

- Axe 2 - Coordination : Animation du réseau de terrain - Mise en cohérence des actions de formation linguistique sur les territoires par rapport aux besoins des publics - Professionnalisation des acteurs en conséquence

Bénéficiaires : Acteurs de proximité (Echanges et programme de formation)

- Décideurs (Comité de pilotage PFL, autres rencontres locales, départementales et régionales)

- Prescripteurs : Recueil des besoins, évaluation des actions
- Autres plateformes d'Occitanie

En 2022, la plateforme linguistique a encore élargi les publics éligibles grâce à un nouveau partenariat financier avec le Conseil départemental de l'Aude dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion.

La CAF de l'Aude a aussi contribué à l'accueil des résidents des quartiers prioritaires de Carcassonne agglo, dans le cadre du Contrat de Ville.

Un financement complémentaire de l'Etat a aussi permis d'accueillir des ukrainiens.

En 2023, la plateforme linguistique du CREPA a enregistré 164 demandes.

### Axe 1 : Diagnostics linguistiques

En 2023, la plateforme linguistique de l'Aude a donc accueilli :

- ▶ **Les primo-arrivants** : « étrangers hors UE, ayant vocation à s'installer durablement en France et ayant obtenu pour la première fois un droit au séjour en France » et qui ne bénéficient pas ou plus de formation dans le cadre de l'OFII.
- ▶ **Les bénéficiaires de la Protection Temporaire** : Déplacés Ukrainiens
- ▶ **Les salariés allophones des Structures d'Insertion par l'Activité**

**Economique de l'Aude (SIAE)**, quelles que soient l'origine géographique et la date d'arrivée en France.

- ▶ **Les résidents allophones des quartiers prioritaires de Carcassonne** (La Conte-Ozanam, Saint Jacques-Le Viguier, Bastide-Pont Vieux, Flemming-La Reille, Grazaillès), quels que soient la date d'entrée en France ou le pays d'origine.

- ▶ **Les bénéficiaires allophones du RSA** quels que soient la date d'entrée en France ou le pays d'origine, ayant besoin d'un diagnostic linguistique pour évoluer dans leur parcours d'insertion professionnelle.

### Les origines géographiques des demandeurs ont été très variées.

On compte 49 pays d'origine différents en 2023.

Globalement, on constate que les ressortissants du Maroc, d'Algérie et d'Afghanistan, de Russie et de Syrie sont les plus nombreux et représentent 45% des demandeurs.

Viennent ensuite dans un pourcentage moindre, la Lybie, l'Arménie, l'Ukraine, la Turquie et le Soudan.

Globalement, 79% de la population concernée est comprise entre 25 et 60 ans.

En 2023, des demandes de diagnostics ont été faites pour des jeunes de 16 ou 17 ans qui ont été scolarisés à leur arrivée récente en France mais qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue pour envisager une poursuite de scolarité ou une entrée en formations professionnelles.

En 2023, le CREPA a accueilli plus de demandes que le nombre couvert par les aides dédiées aux résidents QPV.

### Axe 2 : Coordination des actions

Tout au long de l'année, le CREPA a participé et mis en place des actions répondant aux objectifs de l'axe 2.

- ▶ Animation du réseau de terrain
- ▶ Mise en cohérence des actions de formation linguistique sur les territoires par rapport aux besoins des publics et professionnalisation des acteurs en conséquence
- ▶ Comités de pilotage et comités techniques
- ▶ Participation à des actions partenariales
- ▶ Contribution à la coordination régionale
- ▶ Participation aux journées nationales des plateformes linguistiques
- ▶ Liens avec le CRIA



## **SECTEUR SOLIDARITÉS - PATRIMOINE - RESTAURATION**

# Pôle Solidarités

## Asiles & Réfugiés

L'année 2023 a été marquée par le départ à la retraite de la Coordinatrice du Pôle Asile-Réfugiés. Depuis le 1er novembre 2023, certaines de ses missions sont assurées par l'ensemble des chefs de service et supervisées par la Cheffe de Secteur du Pôle Solidarités, Patrimoine & Restauration, Mme SPOLI Caroline.

Depuis 1976, la Fédération accueille des demandeurs d'asile et des réfugiés.

### Quelques définitions pour mieux comprendre

#### > LES MIGRANTS

Il n'y a aucune définition juridique de ce terme, uniquement un consensus des Nations Unies autour d'une définition très large : toute personne qui quitte sa résidence habituelle, qui traverse ou non une frontière, sans aucune considération du statut juridique, du caractère volontaire ou non, des causes du déplacement ; ainsi, un migrant peut être à la fois un réfugié, un demandeur d'asile, un étranger, un expatrié professionnel ou encore un étudiant.

#### > LES RÉFUGIÉS

Est considérée comme réfugiée toute personne qui s'est vue accorder une protection au titre de la Convention de Genève de 1951.

Le réfugié fuit son pays d'origine, traverse une frontière en raison de persécutions liées à la race, la religion, les opinions politiques, la nationalité, l'appartenance à un groupe social (titre de séjour de 10 ans).

#### > LES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION SUBSIDIAIRE

Ce terme qualifie l'individu qui a fui son pays de résidence face à un risque d'atteinte grave mais qui ne répond pas aux critères du statut de réfugié.

Ainsi, une personne menacée par la peine de mort, par des traitements inhumains ou dégradants, de la torture ou par des violences dans le cas d'un conflit armé généralisé bénéficie de la protection subsidiaire.

Cette protection subsidiaire a été mise en place par le droit de l'Union Européenne depuis 2004 (titre de séjour de 4 ans).

#### > LES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE (BPI)

Les BPI sont des personnes titulaires

du « statut de réfugié » ou de la « protection subsidiaire ».

#### > LES DÉPLACÉS

Un déplacé est une personne qui a quitté sa résidence sous la contrainte en raison d'un conflit généralisé, de violation des droits fondamentaux ou encore d'une catastrophe naturelle. Mais contrairement à un réfugié, un déplacé n'a pas quitté son pays de résidence. Les déplacés internes bénéficient d'une protection dans le droit international humanitaire. Le mandat de protection est confié au Comité International de la Croix Rouge (CICR).

#### > LES DEMANDEURS D'ASILE

Est considérée comme demandeur d'asile toute personne entrée sur le territoire français et autorisée à formuler une demande de protection. Ce statut juridique a été défini par la Convention de Schengen en 1985.

#### > LES DEMANDEURS D'ASILE dits « DUBLIN »

Les « Dublinés » sont des individus qui se trouvent en France, mais la France n'est pas responsable de l'examen de leur demande d'asile. Ils attendent d'être transférés vers le pays européen responsable de leur demande d'asile, c'est en général le premier pays européen dans lequel ils ont été contrôlés avant d'arriver jusqu'en France.

#### > LES DÉBOUTÉS

Quand la CNDA (cour nationale du droit d'asile) confirme la décision OFPRA (office français de protection des réfugiés et apatrides) rejetant la demande d'asile d'un individu, il devient débouté du droit d'asile (la Préfecture lui adresse en suivant une OQTF : obligation à quitter le territoire français).

#### > LES CLANDESTINS

Ce terme ne recouvre aucune réalité juridique mais est régulièrement employé dans les discours politiques pour qualifier les individus en situation irrégulière (souvent des déboutés qui se maintiennent en France malgré l'OQTF). Ce terme a

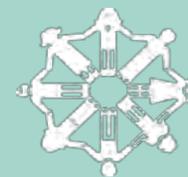
été progressivement remplacé par l'expression de « sans-papier », plus factuelle et moins péjorative.

#### > LES « NI-NI »

Cette expression désigne les personnes en situation irrégulière Ni expulsables Ni régularisables. Ces individus ne sont éligibles à aucun titre de séjour mais pour autant ne peuvent être expulsés car ils risquent un danger en cas de retour dans leur pays d'origine.

#### > RÉFUGIÉS CLIMATIQUES OU ENVIRONNEMENTAUX

Bien qu'il n'existe aucune reconnaissance juridique, les réfugiés climatiques recouvrent une réalité pratique qui dépasse la proportion des réfugiés politiques.



142 496

NOUVELLE DEMANDE D'ASILE  
ADRESSÉE À LA FRANCE  
SOURCES : RA FORUM RÉFUGIÉS 2023

**Ainsi, selon l'ONU, en 2050, 250 millions d'individus seront contraints de fuir leur pays pour des raisons climatiques.**

## Motifs de demande de protection selon les pays

### Vénézuéla

- situation politique, économique et sécuritaire toujours très dégradée
- craintes de représailles en raison de leur participation à des mouvements de protestation
- adhésion à un parti politique d'opposition
- fonctionnaire ayant refusé de prêter allégeance au pouvoir de façon visible.
- situations de harcèlement par des groupes criminels exerçant des pressions sur la population notamment par le biais d'enlèvements contre rançon.
- absence de perspective d'amélioration de la situation générale du pays

### Nigéria

- traite des êtres humains
- orientation sexuelle, violences domestiques, mariages forcés
- fillettes menacées de mutilations sexuelles
- craintes émanant d'organisations criminelles (confraternité ou culte secret)
- mauvais traitements infligés par des chefferies traditionnelles
- dégradation de la situation sécuritaire dans le Nord du pays (anecdotes en baisse)

### Éthiopie

- reprise du conflit entre les Forces de Défense Tigréennes (TDF) et leurs alliés, Oromo notamment, et le gouvernement fédéral éthiopien.
- exactions commises à l'encontre de la population civile par les parties prenantes au conflit
- détentions arbitraires de la population tigréenne dans le pays.
- appartenance à des partis ou des mouvements d'opposition associés, à une origine ethnique

- craintes liées à un engagement et une mobilisation contre la politique d'extension urbaine du gouvernement éthiopien mise en place à partir de 2014, en particulier en région Oromia

- la guerre sévissant au Tigray, et s'étant propagée en région Amhara et Afar

- conflits entre différentes communautés ethniques en raison de cette guerre

- mariage forcé, les mutilations sexuelles féminines, traite des êtres humains.

- appartenance à un groupe ethnique ou à une caste

### Côte d'Ivoire

- craintes liées à l'exposition des enfants aux mutilations sexuelles féminines, notamment au sein des ethnies originaires du nord du pays

- mariage forcé, les violences domestiques ou celles liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre

- opinions politiques

- liens avec l'ancien chef rebelle Guillaume Soro

- criminalité prévalant dans le pays, conflits fonciers ou d'héritage

### Libye

- crainte d'une reprise des affrontements en Tripolitaine

- criminalité en lien avec le contrôle des territoires par des milices armées et l'impunité dont jouissent ces acteurs

- liens tribaux, familiaux ou professionnels avec l'ancien régime, avec des instances transitoires ou avec l'une des parties belligérantes

- conflits et représailles de la part d'individus ou de groupes armés soutenant un camp adverse

- de manière plus marginale, intimidations et menaces en raison d'opinions et pratiques religieuses assimilées à de l'athéisme

- violences de genre

### Somalie

La typologie des motifs invoqués par les demandeurs somaliens, très majoritairement des jeunes hommes, a peu évolué. Un nombre important d'entre eux ont séjourné

dans d'autres pays européens avant d'arriver en France. Ils déclarent essentiellement provenir des régions du centre et du sud de la Somalie.

- refus de collaborer ou de se soumettre aux règles religieuses de la milice al-Shabab

- conflits claniques sont désormais invoqués.

Les demandeuses somaliennes, en nombre croissant, allèguent des problématiques d'ordre sociétal comme le mariage forcé et le refus de voir pratiquer des mutilations sexuelles sur leurs filles en bas âge.

### Soudan

Darfour, Nil bleu Kordofan sud et ouest

- craintes de persécutions en raison de leur appartenance ethnique et/ou d'un soutien aux groupes rebelles armés

- situation de violence généralisée

- participation à des manifestations politiques en 2013, 2018 et 2019

- motifs sociétaux ou religieux (communauté copte)

- mariage forcé

- risque de mutilation sexuelle féminine des enfants

### Bangladesh

Les motivations politiques tendent encore à diminuer pour laisser davantage place à l'invocation de conflits fonciers, commerciaux ou intrafamiliaux, faisant fréquemment suite à un conflit d'héritage ou au retour d'un membre de la famille installé dans un pays du Golfe. Il est à relever que les motifs politiques et fonciers sont souvent entremêlés les uns aux autres et que les motifs de craintes sont multiples dans une majorité de dossiers.

Une légère augmentation se dessine concernant les demandes émanant de membres de communautés marginalisées, telles que les Bédéys, un groupe ethnique qui se distingue par sa pratique du nomadisme sur des bateaux, ou les Bâuls, une communauté de musiciens itinérants

### Tchad

les demandes d'asile présentent un contenu varié, politique, ethnique,

sociétal, régional, privé.

- action, en faveur d'un mouvement politico-militaire (souvent implantés en Libye)
- des activités d'opposition politique plus classiques
- violences faites aux femmes : mutilations sexuelles, mariages forcés, violences conjugales
- conflits individuels, avec les autorités
- conflits ethniques

### Mali

une part des demandeurs maliens ont un parcours d'exil long, ayant parfois quitté leur pays depuis de nombreuses années avec des séjours dans des pays du Maghreb ou du sud de l'Europe, où certains ont préalablement pu obtenir le bénéfice d'une protection internationale.

- conflits d'ordre privé reposant sur le foncier, l'héritage ou l'appartenance à une caste sociale (hommes de la région de Kaynes)
- minorités de genre ou sexuelles (mariage forcé, orientation sexuelle)
- risque de mutilation sexuelle féminine
- situation sécuritaire dans le nord et le centre du pays
- activités de groupes armés terroristes ou de milices communautaires

### Divers types de vulnérabilités

- La traite des êtres humains, exploitation sexuelle, esclavage domestique
- Les victimes de torture, au pays d'origine dans le cadre d'interrogatoires et/ou d'incarcérations par les forces de l'ordre civiles ou militaires, par des milices. Mais aussi au long du parcours migratoire singulièrement en Libye.
- L'orientation sexuelle et l'identité de genre
- Les violences faites aux femmes, mutilations sexuelles, mariages forcés, violences conjugales et intrafamiliales, agression sexuelle, viol comme arme de guerre.

**La loi prévoit une protection spécifique pour les jeunes filles qui risquent l'excision dans le pays d'origine des parents, et des dispositions particulières et protectrices pour les victimes de violences conjugales.**

## Focus sur les dispositifs en faveur des protégés temporaire ukrainiens

### Fin du dispositif : 31 mai 2023

#### Accompagnement global chez les Hébergeurs Citoyens, à partir de mi-mai 2022 :

- Avant toute action une période a été consacrée à un fastidieux et minutieux repérage des ménages ukrainiens visant la fiabilisation des données transmises par la Préfecture et/ou Soliha.
- Notre territoire est vaste, « Ukraine FAOL HC » intervient sur tout le département de l'Aude sauf la ville de Carcassonne, Trèbes et le Narbonnais.
- Nous nous sommes déployés sur 43 communes.
- On note également un élan de solidarité des collectivités territoriales, municipalités, Région.

#### Missions HC par convention avec la DDETSPP

- Entrer en contact avec le ménage et s'assurer de la qualité de la proposition
- Entrer en relation avec les ménages ukrainiens et établir le cas échéant la relation avec les ménages accueillants
- Valider et encadrer les projets de cohabitation
- Assurer un suivi régulier de la cohabitation
- Assurer l'accompagnement des déplacés (sur 12 mois maximum) :
- diagnostic social en amont
- ouverture des droits
- autonomie administrative, recherche de logements (création/actualisation DLS)
- apprentissage du français
- insertion scolaire, universitaire ou professionnelle
- création d'espaces de dialogue avec la société civile
- appréhension de la société française via des participations à des activités, événements culturels, sportifs...
- établir un suivi de la mise en place

La majorité des hébergeurs citoyens, n'ont pas failli ; ils ne souhaitent, cependant, pas renouveler l'expérience, ils sont allés au bout de leur démarche d'accueil solidaire, malgré la complexité des cohabitations, des démarches administratives, les incompréhensions culturelles, l'investissement en temps et sur leurs propres deniers...

On a pu noter un certain parasitage de notre action par les bénévoles (constitués en associations ou pas) qui ont eu du mal, alors qu'ils étaient seuls en première ligne dès mars 2022, à repérer le maillage des interventions des professionnels de l'accompagnement social :

- hébergement d'urgence Ukraine de Soliha
- relogement IML Soliha
- relogement ADHOC Soliha
- relogement ADHOC FAOL
- relogement par l'accès à un logement autonome avec suivi à l'installation Soliha
- relogement par l'accès à un logement autonome avec suivi à l'installation FAOL.

#### Hébergement ADHOC Ukraine FAOL, à partir d'octobre 2022

#### 30 places d'Hébergement

Début de l'action le 01/10/2022 via la location de 8 mobil home au Camping « GITOSTAL » à Carcassonne, en faveur de ménages ukrainiens issus du desserrement PACA, puis Haute Garonne et/ou du 115 et/ou du relogement après HC.



**238**

personnes  
accompagnées

**104** enfants

**134** adultes

#### Missions ADHOC par convention avec la DDETSPP

- accueil et hébergement pérenne sur plusieurs mois
- information sur le droit au séjour et la protection temporaire
- accompagnement sanitaire, administratif et social
- sortie de l'hébergement

Nous avons dû quitter le site de Gitostal au 31/03 (du fait de la saison des séjours estivaux qui recommence), le dispositif ADHOC est transféré à Quillan et offre un mode d'hébergement en diffus, nous avons capté des logements du bailleur social Habitat-Audois. Tous les ménages ukrainiens ont accepté ce relogement à Quillan.

#### 2 Logements de fonction en lycée (convention FAOL/Région)

Les missions de l'ADHOC sont étendues aux 8 places réparties sur ces 2 logements de fonction, la Région a souhaité s'impliquer dans l'accueil des déplacés ukrainiens en les logeant gratuitement sous couvert d'une

#### Trajectoires

**15**

ménages en logement  
autonome

**5**

ménages en IML

**17**

ménages sortis du territoire  
français

**13**

ménages sont partis sans  
laisser d'adresse

convention et d'un accompagnement social mis en œuvre par la FAOL.

**Relations étroites, resserrées avec la DDETSPP**

Cotech hebdomadaire, avec des remontées hebdomadaires intenses de tableaux et données chiffrées.

Nous étions au cœur d'un dispositif inédit, qui a connu des évolutions au fil de l'eau...notre capacité d'adaptation et d'anticipation, notre expérience proche du terrain humanitaire, de l'hébergement d'urgence ou de l'accueil de réfugiés nous a permis de construire des accompagnements « sur mesure ».

Dans le cadre de l'évaluation contradictoire, la FAOL et la DDETSPP ont construit un référentiel et un questionnaire de satisfaction destinés aux usagers et aux hébergeurs citoyens.

Nous sortons grandis par cette expérience, la FAOL est confortée dans son utilité sociale en matière d'accueil et d'accompagnement de réfugiés.

Encore une fois nos relations avec la DDETSPP et la Préfecture ont été mutuellement teintées de respect, de confiance et reconnaissance.

**Données communes à HC et ADHOC**

Sociologie des déplacés : femmes seules (mères et grands-mères) avec des enfants, quelques maris arrivent, niveau social classe moyenne à élevée.

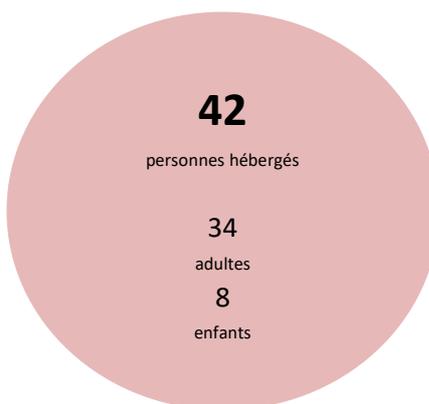
Revenus des déplacés : marginalement des revenus liés à un emploi en CDD, essentiellement l'ADA-Allocation Demandeur d'Asile (inférieure au RSA) + les Allocations Familiales + Allocation logement en cas de relogement ou en cas d'entrée dans 1 logement autonome, pas de prime d'activité, pas d'allocation pour la rentrée scolaire.

Personnes âgées avec de lourds

problèmes de santé.

Fin des aides financières nées d'un élan de solidarité impulsif (cantine, périscolaire, clsh, transport TER, conservatoire, loisirs...).

Maintien problématique dans les logements autonomes (ADA ou fin de CDD = faibles revenus).



Le dispositif « Ukraine FAOL » (HC et ADHOC) s'est installé dans du provisoire qui a duré ; d'abord sans perspectives claires au-delà du 31/12/22, avec une fin de l'action HC possible fin mai 2023 et des incertitudes pour l'action Adhoc au-delà de fin juin 2023.

Nos salariés travailleurs sociaux et interprète ont été embauchés via plusieurs CDD renouvelables chaque 3 mois.

**L'État a mis un terme à cet hébergement au 31 décembre 2023. Cette échéance un peu précipitée nous a obligé à accélérer les processus d'insertion notamment par le logement avec plusieurs baux glissants ainsi que des propositions de logement essentiellement faites par le bailleur social Habitat Audois.**

L'insertion professionnelle

Des démarches vers l'insertion professionnelle ont été engagées dès que la situation l'a permis.

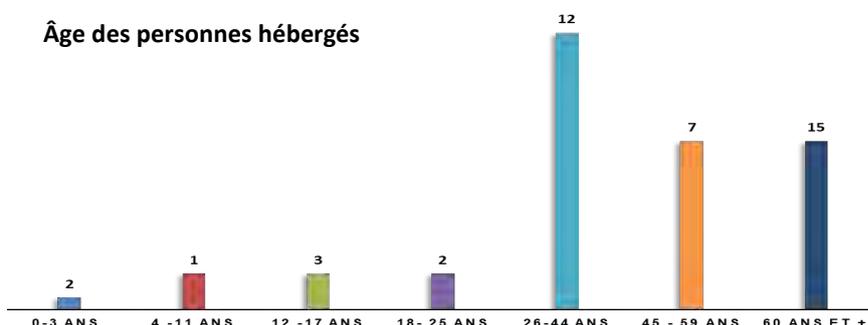
Nous constatons plusieurs freins autour de l'emploi ou de la formation :

- Barrière de la langue : difficulté de communication, de compréhension du français (parlé, lu, écrit)
- Peu ou pas d'expérience dans le domaine de l'emploi en France, pas de réseau relationnel
- Non-reconnaissance de certains diplômes étrangers (cursus scolaire différent),
- Problèmes de santé.

Au cours de l'année 2023 :

- 11 personnes ont été inscrites à Pôle Emploi
- 1 CDI temps plein dans une entreprise textile pour un poste de manutentionnaire
- 2 contrats intérim agent d'entretien/manutentionnaire
- 2 personnes ont occupé un emploi saisonnier dans le secteur du tourisme/hôtellerie.
- 1 stage professionnel dans le secteur informatique

Âge des personnes hébergés



## COORDINATION COHÉSION DU PÔLE

Pour le secteur asile/réfugié l'enjeu consiste à harmoniser ce qui peut l'être (pratiques, savoir-faire, outils...), traduire notre expertise manifeste, empirique, notre longue expérience en procédures et protocoles ; en gardant la couleur, la pâte, l'estampille de chaque équipe ; pour passer de l'unique identité de son établissement à celle nouvelle, à construire, contenante et inclusive du pôle asile/réfugiés FAOL.

En 2023, dans cet état d'esprit nous avons mis en place :

### ⇒ Des formations collectives et transversales à l'ensemble des salariés du pôle en collaboration avec France Terre d'Asile

- « Gestions des priorités & postures professionnelles »
- « Travailler avec des demandeurs d'asile souffrant de psycho traumatisme »
- « Préparer le récit de vie pour l'entretien OFPRA »
- « Appréhender le fait religieux en travail social »
- « Les problématiques addictives des personnes en situation d'exil »

### ⇒ Des séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles pour les équipes

(+ - 5 séances/an)

- CPH : nous avons reconduit cette instance en place depuis 2018
- CADA Lagrasse/Narbonne : cette instance est en place depuis début 2020
- HUDA et HUDC : les séances se sont tenues tout au long de 2023

- CADA Carcassonne : les séances ont été instituées en 2022 et poursuivies en 2023

### ⇒ MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'ASTREINTE

Une astreinte pour l'ensemble des structures du pôle Asile/Réfugiés FAOL, assurée par les chefs de services du pôle, est venue remplacer une veille téléphoniques, floue, discutable sur le plan du droit du travail.

### ⇒ CONVENTIONS AVEC DES PARTENAIRES

- **ADN Agence du Don en Nature** : moins de gaspillage, plus de partage, lutter contre l'exclusion par le don de produits neufs. ADN est une association mettant en place une plateforme entre le monde associatif et les entreprises.

Dans ce cadre, elle collecte des dons en nature auprès des entreprises et les distribue (gratuitement ou à des prix dérisoires) aux associations partenaires d'ADN. (alimentation, produits d'hygiène corporelle, produit d'entretien, couches bébé, serviettes hygiéniques, linge de maison...)

Ce partenariat ADN vient atténuer la précarité quotidienne de nos hébergés, Il nous importe, d'offrir des conditions d'hébergement empreintes de dignité.

- **GSF Gynécologie Sans Frontière** : avec des bénévoles audois, (gynécologue, infirmière, sage-femme), GSF propose des ateliers ou groupes de paroles ou des entretiens individuels permettant d'aborder les thématiques de santé sexuelle, de mutilations génitales, de contraception, de santé, de violences faites aux femmes.

Une mise en lien et un accompagnement vers les structures de soin est aussi possible. GSF

peut également intervenir pour former les intervenants des structures d'hébergement, sensibiliser les équipes aux problématiques de violences faites aux femmes, de mutilations sexuelles, des soins et suivi gynéco-obstétrique en milieu précaire.

- **ADOC**, souscription et abonnement individuel pour chaque salarié au portail documentaire pour les professionnels de l'asile & des migrants alimenté par Forum Réfugiés

- **Culture du Cœur Aude**, s'adresse aux familles et aux personnes en situation d'isolement dans le département avec la conviction que la culture constitue un extraordinaire levier d'insertion, d'aide à l'apprentissage de la citoyenneté et à la reprise d'autonomie. A travers son dispositif régional, Cultures du Cœur Aude assure la promotion des valeurs républicaines de solidarité, de citoyenneté et de vivre-ensemble.

- **La banque alimentaire**: les structures du pôle asile sont adhérentes de cette institution caritative et solidaire, concernant un dépôt de la BA (administrativement géré par l'HUDC) mutualisant une offre et une distribution de denrées pour l'ensemble de nos hébergés.

- **RECONNECT** est une association portée par le groupe SOS qui a pour mission de mettre le numérique au service de l'inclusion sociale des populations les plus précaires; elle a développé une plateforme accessible interne. Elle permet aux professionnels de renseigner, stocker et partager de manière sécurisée les informations et les documents sociaux, administratifs et personnels relatifs aux bénéficiaires. Cette plateforme propose : un logiciel par structure (1 050€/structure), un suivi des données, de l'accompagnement compilables en statistiques, un coffre-fort numérique pour chacun de nos hébergés et une uniformisation des pratiques, des rapports d'activité.

Au 01/01/2023, chaque structure du Pôle est dotée de ce logiciel et inaugure la fin des dossiers papier.

### ⇒ LIGNES BUDGÉTAIRES SANCTUARISÉES

Nous nous attachons à préserver ces lignes budgétaires significative, parce qu'au cœur de nos missions et en phase avec notre mise en œuvre des RBPP:

- vacation d'un ethno psychologue
- interprétariat et traductions
- déplacement des hébergés
- allocation de subsistance et exceptionnelle
- allocation BPI -25ans
- animation
- entretien / rénovation de nos logements
- documentation: abonnement à Forum Réfugiés pour les fiches infos pays et bulletins géopolitiques.

### CADRE LÉGISLATIF ET

#### RÉGLEMENTAIRE

#### HUDA, CADA, HUDC ET CPH

### ⇒ POUR NOS ACTIONS

Notre activité se conforme aux dispositions réglementaires suivantes :

--En tant que chargés de l'accompagnement et du suivi social de nos résidents, notre pratique professionnelle s'inscrit dans les dispositions édictées par la Loi du 02 janvier 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

--Le Code de l'Action Sociale et des Familles.

--Le Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et du

Droit d'Asile.

--Les Conventions signées entre l'Etat et la FAOL relative au fonctionnement des services HUDC, CADA, HUDA et CPH.

--le SRADAR 2021-2023: Sché-

ma Régional pour l'Accueil des Demandeurs d'Asile et les Réfugiés. Il est essentiellement axé sur la durée de la procédure, sur des actions visant l'intégration des BPI et sur la fluidité des entrées et sorties des hébergements dédiés.

### OBSERVATIONS DES FREINS À la PRISE EN CHARGE ET AU-DELÀ À l'INSERTION :

#### ⇒ SANTÉ

La prise en charge de la santé de nos hébergés tend à se dégrader :

--Les cabinets médicaux du Carcassonnais sont saturés, et refusent nos nouveaux patients, nous ne pouvons plus honorer l'obligation qui est faite de déclarer un médecin traitant pour nos hébergés.

--La saturation des cabinets médicaux réduit l'offre de soin, le délai d'obtention des rendez-vous est de plus en plus long.

--de nombreuses pathologies dites tropicales et parasitaires (Paludisme, Amibiase, Bilharziose, Salmonellose...) ont du mal à être diagnostiquées par les médecins généralistes. .

--les traumatismes subis, la souffrance psychologique, le déracinement sont difficilement pris en compte et/ou traités, alors que la grande majorité de nos hébergés auraient besoin d'un suivi.

En tant que professionnel, il est difficile d'orienter les personnes vers les psychologues et les psychothérapeutes en sachant que les séances sont peu adaptées au public : coût, culture, barrière de la langue

...

Depuis 2017 le constat reste le même, le département de l'Aude abrite sur son territoire un nombre conséquent de dispositifs dédiés aux demandeurs d'asile, réfugiés, étrangers, migrants...

La prise en charge de la santé de ce public particulier peut

gagner en efficacité si nous inventons une approche ciblée, qui intègre réellement la réalité sanitaire de ce public.

Il nous semble pertinent de sensibiliser et constituer un réseau de médecins généralistes et/ou hospitaliers pour pouvoir organiser un dépistage systématique des affections tropicales.

Pour les souffrances psychologiques et les pathologies psychiatriques, il convient de s'inspirer des consultations du Comède et des prises en charge du Centre Primo Levi.

#### ⇒ ACCOMPAGNEMENT

Il nous semble qu'il faudrait qu'un référent institutionnel soit désigné pour garantir aux BPI la co construction d'un projet cohérent et personnalisé d'intégration sociale-professionnelle.

Faute de quoi nous revivrons ce qui nous laisse un sentiment d'insatisfaction malgré un parfum de réussite...

Les BPI (notamment les isolés de -25 ans) ont été inscrits dans divers dispositifs d'insertion ; les prestataires de ces actions tirent un bilan plus que positif, les objectifs du cahier des charges sont atteints, ils soulignent l'engouement, la détermination de ce public.

Les BPI ont obtenu des certificats, des compétences, mais, à la fin de ces temps de formation, ils se voient proposer, via un autre prestataire, d'encore entrer dans un nouveau cycle de formation et stages où là encore, leur savoir être sera loué...

C'est ainsi qu'un jeune saute de dispositif en dispositif, suit un cursus de formation cuisine, puis mécanique, enchaîne sur un diplôme de maçon et repart dans un chantier d'insertion...

## TUTELLES : Ministère de l'Intérieur, DDETSPP, OFII, Conventions ETAT/FAOL

Les CADA et CPH fonctionnent avec une convention Etat/FAOL d'une durée de 5 ans, en avril 2020 elle a été renouvelée pour les CADA, celle du CPH le sera courant 2022.

L'HUDA, fonctionne depuis 2020 avec une convention Etat/FAOL pour 2 ans.

L'HUDC fonctionne, depuis sa création, avec une subvention annuelle.

### ⇒ POUR LA DEMANDE D'ASILE

L'OFPRA et la CNDA : organismes compétents pour la détermination du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire

L'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) et la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) examinent un dossier unique de demande d'asile, rendent et motivent leurs décisions respectives en référence :

--au préambule de la Constitution du 27 octobre 1946) « Tout Homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté, a droit d'asile sur les territoires de la République. ».

--à l'article A-1-2° de la Convention de Genève de 1951 qui stipule que « le terme de réfugié s'applique à toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social, ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou que si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner. »

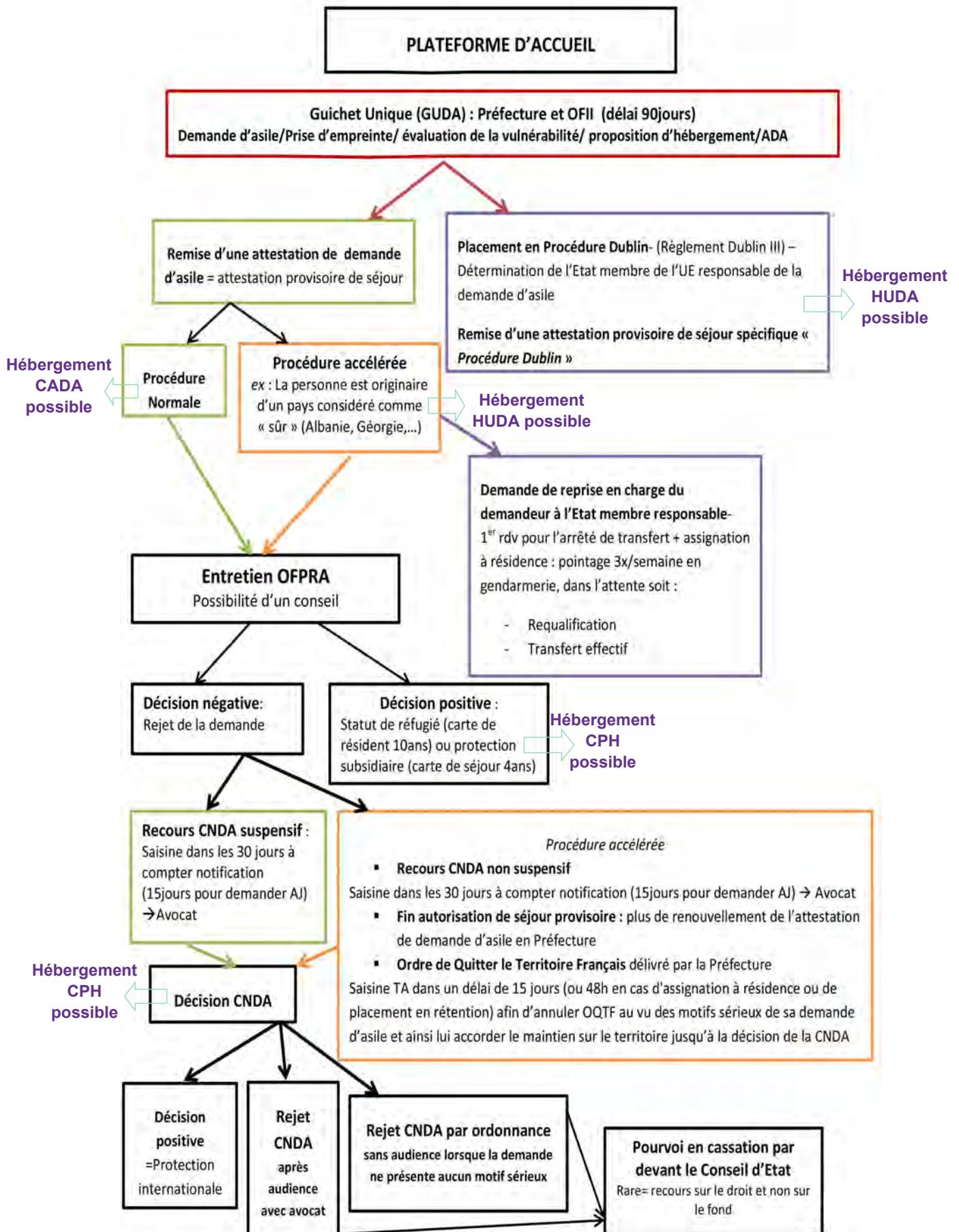
--pour l'attribution de la Protection Subsidiaire, à l'article 3 de la Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales qui précise que « Nul ne peut être soumis à la torture, ni à des peines ou traitements inhumains ou dégradants. » Cette protection est accordée si la personne est exposée dans son pays d'origine à la peine de mort ou une exécution et si en tant que civil la personne est exposée à une menace grave et individuelle contre sa vie ou sa personne en raison d'une violence aveugle résultant d'un conflit armé.

## Missions « communes » HUDA, CADA, HUDC

La saturation des dispositifs d'insertion (spécifiques : CPH ou de droit commun : CHRS, IML ...) fait que des structures, initialement dédiées aux demandeurs d'asile, assument de fait l'insertion sociale et professionnelle d'un public BPI présent sur leur effectif.

Finalement, avec des prix de journées disparates, ces services assument quasiment les mêmes fonctions.

« Parcours du combattant pour les demandeurs d'asile »



**49**

Salariés  
soit  
34,14 ETP



**638**  
personnes hébergées

**241** personnes admises  
**214** personnes sorties



**372** adultes

**266** enfants

**165** Isolés



**506**  
places d'hébergement :

**123** places HUDA

**200** places CADA

**60** places CPH

**93** places HUDC

**30** places ADHOC Ukraine

**117**  
logements (d'hébergement en diffus)



**Territoire**

Carcassonne, Trèbes,  
Alzonne, Castelnaudary,  
Quillan, Espéraza,  
Narbonne, Lagrasse



**Prix de journée 2022**

HUDA : 17 € / place

CADA : 19.50 € / place

CPH : 25 € / place

HUDC : 12.95 € / place

ADHOC Ukraine : 35 € / place

## Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile - l'HUDA



**Cheffe de service:** Magali BONHOMME

Prix de journée : 18,50 €, majoré à 18,80€ au second semestre 2023

Capacité d'accueil : **123 places**

Hébergement en diffus modulable et en cohabitation pour les isolés

31 appartements

Territoire : Carcassonne (Ozanam), Trèbes (l'Aiguille), Alzonne, Castelnaudary (les Fontanilles), Quillan, Espéraza

L'équipe est composée de :

--1 cheffe de service de l'HUDA (1 ETP)

--5 intervenantes sociales (5 ETP)

Les personnes hébergées en HUDA sont des personnes ressortissantes de pays tiers hors Union européenne, qui souhaitent faire une demande d'asile en France. Les personnes peuvent être en procédure Dublin, normale ou accélérée.

L'HUDA a vocation à héberger des familles ainsi que des personnes isolées (homme/femme).

> **Sortie HUDA** : 73 personnes

**25 personnes isolées**

**48 personnes en famille soit 10 familles** dont :

-- 26 personnes déboutées

-- 45 personnes BPI

-- 1 personne Dublin, réadmission

-- 1 abandon

### Durée de séjour des personnes sorties :

-- moins de 6 mois : 2 personnes

-- 6 à 12 mois : 13 personnes

-- 12 à 24 mois : 35 personnes

-- Plus de 24 mois : 23 personnes

Sur les **190 personnes** prises en charge par l'HUDA en 2023 :

-- 32 personnes ont reçu une décision d'une des instances de l'asile (OFPRA ou CNDA).

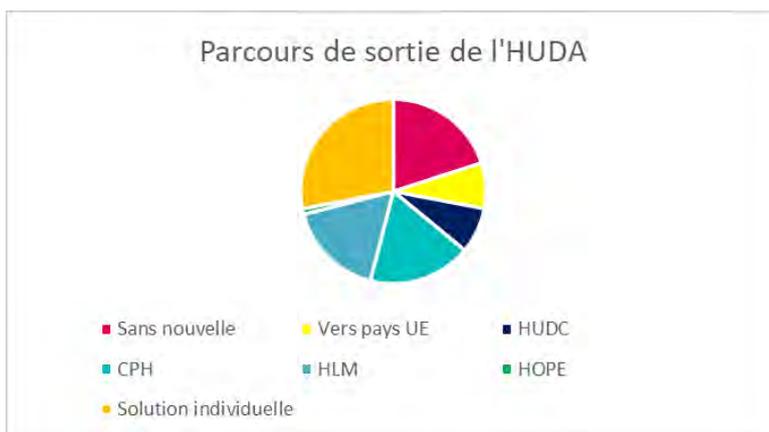
-- 75 personnes étaient dans l'attente d'une convocation (OFPRA ou CNDA), en attente d'une réponse (OFPRA ou CNDA), en procédure Dublin

-- 26 personnes déboutées

### 30 nationalités différentes :

Géorgienne, Afghane, Erythréenne, Malienne, Guinéenne, Somalienne, Camerounaise Irakienne, Libyenne, Algérienne, Soudanaise, Gambienne, Burkinabaise, Ivoirienne Sénégalaise, Nigériane, Turque, Marocaine, Bosnienne, Albanaise, Bangladaise, Tchadienne, Congolaise, Gabonaise, Russe, Béninoise, Éthiopienne, Pakistanaise, Moldave.

Parmi les personnes hébergées par l'HUDA en 2023, les afghans ont été les plus nombreux avec 47 personnes.



## Centre d'accueil pour demandeurs d'asile - Le CADA de Carcassonne

### Le CADA de Carcassonne EN QUELQUES CHIFFRES



**179**  
personnes hébergées

**122** Adultes      **57** enfants

**89**  
personnes en familles  
Dont **17** familles monoparentales,  
soit **53** personnes.

**90**  
personnes isolées.

**27** femmes

**95** hommes

**27** filles

**30** garçons

Personnes ADMISES **71**  
Personnes SORTIES **63**

**Cheffe de service** : Fabienne TIGLITH

Capacité agréée: **90** personnes

Public hébergé : solliciteurs d'asile de toutes origines en famille ou isolés

Prix de journée : 21.35 €

Mode d'hébergement : diffus (modulable et en cohabitation).

Territoire : Carcassonne (Viguiers, St Jacques, La Conte, Joliot Curie)  
Castelnaudary, Trèbes:

21 appartements

L'équipe est composée de :

-- 1 responsable du CADA (1 ETP)

-- 6 intervenants sociaux (6 ETP).

Pour l'année 2023 les nationalités les plus représentées sont issues de l'Afghanistan, de la Guinée (Rép. De Guinée) et de l'Angola.

solution avec beaucoup de précautions).

Lorsque la situation le nécessite, nous faisons appel à des interprètes professionnels (Inter Service Migrant, COFRIMI) lors d'entretiens téléphoniques.

**Il faut souligner aussi l'importance des relations que nous entretenons avec les avocats des résidents**

En 2023, nous avons suivi 37 dossiers pilotés par des avocats (parisiens pour la grande majorité).

La conséquence de cette grande diversité est la multitude de

situations géopolitiques sur lesquelles nous devons avoir un minimum de connaissance et pour lesquelles nous devons être en capacité de dialoguer avec la personne. C'est un des intérêts de ce travail, mais c'est aussi une vraie difficulté.

Recueil d'informations : Il passe aujourd'hui principalement par la recherche sur internet.

En 2023, l'équipe à pris en charge **58 situations sur 24 pays**, et consacré 200 à 300 heures à ces recherches.

Echanges avec le résident : dans ce domaine, la langue reste la difficulté majeure.

Nous avons réalisé environ 10 % de nos entretiens en Français.

Nous avons au sein de nos équipes (CADA et services « parallèles ») une collègue arabophone et hispanophone, des travailleurs sociaux ayant une maîtrise suffisante de l'anglais pour nous permettent d'avancer sur beaucoup de situation.

Quand la situation des personnes le permet, nous faisons appel à des compatriotes du résident (nous utilisons cette

### **24 nationalités différentes :**

Soudan, Afghanistan, Libye, Ethiopie, Syrie, Erythrée, Guinée (rép. De Guinée), Bangladesh, Nigéria, Guinée (Bissau), Liban, Albanie, Angola, Chine, Colombie, Congo (Brazzaville), Congo (RDC), Côte d'Ivoire, Mali, Pakistan, Russie, Sénégal, Tchad.

## Centre d'accueil pour demandeurs d'asile - Le CADA de Lagrasse / Narbonne

### Le CADA de Lagrasse - Narbonne EN QUELQUES CHIFFRES



**90**  
Capacité d'accueil agréée  
dont **50** sur le site de Lagrasse

**79** Adultes      **60** enfants

**139**  
personnes suivies  
**23**  
Nationalités différentes.

**34** femmes  
**45** hommes  
**27** filles  
**30** garçons

Personnes ADMISES **68**  
Personnes SORTIES **59**

#### L'équipe

- Chef de service : 0.5 ETP + 0.5 ETP
- 4 intervenantes sociales sur le service de Narbonne, accompagnement global (4 ETP)
- 3 intervenantes sociales, accompagnement global, + 1 agent polyvalent + 1 technicienne de surface sur le service de Lagrasse (4.11 ETP)
- Taux d'encadrement : 1 pour 12 personnes

#### L'accueil

- Hébergement diffus (Narbonne) + semi-collectif (Lagrasse)
- Accueil de familles uniquement à Lagrasse sans cohabitation.
- Accueil de familles sans cohabitation + personnes isolées en cohabitation + 4 places fléchées LGBT+ en cohabitation 2+2.
- Accueil de 4 stagiaires sur l'ensemble des deux sites (stagiaires ME et TISF à Lagrasse et BTS ESF, ES, et stage pratique en entreprise IRFA SUD pour deux anciennes résidentes du CADA à Narbonne)

**Cheffe de service** : Xavier PERSIANI

Capacité agréée: **90** personnes au 1er septembre 2016

Extension places CADA en cours (20 places à Narbonne), autorisation soumise à une visite de conformité de la DDETSPP

Public hébergé : Demandeurs d'asile et public bénéficiaire d'une protection internationale, familles et personnes isolées

Mode d'hébergement : 13 appartements en hébergement semi collectif sur le site de Lagrasse  
12 appartements en hébergement diffus sur le site de Narbonne et de Port la Nouvelle.

#### Bilan 2023

Le chiffre des BPI est stable par rapport à 2022 alors que celui des déboutés a nettement baissé. Nous observons l'arrivée de demandeurs d'asile issus de nouveaux pays de provenance comme l'Amérique du Sud (Colombie, Venezuela) dans lesquels l'insécurité et les problèmes politiques sont en recrudescence. La répartition Hommes-femmes penchent en faveur des hommes sur l'ensemble des deux services (60% contre 40%) mais nous avons beaucoup plus de représentants hommes sur Narbonne (isolés) alors que les femmes sont majoritaires à Lagrasse (familles monoparentales). La durée des procédures a tendance à diminuer mais nous avons encore des personnes qui restent au CADA au-delà de 18 mois, durée due à de multiples facteurs. Les déboutés du droit d'asile partent rapidement du CADA sans que la préfecture n'ait recours aux RMU.

Cependant les BPI en présence indue sont encore nombreux du fait de contraintes multiples : les moins de 25 ans qui ne perçoivent pas le RSA, des problèmes récurrents avec la CAF pour le versement du RSA, les difficultés de trouver un logement adapté dans le département qui connaît une saturation au niveau de l'Habitat social, des difficultés pour trouver une formation professionnelle ou un emploi, la vulnérabilité des familles, la composition familiale (familles nombreuses). Avec le déploiement du dispositif AGIR dans l'Aude, nous espérons accélérer les démarches dans tous ces domaines.

#### 17 nationalités différentes

Afghanistan, Irak, Colombie, Algérie, Liban, Burkina Faso, RDC, Russie, Nigéria, Gabon, Sénégal, Cameroun, Géorgie, Guinée, Madagascar, Sainte Lucie, Chine.

#### Perspectives 2024

- ▶ Préparer l'évaluation externe (1er

trimestre) avec les équipes, notamment en retravaillant le PACQ

- ▶ Réaménager les bureaux du service de Narbonne afin que chaque salarié ait un espace de travail personnel et autonome, rendu possible par l'arrêt d'une activité du pôle formation (qui libère de ce fait des espaces de travail)

- ▶ Avoir une réflexion avec la direction générale, la cheffe de pôle et les équipes sur l'organisation des astreintes.

- ▶ Traduire le livret d'accueil résidents en FALC

- ▶ Elaboration d'un livret d'accueil « salariés et stagiaires »

- ▶ Mutualiser les achats de matériel mobilier, électroménager, fournitures de bureau en lien avec le Pôle Patrimoine de la FAOL

- ▶ Continuer le travail de dématérialisation pour l'ensemble des documents papiers et se mettre en conformité avec la loi 2002/02 à tous les niveaux (sécurité, RGPD, bientraitance...)

- ▶ Formaliser le travail de partenariat en signant des conventions avec les associations avec lesquelles on travaille et avec de nouveaux partenaires

- ▶ Organiser une journée « portes ouvertes » au CADA de Narbonne pour les 10 ans d'existence de la structure

- ▶ Coordonner et mutualiser nos actions avec celles du dispositif « AGIR » pour les BPI

- ▶ Traduire « la charte des droits et libertés de la personne accueillie » dans plusieurs langues

## Centre Provisoire d'Hébergement - le CPH de Carcassonne

### LE CPH EN QUELQUES CHIFFRES

60 places agréées



103 personnes hébergées

59 adultes

44 enfants

17 familles

dont 7 familles monoparentales

29 personnes isolées

43 personnes admises

43 personnes sorties

11 nationalités

16 logements

### L'ÉQUIPE DU CPH

#### 6 salariés :

- 1 ETP Chef de service
- 1 ETP CESF Santé
- 2 ETP ES-TS CAF/Logement
- 2 CESF-ES Insertion Pro

En obtenant une protection internationale, les résidents du CPH ont l'autorisation de s'établir en France et bénéficient de tous les droits communs, à l'exception du droit de vote. La prise en charge est principalement axée sur la préparation de la sortie du CPH vers une solution adaptée en termes d'autonomie et d'insertion.

L'accès à un logement est une étape cruciale, et pour y parvenir, nous avons établi des partenariats solides avec les bailleurs sociaux de Carcassonne (Alogéa, Habitat Audois

Chefs de service : Nicolas CLARY

Le séjour au Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) vise à accompagner les bénéficiaires d'une protection internationale les plus vulnérables dans leur insertion sur le territoire français, en les soutenant dans leurs différentes démarches administratives, en favorisant leur autonomie, et en leur permettant d'accéder à un logement de droit commun ainsi qu'à un emploi durable et/ou à une formation.

Le CPH fait partie de l'Accord Cadre départemental concernant l'insertion professionnelle des étrangers primo-arrivants dans l'Aude.

et Marcou-Habitat). Cependant, depuis la fin de l'année 2023, les délais d'attente pour obtenir un logement social s'allongent, poussant le CPH à se tourner vers le marché locatif privé.

L'entrée en emploi s'avère souvent plus difficile et généralement retardée. La réalisation d'une formation ou de stages constitue souvent un moyen d'accéder au marché du travail. Malgré une forte volonté d'intégration, les résidents doivent surmonter divers obstacles tels que la barrière de la langue, les différences culturelles, la "déclassification" sociale, les séquelles et traumatismes liés aux persécutions subies (mauvais traitements, tortures...), et l'absence de réseau relationnel.

Pour les bénéficiaires de la protection internationale âgés de moins de 25 ans, un "contrat tremplin" peut être proposé en fonction de l'avancement de leur projet professionnel, de leurs ressources et de leur capacité à gérer un budget et un logement. Ce contrat leur permet d'intégrer la Résidence Habitat Jeune de Carcassonne tout en continuant à être accompagnés par le CPH, le résiduel du loyer (restant après APL) est supportée par le CPH, jusqu'à ce que la personne ait les ressources et l'autonomie pour basculer complètement en Résidence Habitat Jeune. Cela représente une opportunité pour eux de vivre leur intégration aux côtés de personnes de leur génération par la participation à la vie collective, aux ateliers, aux loisirs, par le développement d'un réseau social favorisé par une structure (RHJ) adaptée à un public jeune.

Dans le cadre de ses missions, le CPH soutient les résidents dans leurs projets professionnels en les orientant vers des formations pré-qualifiantes, des emplois ou l'apprentissage de la langue française. Pour ce faire, le CPH dispose d'un réseau établi au fil du temps, comprenant des dispositifs de droit commun ainsi que des structures spécialisées pour les bénéficiaires de la protection internationale (BPI).

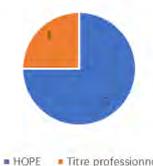
### INSERTION PROFESSIONNELLE

#### FORMATIONS PRÉ-QUALIFIANTES :

--**Projet PRO** : Ce dispositif aide les personnes éloignées de l'emploi à définir un projet professionnel, à acquérir les savoirs de base et à consolider une orientation professionnelle. Il vise également à encourager une dynamique de qualification et d'insertion professionnelle. En 2023, une personne a été positionnée dans le domaine du BTP .

--**E2C FAOL** : Cette formation, d'une durée de six mois renouvelables, permet aux participants d'améliorer leur niveau scolaire et de définir un projet professionnel. En 2023, trois personnes ont été sélectionnées pour intégrer cette formation.

Nombre de personnes ayant suivi des formations qualifiantes



## FORMATIONS QUALIFIANTES

- **Projet HOPE proposé par l'ETAT / L'OFII / AFPA**

Proposé par l'État via l'OFII et l'AFPA, ce projet est réservé aux personnes BPI. Il comprend 400 heures d'apprentissage (langue française, découverte d'un métier, consolidation du projet) et 450 heures en contrat de professionnalisation pour obtenir une qualification. L'entrée dans ce dispositif entraîne la fin de l'hébergement au CPH. Nous avons accompagné trois personnes sur ces dispositifs.

- **CQP Certificat de Qualification Professionnelle**

Il s'agit d'une reconnaissance des compétences professionnelles et des savoir-faire nécessaires à l'exercice d'un métier.

- **CFA**

Les Centres de Formations d'Apprentis.

- **Titres Professionnels AFPA Carcassonne**

Ces titres, délivrés par le ministère de l'Emploi, attestent du suivi d'une formation ayant permis au titulaire d'acquérir des compétences et qualifications spécifiques. En 2023, une personne a suivi cette formation : Agent de maintenance des bâtiments en alternance

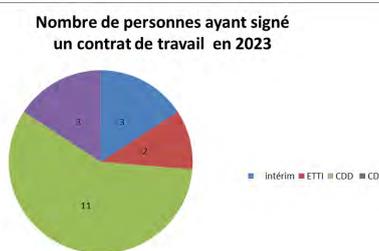
- **Stage en entreprise**

La période de stage permet aux stagiaires de la formation d'être au plus près de professionnels, de mettre en pratique des compétences acquises en centre de formation. Certaines personnes autonomes effectuent leur recherche seules et trouvent un stage en entreprise. (En 2023 : 7 personnes avec l'AFC FLE à visée professionnelle. Si besoin, nous accompagnons les personnes dans la recherche de lieu de stage.

## PLATEFORME INCLUSION

Depuis le 14 septembre 2020, une plateforme numérique facilite la mise en relation des candidats à l'emploi avec les employeurs solidaires et les accompagnants prescripteurs (prescripteurs habilités et orienteurs).

En tant que prescripteur, le CPH peut valider l'éligibilité des candidats.



Chaque année nous constatons, quelques obstacles dans la réalisation de certains projets ou pour l'exercice d'une activité salariée pour entrer dans les dispositifs d'insertion :

- difficultés liées à la barrière de la langue niveau A1 pas atteint

- professions exercées au pays ne correspondent pas aux exigences européennes (normes, techniques, formations...)

- difficultés liées à la reconnaissance des diplômes, et de leurs expériences non justifiables

- refus des agences d'intérim de donner du travail à des personnes qui n'ont pas une première expérience en France

- manque de place en crèche ou après d'assistante maternelle pour faciliter l'accès à l'emploi et aux cours de français (pour palier à ce dernier obstacle, les parents s'organisent, l'un participe aux cours de français le matin, l'autre l'après-midi. Cependant cette solution n'est pas favorable pour l'apprentissage du français et rallonge la période de formation au détriment de la recherche d'emploi).

## CAF / LOGEMENT

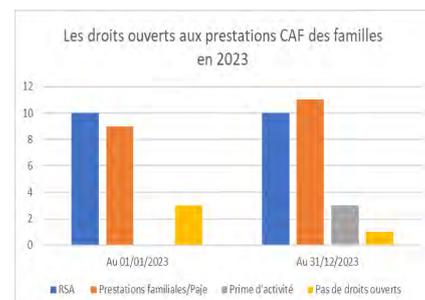
Dans le cadre de l'accompagnement pour l'accès aux droits, les bénéficiaires sont soutenus pour leurs démarches auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Nous sommes amenés à accompagner les personnes à réaliser des démarches en ligne pour permettre le maintien et l'ouverture des droits. De manière générale, on observe que la majorité des familles dépendent principalement des allocations versées par la CAF. Cette situation peut s'expliquer par :

- La faible maîtrise de la langue française, en dépit de la participation aux cours de français dispensés par le GRETA à Carcassonne dans le cadre de la signature du Contrat

d'Intégration Républicain (CIR), avec un volume d'heures pouvant atteindre jusqu'à 600 heures maximum ;

- Le niveau d'études dans le pays d'origine, qui limite l'accès à l'emploi ou à une formation rémunérée ;
- L'absence de solutions de garde pour les enfants âgés de 0 à 3 ans, particulièrement pour les familles monoparentales.

En 2023, le CPH a accueilli 13 familles. Le graphique ci-dessous montre qu'une seule famille n'a pu ouvrir ses droits aux prestations familiales et RSA en raison d'un blocage administratif du dossier. De plus, des demande d'ouverture de droits a été déposée par le CPH pour deux familles dont une jeune fille âgée de moins de 25 ans ayant donné naissance en 2023 .



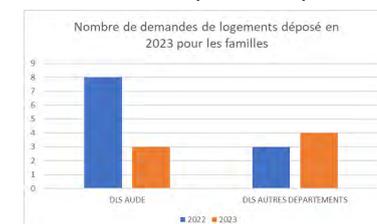
On constate une évolution entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023 notamment sur les personnes ayant ouverts des droits à la prime d'activité. En effet, au 01/01/2023, 9 isolés bénéficiaient de ce versement contre 14 au 31/12/2023. Cela peut s'expliquer par :

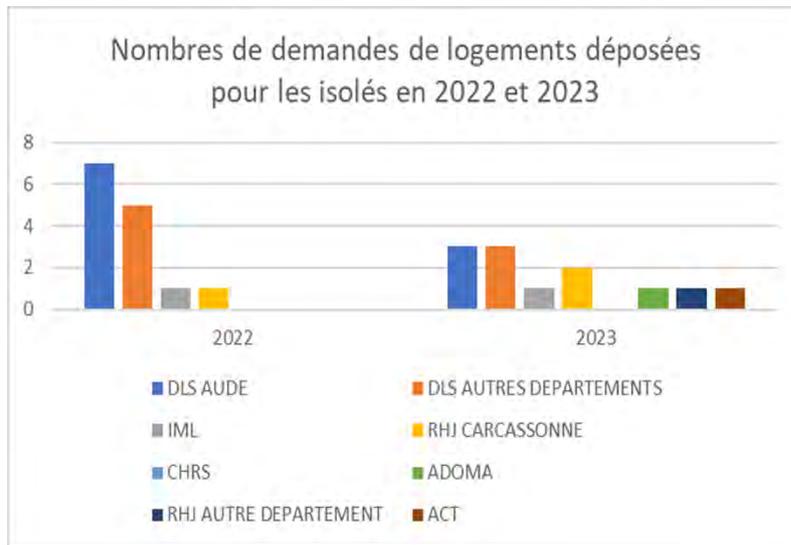
- l'entrée sur un dispositif de formation rémunérée (Pôle Emploi, apprentissage, ...)

- l'accès à un contrat de travail (CDD, contrat saisonnier juillet à septembre, missions intérimaires, ...)

### Les difficultés administratives rencontrées :

Les délais de transfert d'un dossier auprès de la CAF varient en fonction des départements et de la situation globale du dossier. En effet, lorsqu'une famille ou une personne seule arrive au CPH en provenance d'un autre département, l'équipe est chargée de procéder au changement d'adresse pour assurer le transfert du dossier dans un délai raisonnable et limiter les interruptions de paiements.





### Accès au logement

Le temps de prise en charge au CPH est aussi dédié à l'accompagnement des familles et des personnes seules dans leurs démarches liées à la recherche d'un logement autonome ou d'une solution d'hébergement adaptée à leur situation après le CPH. L'objectif pour les intervenants sociaux est de déterminer, avec les personnes concernées, la meilleure trajectoire d'accompagnement pour atteindre cet objectif.

L'entrée dans un logement autonome peut engendrer de l'anxiété, exacerbée par la barrière de la langue et la complexité du système administratif français, sans oublier la réalité du marché du logement en France.

### Accompagnement vers l'accès aux droits de santé

L'une des missions de l'intervenant(e) social(e) au Centre Provisoire d'Hébergement est de faciliter l'accès aux soins pour les résidents. Un accès rapide et efficace aux soins dépend du partenariat établi entre les intervenants sociaux et les différents acteurs impliqués. Ce travail en réseau permet de résoudre les difficultés administratives (renouvellement de la Complémentaire santé solidaire, transfert de dossiers entre départements, etc.) sans nuire à l'accès aux soins des résidents.

L'accompagnement ne se limite pas à l'ouverture de droits communs (carte vitale, complémentaire santé...) mais constitue un lien quotidien entre la personne et l'intervenant(e) social(e).

Dans un premier temps, il s'agit de mettre les résidents en relation avec un médecin traitant pour évaluer leur état de santé. Malheureusement, cette mission devient de plus en plus difficile à accomplir. Par conséquent, de nouvelles stratégies doivent être envisagées, telles que l'orientation vers les permanences d'accès aux soins de santé et les maisons médicales de garde (ouvertes la nuit).



## Hébergement d'Urgence de Droit Commun - HUDC

### L'HUDC EN QUELQUES CHIFFRES

**102**

Personnes hébergées



**50**

adultes

**52**

enfants

dont 6 familles monoparentales

**9** Personnes ADMISES

**14** Personnes SORTIES

**11** nationalités

#### 11 nationalités en 2023

Azerbaïdjan, Arménie, Russie, Algérie, Somalie, France, Liban, Géorgie, République Tchèque, Turquie, Nigéria.

#### L'équipe est composée de 4 salariés :

- 2 ETP Travailleur social
- 0.80 ETP Travailleur social
- 0.80 ETP Cheffe de service
- 0.33 ETP Coordinatrice du Pôle Asile/Réfugiés

Nous intervenons sur un accompagnement global et personnalisé visant le rétablissement/stabilisation/maintien renouvellement des droits de base.

Les personnes hébergées en HUDC sont en situation de précarité. Pour la plupart, sans revenus.

**Cheffe de service** : Eva BONHOMME

**Capacité d'accueil** : **93** places

**Prix de journée en 2023** : 12.95 € / place

L'HUDC est une solution de proximité, répondant de façon inconditionnelle, à un besoin urgent de mise à l'abri de familles SDF orientées par le SIAIO 11.

Hébergement en diffus dans 20 appartements du territoire :

Territoire : Carcassonne (Ozanam, La Conte, Fleming, Viguiier, St Jacques), Trèbes (l'Aiguille)

#### En 2023, 80 personnes soit 16 familles hébergées par l'HUDC FAOL étaient sans revenu.

Nous dirigeons et accompagnons les personnes dans le besoin vers les associations caritatives ou de solidarités présentes sur Carcassonne.

La FAOL, via la RHJ du Viguiier gère un dépôt de la Banque Alimentaire régulièrement approvisionné par les livraisons de la Banque Alimentaire France\*\* de Carcassonne. Les personnes hébergées à l'HUDC ont accès à cette aide alimentaire tous les 15 jours pour effectuer un complément de denrées.

Le Conseil Départemental peut aider financièrement les personnes sans revenus. Les usagers de l'HUDC demandent régulièrement un rendez-vous auprès d'une assistante sociale de secteur pour l'attribution d'une aide alimentaire sous forme de bons d'achats, d'espèce ou CAP (chèque d'Accompagnement Personnalisé).

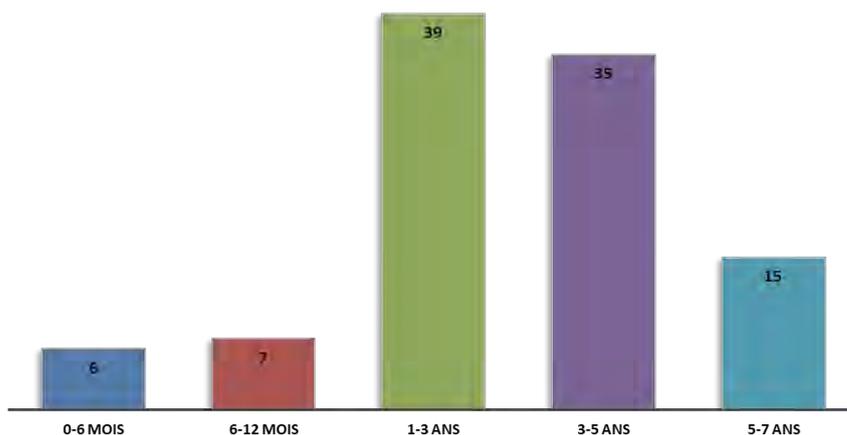
Nous pouvons les accompagner pour la première rencontre avec l'assistante sociale afin de présenter la situation de la famille.

#### En 2023 :

- **4 demandes de Logement Social**
- **2 personnes ont eu accès à un logement autonome**
- **3 Contingents Préfectoraux (CP) déposés dans l'Aude.**

Le Préfet dispose d'un droit de réservation de 30% de logements construits avec une aide de l'État. Il s'agit d'une commission gérée par le SIAO. Lorsque nous effectuons une DLS, une inscription en CP est réalisée systématiquement. Cette commission permet le traitement des demandes de façon prioritaire (hébergés en hébergement d'urgence).

#### La durée moyenne d'un séjour à l'HUDC



### L'insertion professionnelle

Nous constatons plusieurs freins autour de l'emploi ou de la formation :

- difficulté de communication, de compréhension du français (parlé, lu, écrit), barrière de la langue,
- peu, voire aucune expérience dans le domaine de l'emploi en France, pas de réseau relationnel,
- non reconnaissance de certains diplômes étrangers (cursus scolaire différent),
- problèmes de santé.

Au cours de **l'année 2023**,

- **11 personnes** ont occupé un emploi :
- **3 CDI** (BTP, hôtellerie, aide à la personne, agent de nettoyage),
- **4 CDD** (BTP, hôtellerie, soin à la personne, viticulture),
- **1 contrat d'apprentissage** paysagiste
- **2 jeunes** inscrits à la MLOA.

Sur 102 personnes hébergées **en 2023, 14 personnes ont quitté l'HUDC.**

**Nous remarquons que contrairement aux autres années, l'accès à un logement autonome via les HLM est en forte diminution. La saturation du parc social se ressent pour nos usagers avec des délais d'attribution très longs. Aujourd'hui, nous avons donc recours aux demandes en logement IML.**

La sortie de l'HUDC peut aussi se faire par une orientation vers un dispositif dédié aux réfugiés et/ ou demandeurs d'asile (HUDA/CADA/CPH) ou encore vers un dispositif spécifique ou d'insertion (Centre parental, CHRS, ...).

Pour améliorer le quotidien de nos hébergés, il nous tient à cœur de proposer des temps d'animation.



### Actions réalisées en 2023 :

- Activité pétanque & jeux extérieurs
- Ateliers dessins
- Sortie mer à Leucate
- Concert gratuit à Narbonne
- Activité marche et pique nique
- Sortie à la Magie de Noël
- Ateliers cuisine enfants et adultes animé par un chef cuisinier
- Sortie au Jump'R'parc & bowling

Dont plusieurs en partenariat avec le **service Culture de la FAOL :**

- Écoute sonore dans la nature
- Mouvements parents-enfants
- Spectacle Bonobo

Mais aussi avec le **service Vie Associative de la FAOL :**

- Projet autour du conte, de la lecture avec une visite de la Médiathèque Grain d'Aile de Carcassonne



## Service d'accompagnement de mineurs isolés - le SAMIE

### L'accueil des mineurs étrangers non accompagnés

Face au constat d'une augmentation spectaculaire de Mineurs Non Accompagnés (MNA) arrivant sur le territoire français, le SAMIE a une nouvelle fois réaffirmé sa volonté d'œuvrer en faveur de ce jeune public fragile et vulnérable.

L'année 2023 est une année de profondes transformations pour le SAMIE, en l'espace de quelques mois seulement, le service s'est considérablement développé et ce à plusieurs niveaux.

#### **Une évolution du public accueilli**

Par le biais de la signature d'une convention triennale avec le Conseil Départemental de l'Aude, le SAMIE a augmenté sa capacité d'accueil de 46 à 67 jeunes et s'est singularisé dans l'accueil des jeunes de moins de 16 ans arrivant plus nombreux sur le département.

Au cours de l'année 2023, le SAMIE a accueilli 30 nouveaux jeunes âgés entre 13 et 17 ans -26 d'entre eux avaient moins de 16 ans à leur arrivée - ce qui dénote une franche inversion dans le public accueilli avec une prégnance plus importante des moins de 16 ans en comparaison à l'année 2022. L'effectif total au sein du SAMIE a ainsi été porté à 53 jeunes accueillis. Dans le même sens, nous avons travaillé avec les autres services accueillant des MNA sur le département pour proposer des réorientations (13 en 2023) dans l'optique de travailler sur les parcours de vie en fonction de l'autonomie et de la capacité d'insertion professionnelle.

Au-delà de l'évolution de l'âge des jeunes accompagnés, le SAMIE a également accueilli deux jeunes filles ce qui est une première dans l'histoire du service depuis son ouverture. En effet le SAMIE accueillait une population exclusivement masculine, il est à noter que les jeunes filles subissent bien souvent des phénomènes de violences et/ou de persécutions dans leurs pays d'origine, elles accèdent difficilement à un projet d'exil et sont minoritaires quand elles y parviennent.

Autre nouvelle disposition, en soutien aux arrivées massives, l'accueil de jeunes en période de « mise à l'abri » en attente de leur évaluation et d'une éventuelle prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance. Nous avons accueilli dans ce dispositif, entre le mois d'octobre et de décembre 16 jeunes, dont la moitié sont restés dans notre service à la fin de leur période d'évaluation.

Le public accueilli au SAMIE se constitue de jeunes garçons et jeunes filles aux histoires de vie et aux parcours d'exil complexes -avec des traumas pour certains- tous aux prises à des problématiques liées à l'adolescence (changements physiques et physiologiques, quête identitaire, relation d'opposition avec l'adulte, désir d'émancipation, etc.).

#### **Le développement du site de Campus**

L'extension d'agrément des jeunes accueillis au SAMIE a induit la nécessité de développer la capacité d'hébergement en particulier sur le site de Campus. L'acquisition du troisième étage du bâtiment et les importants travaux menés durant

plusieurs mois afin de réhabiliter les lieux ont permis de créer : 18 studios supplémentaires, 1 salle d'animation dédiée aux jeunes, 1 salle de réunion et une cuisine collective et 4 bureaux pour les professionnels.

A ce jour, le site de Campus compte un total de 29 studios individuels avec une capacité totale d'accueil de 43 jeunes.

En parallèle, le SAMIE s'est également maintenu sur le site de l'Albatros situé en centre-ville et compte 9 chambres individuelles. Le service propose également d'autres types d'hébergements adaptés aux jeunes plus mûres et autonomes. Le SAMIE dispose ainsi de 13 places en Résidence Habitat Jeunes (RHJ) et 13 places en appartements diffus.

Les différents dispositifs d'hébergements dont dispose le SAMIE permet de proposer aux jeunes un lieu de vie adapté en accord avec leurs besoins, leurs particularités, leurs projets et participe ainsi à la prise en compte de leurs individualités.

#### **Un renforcement de l'équipe de professionnels**

La refonte du SAMIE a exigé de restructurer son organisation et son fonctionnement global, à plus forte raison, avec l'extension de places et le développement du site de Campus. Il est apparu primordial de repenser l'accompagnement des jeunes accueillis au regard de leurs besoins. La création d'un poste de travailleur social a permis le recrutement d'un éducateur spécialisé supplémentaire venu renforcer le pôle accueil.

A ce jour, le SAMIE compte une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels issus de différentes formations du secteur social (pour la majorité) mais également d'autres secteurs (sanitaire, hôtellerie). Ce panel de professionnels partage une culture commune de l'accompagnement du jeune public et propose un étayage intéressant enrichi par la mutualisation des compétences de tout un chacun.

Le pôle accueil :

Le pôle accueil se compose de 5 éducateurs dont les missions reposent principalement sur l'accompagnement global des jeunes de moins de 16 ans (apprentissage des codes sociaux, accompagnement dans la gestion des actes du quotidien, accompagnement à la scolarité, gestion du budget, gestion du logement etc.).

Un pôle transversal

L'équipe du SAMIE compte une référente santé, une maîtresse de maison, un gestionnaire administratif et locatif, une psychologue en vacation, 5 veilleurs de nuit, une technicienne de surface et une directrice de service. Ces professionnels interviennent de manière transversale au sein des deux pôles, en contact direct avec les jeunes accueillis, mais également en soutien aux équipes éducatives à travers leurs champs de compétences et leurs expertises.

Le pôle insertion :

Le pôle administratif se compose de 4 éducateurs dont les missions s'articulent autour de l'accompagnement des plus de 16 ans (accompagnement vers l'insertion professionnelle, accompagnement dans les démarches administratives et consulaires, gestion du budget, soutien l'autonomie, préparation à la sortie du dispositif etc.).

**Perspectives**

Au cours de l'année 2023, le SAMIE a démontré sa forte adaptabilité en réponse à un phénomène sociétal d'arrivées massives de Mineurs Non Accompagnés (MNA) sur le territoire français.

Au-delà de la réponse apportée en matière de protection de l'enfance, le SAMIE a réaffirmé ce qui constitue l'essence même de son identité, à savoir, le soutien et l'accompagnement de ce jeune public fragile et vulnérable.

Fort de son histoire, le SAMIE confirme aujourd'hui sa

singularité et son utilité dans l'espace public tant auprès des partenaires qu'auprès des financeurs.

Et toujours dans une dynamique collective associative, le SAMIE a su solliciter les équipes de la FAOL et nos partenaires habituels pour proposer des animations éducatives, culturelles et/ou sportives tout au long de l'année.



*Playa Tour / Ufostreet / Raid Nature avec l'UFOLEP*



*Séjour Convention Nationale du Livre à Rives des Corbières avec le service Culture*

## Les Résidences Habitat Jeunes - FJT Carcassonne / Castelnaudary / Limoux



Les Résidences Habitat Jeunes de la FAOL facilitent la mobilité des jeunes de 16 à 30 ans en leur proposant des logements, des services et un environnement propices à l'expression individuelle et collective. Une gamme de logements très large (de 18m<sup>2</sup> à 55m<sup>2</sup>) permet de couvrir les besoins des jeunes en situation de transitions.

Vivre en Résidence Habitat Jeunes, c'est avoir un chez soi pour se poser et mieux poursuivre son chemin ; c'est aussi expérimenter la mixité et le brassage social, avec créativité, respect de la différence et solidarité.

### Nos prestations

#### Une offre de 301 places

Castelnaudary : 60 places,

Carcassonne : 182 places,

Limoux : 59 places

- Jeunes de 16 à 30 ans en situation de mobilités sociale, géographique ou économique.

- Sur chaque site : 1 à 4 places d'accueil d'urgence, également 6 à 15 places conventionnées ASE avec le Conseil Départemental de l'Aude.

#### Services RESTAURATION :

À Carcassonne le restaurant associatif a connu des difficultés pour que l'activité revienne à la normale. Impacté par une baisse de fréquentation et des difficultés économiques, le service de restauration de Castelnaudary a fermé définitivement au 1er janvier 2023. Celui de Carcassonne continue de vous accueillir et ce depuis plus de 50 ans.

#### Accompagnement et insertion professionnelle:

Le réseau Habitat Jeune propose un accompagnement global qui prend en compte: suivi des démarches administratives, gestion du budget, recherches de logement autonome, recherches d'emploi, accès à la mobilité, aux loisirs, accès aux soins et à la citoyenneté.

En plus du travail réalisé en interne, les équipes Habitat Jeunes s'appuient sur un réseau partenarial riche: CAF, Conseil Départemental, MLOA, SPIP, Pole emploi, CPAM, CSAPA, ESAT, CMP, etc. Pour

l'équipe socio-éducative HAJ, il s'agit de mettre en place une dynamique pour maintenir la motivation des jeunes et éviter la solitude.

#### Mobilité :

Pour accéder à l'emploi, mieux vaut être mobile. HAJ Castelnaudary est associée à La Roue qui Tourne pour proposer des locations de scooters et de vélos et HAJ Limoux met en place la location de vélo et accompagne les jeunes à trouver des solutions (mobilité douce, aide au transport en commun...).

Habitat Jeunes Carcassonne propose des services de location de deux roues en interne : scooter électriques et vélos pour circuler à moindre coût.

Les trois structures accompagnent également les jeunes dans leurs démarches liées au passage du permis de conduire

#### Les équipes Habitat jeunes pluridisciplinaires

En 2023 ce sont **31 personnes au service des jeunes** : 17 sur Carcassonne 7 sur Castelnaudary et 7 sur Limoux

Des équipes composées d'agents d'accueil, veilleurs de nuits, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, assistantes sociales, conseillères en économie sociale et familiale, cuisiniers, agents polyvalents d'entretien et de restauration, gestionnaires locatifs, animateurs et directeurs.

### CHIFFRES-CLÉS



**301 places**

dont **6 places** pour de l'urgence, dont **40 places** en diffus sur les trois villes



**630**

demandes en 2023

**416**

jeunes accueillis



**33.2%** **66.8%**

de femmes d'hommes

Les hommes sont plus représentés en 2021, comme les autres années. L'explication est liée au public de jeunes étrangers qui sont tous masculins.



**79.5 %**

sont originaires du Département de l'Aude

**7%**

arrivent d'autres départements de la Région Occitanie

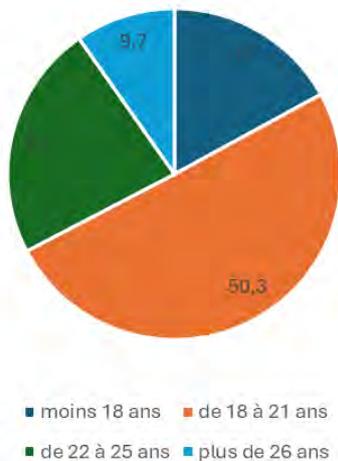
**5.5%**

proviennent d'autres régions de France (82 communes)

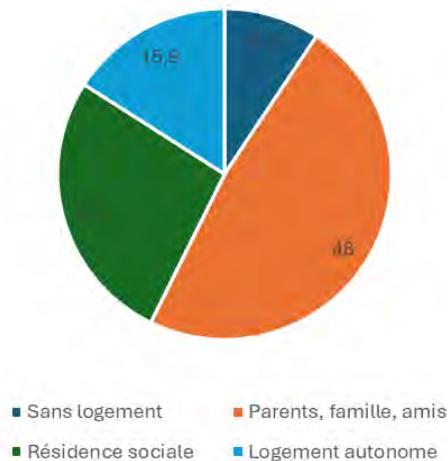
**8%**

arrivent de pays étrangers

Age des résidents à l'entrée



Chez qui vivaient ils avant ?



### Habitat Jeunes, bien plus qu'un logement ...

**Les logements sont meublés et équipés avec des prestations associées** : restaurant associatif, Wifi, laverie, coin sport, cuisine pédagogique, bar collectif, babyfoot, billard, TV, bibliothèque...

### Accès aux droits et à la santé

Démarches administratives (CAF, CMU, déclaration d'impôts), accompagnement aux premiers rdv et mises en relation avec les partenaires.

### Accès au logement

Préparation des dossiers pour les bailleurs sociaux, aide à la recherche de logement auprès de bailleurs privés, préparation du budget et aide au maintien dans le futur logement.

### Accès aux loisirs

Proposition d'activités culturelles, sportives, artistiques, musicales et gastronomiques.

### Aide à l'épanouissement

Accompagnement individuel adapté à la situation de chacun.

### Accès à l'emploi

Suivi des recherches, ateliers thématiques et mise en relation avec les différents partenaires.

### Accès au « mieux-être »

actions collectives et éducatives pour favoriser et développer le vivre ensemble.

### Une demande croissante sur les différents territoires

En 2023, la demande de logement est toujours aussi importante. Les différents projets de développement sur les territoires sont donc d'actualité:

- Habitat Jeunes Carcassonne a ouvert une nouvelle résidence de 83 logements au 1er Septembre.
- La RHJ Limoux continue son développement en diffus puisque 7 logements sont à présent disponibles.

La gestion des demandes va vers plus de centralisation pour une meilleure orientation des jeunes.

### Une nouvelle résidence

Cette nouvelle résidence, baptisée Jean Zay par le Conseil d'Administration de la FAOL, porte le nombre de place de Habitat Jeunes Carcassonne à 157 dont 4 places dédiées à l'urgence.

**Une double Direction pour les HAJ de Limoux et Castelnaudary et une nouvelle organisation.**

Lucie Piccolo a pris la double fonction de direction des HAJ de Limoux et Castelnaudary au mois d'avril, suite au départ de Clémence Kérautret.

En septembre, Jacqueline Vivant éducatrice spécialisée à Limoux a intégré la formation CAFERUIS.

Ces changements ont fait évoluer la Résidence avec une nouvelle organisation. Claire Chabot, assistante sociale est venue compléter l'équipe, à mi-temps ainsi que Sandrine Bonnet, agent d'entretien a bénéficié d'une augmentation de temps de travail pour assurer de nouvelles fonctions administratives et de gestion locative.

En 2024, le travail de réorganisation des 2 HAJ va se poursuivre avec notamment la mutualisation des différents outils et documents utilisés.

**55% de nos résidents sont de jeunes actifs, 14% sont des demandeurs d'emploi, 31% sont scolaires ou étudiants.**

**28% gagnent moins de 488€/mois et 36% gagnent entre 489€ et 836€**

**78% de notre public vit sous le seuil de pauvreté de 1128€.**

**La durée moyenne de séjour est d'environ 9 mois. Cette durée c'est donc raccourcie par rapport à l'année précédente.**

## Quelques actions menées en 2023

### Habitat Jeunes Jean Macé - Castelnaudary

#### Action de dépistage « Fil Vert » :

Comme l'année 2022, l'équipe Mobile Hépatites du CH de Perpignan est venue faire une grande action de dépistage VIH/hépatites auprès des résidents en toute confidentialité et gratuité.



#### PAEJ de la Mission Locale :

Nous orientons les jeunes dans le besoin de soutien moral et psychologique vers les professionnels du Point d'Accueil Écoute Jeunes qui permet une écoute confidentielle et gratuite.

#### Intermède :

Depuis la fin d'année 2020, une intervenante d'Intermède se déplace sur la résidence s'il y a besoin et/ou de la demande pour des consultations jeunes consommateurs. Cette même intervenante a réalisé plusieurs soirées d'échanges autour de la thématique centrale des consommations. Cette proximité facilite énormément l'adhésion des jeunes. Elle permet à l'équipe d'orienter plus facilement les jeunes qu'elle repère afin qu'ils amorcent un travail pour réduire ou arrêter leur consommation.

#### Le CPEF de Castelnaudary :

Nous orientons les Jeunes vers le centre de planification et d'éducation familiale. Le CPEF assure, tous les mercredis matin, des entretiens autour de la sexualité et des relations affectives, des entretiens pré-ivg et un accompagnement, des consultations médicales en lien avec : gynécologie, contraception, IST, diagnostic de grossesses, IVG.

#### Sensibilisation aux violences intra-familiales :

Au travers d'un apéro débat et d'un accompagnement à la pièce de théâtre « Je me porte bien », l'accent a été mis sur la thématique des violences intra-familiales afin de permettre aux jeunes participants de réfléchir à leurs propres fonctionnements et limites.



## Habitat Jeunes Louise Michel - Limoux

### Le projet 100% gagnant: "Fini le gaspillage, je m'engage"

Dans le cadre de l'appel à projet 2023 de la Caf sur le thème « Et si on apprenait à mieux consommer », la résidence a obtenu un financement à hauteur de 2171,20€ de la Caf de l'Aude qui a permis aux résidents de pouvoir participer à différents ateliers :

- Récolte de fraises et de lavande à la résidence
- Réalisation de deux tartes aux fraises. Cet atelier avait pour but de cuisiner des fruits de saison.
- Ateliers couture : les 8 ateliers proposés ont permis aux résidents de s'initier à la couture (réalisation de lingettes, bouillottes sèches, pochettes, décorations, bracelets, customisation et reprise de vêtements personnels, ils ont eu lieu de fin août à fin novembre.
- Sortie eau vive : descente en cano-raft
- Atelier écriture : rédaction d'un texte sur le gaspillage. Celui-ci a été rédigé sous la forme d'un acrostiche avec pour titre « fini le gaspillage, je m'engage ».
- Sortie à l'atelier du livre : fabrication de papier artisanal, typographie du texte crée le 31 aout en atelier d'écriture et impression manuelle.
- Ateliers réparation de vélos : remise en état des vélos de la résidence et des vélos personnels de certains jeunes.
- Atelier pain arabe : fabrication de galettes « harcha » à base de semoule.

Au total, se sont 98 participations qui ont eu lieu dans le cadre de ce projet qui a été mis en place entre les mois de mai et décembre 2023.



Atelier couture 19.09.23

Fabrication de tartes aux fraises du jardin 25.05.23

Réparation de vélos 07.09.23

Atelier du livre 09.09.23

## Habitat Jeunes Jules Verne et Condorcet - Carcassonne

### **L'heureux cyclage :**

Les jeunes de la Résidence Habitat Jeunes Jules Verne ont eu l'idée de créer, au sein de leur résidence, un service de mobilité propre appelé « L'Heureux cyclage » basé sur le développement d'un parc vélo à destination des résidents, associé à la mise en place d'ateliers participatifs et solidaires inter résidents consacrés à la réparation et l'entretien de ces vélos.

### **Sorties courses à pied :**

Toujours dans l'objectif d'amener les jeunes à faire du sport, nous avons organisé plusieurs sorties courses à pied. Nous avons adapté nos circuits en fonction du groupe et de leurs capacités. 10 sorties ont été réalisées et nous avons participé à La Ronde du Cassoulet avec 5 résidents.

### **Soirées ciné débat :**

2 soirées ont été organisées sur des thèmes différents.

La première autour de l'immigration avec le film « Le chant des vivants ». Ce thème touche particulièrement nos résidents puisque nous accueillons des jeunes issus de l'immigration.

Le second, organisé par l'IUFM, traite du sujet du genre, question de société qui amène nos jeunes à la réflexion.

10 jeunes ont participé à ces actions.

### **Sécurité routière :**

Nous avons proposé à nos résidents une soirée sur la sécurité routière, plus principalement sur l'alcool au volant. Kévin, moniteur d'auto-école, est venu présenter et échanger avec nos résidents sur les conduites à risque en lien avec l'alcool. 10 jeunes ont participé à cette soirée. Ils sont en demande de ce type d'action liée à leur âge.

### **Consommations abusives :**

En lien avec l'IFSI de Carcassonne, un groupe d'étudiants infirmier ont proposé à nos résidents une soirée sur les consommations addictives que ce soit des stupéfiants ou des produits licites. 16 jeunes ont participé à cette soirée d'information, d'échange et de débat.

Inauguration du Mur Végétal à Condorcet :

Dans le cadre du concours 100% gagnant financé par la CAF de l'Aude, les résidents ont réalisé un mur végétal d'aromates grâce à l'implication des accompagnants et de nos prestataires dont Florie Belles, animatrice de l'atelier jardin du Lieu Ressources Insertion - Pôle Formation.



# Zoom

## Inauguration de la Résidence Habitat Jeunes Jean Zay - Carcassonne

Un projet de plusieurs années se concrétise.

Le FJT Jules Vernes du Viguier a fermé ses portes en septembre 2023 pour laisser place à la nouvelle Résidence Habitat Jeunes Jean Zay, inaugurée le 4 décembre 2023 par Habitat Audois, propriétaire du bâti.

Par la suite d'un appel à projet lancé en 2021, le bailleur social Habitat Audois a répondu favorablement à la demande la FAOL, par l'aide de partenaires financeurs : CAF de l'Aude, la Région Occitanie, Carcassonne Agglo, l'Etat, Action logement et la Banque des territoires.

En hommage à Jean Zay, engagé très tôt à la Ligue de l'enseignement du Loiret, intégrant le « conseil général » national de la Ligue en 1935 et élu député en 1932 à l'âge de 27 ans, où il est nommé ministre de l'Education nationale et des Beaux-arts dans le gouvernement du Front populaire dirigé par Léon Blum (1936), la FAOL a choisit ce grand homme pour baptiser ce nouvel espace d'accueil de jeunes en vue de leur apporter soutien et accompagnement dans l'entrée de la vie active.

« Les résidences habitat jeunes sont un des fleurons du secteur solidarité de la FAOL. Il ne s'agit pas seulement de fournir un logement : l'objectif est aussi de créer les conditions de socialisation des jeunes en favorisant leur mobilité, en encourageant le brassage culturel, en accompagnant leur intégration sur les territoires grâce à un encadrement par des professionnels. »

Composé de 83 logements - T1 et T1bis - la résidence offre un cadre de vie agréable pour les jeunes habitants par un espace collectif de détente et de restauration, un espace multimédia, une salle de sport, un garage à vélo, une laverie, des espaces vert et un solarium offrant une vue imprenable sur la Montagne Noire.



# Evolution

## Pôle Patrimoine

### Maintenance - Informatique - Mobilier / Immobilier

Depuis 50 ans, la FAOL gère des hébergements à destination de bénéficiaires très variés. Que ce soit dans des établissements collectifs ou des logements autonomes, cela nécessite un entretien et un suivi quotidien.

Aujourd'hui, c'est **plus de 500 hébergements sur le Département** gérés par différents services de la FAOL. L'enjeu est donc majeur pour poursuivre nos accueils dans les meilleures conditions possibles.

La création du Pôle Patrimoine répondait, donc, à plusieurs objectifs, se doter de moyens suffisants pour avoir la capacité de répondre, avec réactivité, aux besoins d'entretien et de sécurité de l'ensemble des bâtiments mais également d'assurer une gestion efficiente du patrimoine.

Outre les biens immobiliers, la modernisation de notre système d'information est indispensable pour répondre aux enjeux de sécurité informatique (SI), de protection des données mais également de dématérialisation pour assurer une communication interne fluide et rapide.

Mettre en cohérence nos différents logiciels pour obtenir une vision précise de nos activités, assurer la sauvegarde de notre SI ou encore définir nos infrastructures informatiques, sont autant d'objectifs poursuivis.

Dans ce contexte, le Pôle Patrimoine a vu le jour, en poursuivant les travaux entamés depuis plusieurs mois, en se décomposant en 2 branches, une sur la gestion des biens mobiliers et immobiliers et la 2<sup>ème</sup> sur la gestion des biens informatiques et des infrastructures.

## Pôle Restauration

### Le Viguiier

Historiquement, la restauration du Viguiier a toujours été rattachée à la RHJ Jules VERNE, pour proposer aux résidents une offre de repas le midi.

Depuis plusieurs années, ce service a évolué. Tout d'abord, parce que les jeunes, le midi, ont eu de moins en moins besoin de restauration soit parce qu'ils sont en stage, au travail ou encore en établissements scolaires.

Progressivement, le restaurant s'est tourné vers une vocation sociale en accueillant les salariés de la FAOL, des associations partenaires ou encore des bénéficiaires de nos différents dispositifs.

Quand, en 2023, la RHJ fut transférée dans des nouveaux locaux situés 26 avenue Claude BERNARD à Carcassonne (RHJ Jean ZAY), il a été nécessaire de repenser l'organisation.

Le Conseil d'Administration avait précisé 2 impératifs, maintenir notre présence sur le Viguiier, quartier historique pour la FAOL en tant que fédération d'éducation populaire, et pérenniser la restauration, lieu de vie et de partage.

Aussi, il a semblé évident d'en faire une entité à part entière avec son propre projet de service et ses axes de développement. Par conséquent, elle a été rattachée au siège de la FAOL puisqu'elle répond à un enjeu majeur de notre Conseil d'Administration.

Lors du premier semestre 2023, c'est plus de **13 290 repas servis**.



## PÔLE FORMATION

# Pôle Formation

## Les dispositifs d'accompagnement au projet

Le cœur de métier du service est l'accompagnement à la levée des freins pour favoriser l'insertion socio-professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi à travers des dispositifs financés par le Conseil Départemental de l'Aude la Région Occitanie, France Travail, la DREETS et le Fonds Social Européen;

L'équipe d'une vingtaine de salariés et prestataires, agit au quotidien dans la lignée des valeurs et convictions de la FAOL

- la prise en compte de l'Humain dans sa globalité,
- la lutte contre les inégalités, discriminations et exclusions,
- l'égalité hommes/ femmes,

### I/ En partenariat avec le Conseil Départemental de l'Aude

#### Prestation « Emergence au Projet Professionnel »

En partenariat avec le CB Agri 11 - La Fédération Aude, étant porteur du projet.

Chantal BRACH en assure la coordination et les suivis.

La prestation « Emergence du projet professionnel » est une étape de sensibilisation vers l'emploi dans le parcours de la personne, permettant d'intégrer des actions plus renforcées telles que la garantie d'activité départementale. L'objectif premier est de faire émerger un projet professionnel en travaillant sur les motivations, aptitudes, freins et obstacles et en accompagnant à la mise en œuvre du projet.

L'action est essentiellement menée de manière individuelle et ponctuée de quelques ateliers collectifs. Le parcours dure environ 6 mois.

**120 personnes ont bénéficié de cette prestation**

• Sorties dynamiques vers l'emploi :

- **20 personnes concernées :**
- 5 sorties en emploi durable (CDI/ CDD/ période intérim de plus

de 6 mois)

- 5 sorties en emploi de transition (CDD ou intérim de moins de 6 mois, contrat aidé)
- 10 créations d'activités

même de suivre le bénéficiaire dans la résolution des problématiques ciblées et la signature du contrat d'engagement.

**775 personnes ont été reçues en 2023**

#### « Référence en Insertion Socio-Professionnelle »

7 Référentes assurent leurs missions sur les 3 territoires:

Suzanne Solé, Aude La Torre, Valérie Roisan et Sarah Cabes à Narbonne

Catalina Cadiou et Jeanne Munoz à Lézignan

Christelle LOMBARD à Carcassonne

La FAOL est mandatée par le Département en qualité de Référent spécifique pour l'accompagnement des bénéficiaires RSA sur le bassin Carcassonnais / Narbonnais et Lézignan-Corbières.

Il est ainsi proposé aux bénéficiaires, orientés par les ALI compétentes, un accompagnement renforcé dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Le référent en insertion socioprofessionnelle effectue un suivi personnalisé par la levée des freins sociaux tout en aidant à la recherche d'un emploi avec pour objectif l'insertion professionnelle des bénéficiaires.

#### « Bilans diagnostic partagé pour les bénéficiaires RSA »

Prestation concernant les nouveaux entrants dans le dispositif RSA, en vue de la désignation d'un référent, sur liste nominative du Conseil Départemental, sur le territoire de Carcassonne, Narbonne et Port La Nouvelle.

La Fédération est mandataire du groupement avec le CFPM.

L'entretien individuel d'une heure environ permet de repérer les difficultés, les freins mais aussi les atouts et qualités pouvant être valorisés. Ce travail d'orientation et d'accompagnement permet la désignation du référent le plus à

La durée moyenne d'un parcours d'insertion est en moyenne de 21 mois.

**1010 personnes ont été suivies en 2023**

**296 personnes** sont sorties du portefeuille au 31/12/2023 :

142 bénéficiaires sont sortis vers autres référents

- dont 48 vers une autre RISP
- dont 67 vers la référence sociale (MDS)

56 bénéficiaires sont sortis vers pôle emploi

Autres sorties :

44 personnes ont déménagé sur un autre département.

11 personnes sont sorties pour emploi : 1 personne en CUI, 10 personnes en CDD ≥ à 6 mois et CDI.

26 Sorties pour augmentation des ressources liées au travail.

16 Sorties pour augmentation des ressources hors travail dont 9 pour invalidité et AAH.

8 sorties pour augmentation des ressources du foyer.

22 sorties pour radiation CAF.

« Action Passerelle Insertion – Le Biclou »

Emmanuelle Lelong puis Nathalie Hacène ont assuré animés ces ateliers au cours de l'année 2023.

Dispositif d'accompagnement global en amont de l'IAE en groupement ADAFF, FAOL et CFPM

La FAOL est intervenue sur les ateliers collectifs « Réussite Professionnelle » axés sur 3 thématiques: se connaître, s'ouvrir aux autres, mettre en pratique.

**14 bénéficiaires ont été accompagnés sur Castelnaudary**

**II/ En partenariat avec le Conseil Régional**

Dispositif Préqualifiant « Projet Pro »

Mandataire: FAOL

Partenariat : GRETA de l'Aude et des Pyrénées Orientales, CFPPA Campus Terre et Nature, Purple Campus, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude CFAI

Objectifs: de l'action de formation:

- Acquérir, renforcer et développer ses compétences
- Consolider ses savoirs de base
- Développer et valoriser les compétences transversales visant à améliorer la confiance en soi et l'employabilité
- Définir son projet professionnel en lien avec ses potentialités et en cohérence avec les réalités du marché du travail

**Les +**

Des passerelles vers les formations qualifiantes et diplômantes, des possibilités de poursuite de parcours de pré-qualifiant vers le qualifiant.

Découverte de plateaux techniques afin de faire émerger un projet professionnel

Réalisation de périodes en entreprise afin de consolider son projet professionnel.

Se confronter au monde du travail pour découvrir l'entreprise et appréhender les règles et valeurs du milieu professionnel.

Démarcher de façon autonome et réfléchi les entreprises correspondant à son projet professionnel.

Suivi post-parcours se déroulant pendant une période de 12 mois, avec un contact à 3, 6, 9 et 12 mois

A l'issue de la formation en alternance d'une durée moyenne de 3 mois, les stagiaires:

- ont pris conscience de leurs compétences et de leur potentiel qu'il transpose dans un cadre professionnel
- Ont défini, confirmé et validé un projet professionnel
- Ont les pré requis nécessaires pour leur permettre d'intégrer une formation qualifiante ou d'accéder à un emploi

**50 personnes ont bénéficié de l'accompagnement projet pro en 2023**

**III/ En partenariat avec Pôle Emploi**

Dispositif « Activ' Projet »

Marché Aude-Ariège

Mandataire (CFC)

Partenariat – CFPM et CIBC

Le Pôle Formation intervenant sur les territoires de Limoux et de Narbonne.

Cette prestation, dont le marché est arrivé à son terme en décembre 2023 après une reconduction temporaire de 6 mois s'adressait à tout demandeur d'emploi pour définir et confirmer un ou plusieurs projets professionnels,

**En 2022, la prestation « Activ' Projet » a été prescrite pour 250 demandeurs d'emploi pris en charge par le Pôle Formation.**

Ainsi, tout au long de l'année 2023,

nous pouvons dénombrer

**2219 personnes**

ayant bénéficié d'une prestation du Pôle Formation de la FAOL

# École de la 2ème Chance (E2C)

L'E2C est un dispositif d'action de formation professionnelle portée par la Région Occitanie Pyrénées – Méditerranée.

Ouverte depuis le 22 octobre 2007, l'École de Carcassonne est installée dans la bastide au pied de la cité médiévale.

Aujourd'hui, elles sont treize à mailler le territoire régional d'Occitanie afin de proposer une offre de formation de proximité contribuant à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion, c'est la volonté et l'engagement de la Région.

**Ce dispositif a pour but de favoriser l'insertion professionnelle de jeunes demandeurs d'emploi âgés de 16 à 29 ans.**



Écoles 2ème chance en Occitanie s'appuient sur une pédagogie adaptée à chacun et le système de l'alternance, grâce à des partenariats avec les entreprises du territoire.

Ce dispositif propose une formation "à la carte" pour chaque jeune, en entrées et sorties permanentes tout au long de l'année, afin d'acquérir et consolider les savoirs de base et les compétences nécessaires pour s'intégrer en entreprise, de définir un projet professionnel et personnalisé, réaliste.

Les stagiaires bénéficient d'une rémunération et d'une protection sociale pendant toute la durée du parcours de formation.

Durant leur formation, les stagiaires passent 40% de leur temps en entreprise, afin de découvrir de nouveaux métiers, d'acquérir les premiers gestes professionnels, sur des périodes de 2 à 4 semaines.

En centre, c'est à travers des projets pédagogiques variés, des interventions, des visites d'entreprise et de centres de formation que les stagiaires ouvrent le champ des possibles, consolident leurs savoirs et leur savoir-être.

Nous proposons un accompagnement post-parcours renforcé se déroulant pendant une période de 12 mois avec un contact à 3, 6, 9 et 12 mois avec un seul et même Référent dédié à l'action.

## Public accueilli

Demandeurs d'emploi inscrits au Pôle Emploi et répondant aux critères suivants :

- être âgés de 16 à 30 ans,
- sortis du système de formation initiale depuis au moins 6 mois,
- ayant quitté le système scolaire sans diplômes, ni qualification,
- relevant de mesures d'insertion socio-professionnelle.

Le critère d'entrée déterminant est la motivation des jeunes à s'engager dans une dynamique de formation et d'insertion professionnelle et d'en accepter les conditions.

Objectif final de sortie :

- intégrer un emploi dans le métier préparé,
- engager un processus qualifiant, en proposant différentes passerelles telles que : Cap métiers ou formations du PRQ pour acquérir une qualification dans un secteur défini.

## CHIFFRES-CLÉS



107

stagiaires accueillis en 2023



48

femmes



59

hommes

Age moyen :

20 ans

Parcours moyen d'un stagiaire :

640

heures en centre

417

heures en entreprise.

Au 1er janvier 2023, **22 stagiaires** poursuivent leurs parcours débutés en 2022.

**85 nouveaux stagiaires** ont intégré le dispositif par la suite, **soit un total de 107 stagiaires accueillis au sein de l'École de la 2ème Chance de Carcassonne.**



dont :

- 81 jeunes orientés par la MLOA
- 25 en candidatures spontanées
- 1 jeune orienté par le LRI

Le taux de mineurs sur le dispositif est stable depuis 2021 (31%)

En 2023, nous comptabilisons 33% de sorties avec solution (emploi, formation...)

**En 2023, nous comptabilisons 215 stages** dans des entreprises partenaires, formatrices :

- Restaurants du Cœur – service accueil de jour et à l'entrepôt
- Géant Salvaza
- Logigames
- Secours humanitaire – Arbre de Vie Internationale
- Service Maintenance/ Résidence Habitat Jeunes... – Ligue de l'enseignement, Fédération Aude
- Ecole Le Portrait
- Bricot dépôt
- Biocoop Tourne sol...

L'équipe pédagogique est composée de:

Chrystel Utrilla

Jeanne Robert Traeger

Philippe Rouquet

Nathalie Hacene

Gregory Huber

Matthew Hurst



# Lieu Ressources Insertion Du Pays Carcassonnais

Le Lieu Ressources, dispositif du Conseil Départemental de l'Aude, accompagne les bénéficiaires du RSA vers l'emploi, la formation, le logement, la santé, le surendettement, l'accès aux droits ...

L'objectif affiché par la loi du R.S.A. est d'accompagner tous les bénéficiaires vers l'emploi en prenant en compte leur situation sociale et professionnelle.

Le Lieu Ressources est un tremplin vers la formation, l'emploi et redynamisation sociale.

L'objectif est de mobiliser les bénéficiaires en vers leur parcours d'insertion et de retour à l'emploi en mettant en œuvre un accompagnement collectif et individuel à la levée des freins.

Le Lieu Ressources intervient dans l'accompagnement global de la personne dans l'objectif de les accompagner vers

- Favoriser l'autonomie
- Concilier vie personnelle et professionnelle.
- Mieux connaître ses droits et ses devoirs
- Assumer son rôle au sein de la famille et dans l'emploi
- Participer à la vie sociale
- Se sensibiliser à la gestion budgétaire
- Se sensibiliser à l'enjeu d'un bon état de santé et éventuellement engager des démarches de soins
- Se préparer à la recherche d'emploi, évaluer et définir un projet professionnel
- S'approprier les 1ers gestes professionnels par le biais des ateliers
- Identifier et valoriser ses atouts, ses points forts en vue de gagner en confiance
- S'approprier et utiliser des outils et techniques de recherche d'emploi.

## Public

Un accueil est assuré pour tout public se présentant dans le lieu par le biais :

- d'un partenaire du territoire
- d'une orientation vers une permanence
- par connaissance

Les ateliers accueillent en priorité les BRSA avec lettres d'orientation, ainsi que les personnes en Chantiers d'insertion, résidant en Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville.

A ces personnes s'ajoutent celles qui sont accueillies pour une orientation vers les permanences. Les bilans de chaque permanencier sont tenus à disposition du Département.

Christelle LEPINE , Armelle FERRER et Isabelle LE BORGNE assurent l'accompagnement individuel et collectif des bénéficiaires . Certains ateliers sont animés par des intervenants extérieurs

## Entretiens individuels

Ce sont des entretiens semi-directifs qui représentent une écoute permettant de mieux cibler les compétences, les besoins, les demandes des personnes et d'élaborer des objectifs d'insertion concrets.

## Les ateliers de redynamisation

Les ateliers répondent à différentes problématiques d'ordre social et/ou

## CHIFFRES-CLÉS



151

Lettres d'orientation reçues en 2023



90

ont bénéficié d'un accompagnement



73

femmes



17

hommes

professionnel et sont complémentaires. En entrées et sortie permanentes

## Ateliers

### « Savoirs de base »

Les ateliers Savoirs de Base vont permettre à la personne de réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, de maîtriser suffisamment l'écriture, le raisonnement logique, le repérage dans l'espace et le temps pour être autonome et à l'aise dans les situations simples de la vie

quotidienne mais aussi dans la recherche d'emploi, de formation et dans la préparation aux examens de langue (Delf, Dilf...).

## 25 personnes ont participé

### Atelier « Socio esthétique »

Cet atelier a pour objectif d'aider la personne à reprendre confiance en elle mais aussi de la guider, lui donner des outils pour faciliter sa rencontre avec les autres et des employeurs plus particulièrement.

Dans cette dynamique, une esthéticienne est intervenue pour aider chaque personne à se réconcilier avec soi, à regarder son reflet dans un miroir avec bienveillance, à valoriser son image.

L'approche esthétique a permis au groupe d'aborder autrement la connaissance de soi.

## 5 personnes ont participé

### Atelier « Numérique »

L'objectif est d'être autonome pour réaliser des démarches en lien avec l'accès au droit, la gestion du quotidien et faciliter l'accès à l'emploi par la maîtrise de l'outil numérique (ordinateur, tablette, smartphone).

## 17 personnes ont été inscrites à cet atelier

### > Accès à l'espace informatique :

Cet espace est proposé aux personnes autonomes et/ou ayant participé à l'atelier numérique dans la continuité des acquis afin d'éviter toute rupture.

### Atelier « Concilier vie personnelle et retour vers l'emploi »

L'objectif de cet atelier est de mobiliser, dynamiser et

autonomiser les participants - tout en tenant compte de leur environnement familial - dans leur parcours vers l'insertion professionnelle et de favoriser leurs démarches vers l'emploi.

## 13 personnes ont participé à ces ateliers

### 4 Ateliers « Mobilité »

Cet atelier a pour objectif de travailler sur les freins liés à la mobilité afin d'optimiser une insertion socioprofessionnelle avec la mise en place d'intervenants et de découverte de la ville de Carcassonne.

Présentation en entretien individuel des dispositifs existant sur le territoire Carcassonnais

## 4 personnes ont participé à ces ateliers

### Atelier « Activ'up »

L'atelier a permis aux bénéficiaires de découvrir les entreprises locales et les secteurs professionnels en tension.. Des rencontres ont eu lieu sur le lieu ressources mais aussi sur le Job Dating et au Salon du TAF.

Une intervention du chantier d'insertion Les Milles Possibles s'est faite à Campus.

### Atelier « Coaching en développement personnel »

Les ateliers ont permis aux bénéficiaires :de réfléchir et définir ce qui les anime (valeurs/ talents), de conscientiser leurs compétences bien souvent inconscientes ou mésestimées.

-À travers un travail sur le langage et leur façon de s'exprimer, leur permettre d'observer et de prendre conscience de la façon dont les mots qu'ils utilisent influencent leur ressenti.

Ces ateliers leur ont permis de mener un premier niveau d'introspection afin

d'aider les bénéficiaires à lever des potentiels blocages personnels.

## 8 bénéficiaires ont participé

### Atelier « Pitch ta life »

L'objectif principal était d'emmener les bénéficiaires à développer les compétences transversales, comportementales et humaines, dites « soft skills » à l'oral, à l'écrit et sur le plan numérique dans le but de potentialiser leurs atouts professionnels, d'augmenter leur employabilité, d'expérimenter le travail de groupe tout en travaillant la confiance en soi.

## 7 bénéficiaires ont participé

Des objectifs secondaires mais tout aussi importants ont été explorés tels que la fréquentation des œuvres d'art, l'expression des émotions, l'écriture poétique et l'expérience de créer dans un cadre prédéfini.

### Atelier Jardin :

## 10 personnes ont participé

Cet atelier vise à développer la socialisation des personnes attirées par des activités manuelles et d'extérieur. Les activités techniques, les apports théoriques et l'approche agro écologique entreprises sur l'atelier tendent à favoriser l'insertion socio-professionnelle des bénéficiaires, notamment ceux qui ont un projet dans l'entretien des savoirs nécessaires (compétences transférables) à ce type d'activité professionnelle.

Les élèves de la classe de CAPA des métiers agricoles et le CS Agriculture biologique du CFPPA des Pays d'Aude sont venus ont participé à différents chantiers. Les jardiniers ont pu présenter leur travail et expliquer l'évolution du jardin.

Une rencontre avec les jardins partagés d'Aiguebelle de Saissac. Leur visite a permis de présenter le

fonctionnement du jardin, les outils d'organisation et les moyens mis en œuvre pour le fonctionnement de l'atelier. Une occasion encore de valoriser le travail des bénéficiaires.

Une vente de plants a été organisée sur le site de l'hôtel du département le 12 mai 2023 et devant le magasin Sobio le 17 mai 2023.

Les jardiniers ont également participé u marché des créateurs à Castelnaudary le 8 juin 2023.

Plusieurs rencontres avec le Réseau des Semeurs de Jardins, auquel nous nous sommes affiliés cette année. En effet, un professionnel de l'élagage est intervenu sur la taille des fruitiers. Les bénéficiaires ont pu profiter de cette journée et découvrir l'approche de la taille douce.

## Les permanences des partenaires au sein du Lieu Ressources

Les animatrices du LRI peuvent orienter les bénéficiaires vers les permanences et inversement pour les permanencières.

### Psychologue clinicienne

Permanences les mardis toute la journée. Les rendez-vous se prennent auprès du Lieu Ressources.

**Léo Lagrange Méditerranée** (information et traitement des dossiers de surendettement) Permanences les jeudi et le 2ème mardi du mois.

## La coordination administrative et pédagogique, le secrétariat et le suivi qualité-veille de tous les dispositifs sont assurés par

- Annick Bonheure
- Peryne Gabin
- Sandra Thalabas
- Nathalie Fichet
- Elisabeth Carriqui





## **SERVICE VACANCES, SÉJOURS & LOISIRS ÉDUCATIFS**

# Service Vacances, Séjours & Loisirs Éducatifs

## Vacances Pour Tous - Vacances Passion



Actrice historique majeure du tourisme social, la Ligue de l'enseignement constitue le premier réseau associatif de vacances, de séjours scolaires et de loisirs éducatifs.

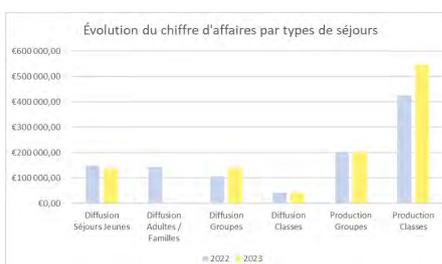
### Les événements marquants de 2023

L'année 2023 marque le début de la réorganisation du service VLSE.

L'équipe se composait en début d'année de Corinne Lopez, Geneviève Barus, toutes 2 conseillères vacances à la FAOL et de Laëtitia Fernandez salariée Rives des Corbières.

Courant aout 2023, Aude Belzunces et Sandra Salah Aly, saisonnières seront intégrées en CDI, Corinne sera promue coordonnatrice et début novembre, Laëtitia sera nommée déléguée du service. Depuis cette fin d'année, les 4 membres de l'équipe sont salariés de la FAOL.

L'accompagnement dans la maladie et le décès de Geneviève Barus, en poste à la FAOL depuis 6 ans aura fortement marqué le moral de l'équipe en place. Nous tenons à lui rendre hommage.



### Les séjours produits par l'équipe VSLE Carcassonne

#### Les classes de découvertes

Port Leucate - Village Vacances Rives des Corbières

Rives des Corbières est le terrain de prédilection pour l'accueil des écoles en classes transplantée ; Avec « la formule pass découverte » nous proposons des programmes sur mesures adaptés au projet pédagogique de l'équipe enseignante.

Les thématiques sont essentiellement tournées vers la découverte du milieu marin ou la découverte de la voile.

Nous proposons en parallèle la formule « mini budget », qui comporte uniquement l'hébergement et la restauration. Les activités sont gérées par l'équipe enseignantes.

Ces séjours sont souvent brefs, 1 à 2 nuits maximum.

Nous accueillons principalement des élèves de cycle 1, 2 et 3.

L'année 2023, est marquée par une forte augmentation du taux de remplissage. Nous avons accueilli plus de 3500 élèves de maternelle ou de primaire.

En complément des thématiques détaillées ci-dessus, nous produisons quelques séjours éducatifs « découverte du patrimoine » à Carcassonne. A la suite de la fermeture de l'auberge de jeunesse, nous rencontrons une difficulté pour trouver des partenaires en mesurant d'héberger nos séjours. En 2023, un nouveau partenariat a vu le jour avec l'auberge du « Couvent » qui ne peut accueillir qu'une classe à la fois.

### Les séjours séniors ANCV à Port-Leucate

Depuis 2021, suite à la réponse à un appel d'offres, nous sommes référencés dans la brochure « ANCV – Séniors en vacances ».

Nous proposons des séjours 8J/7nuits ou 5J/4N à des tarifs préférentiels répondant au cahier des charges de l'ANCV. Les bénéficiaires de ce dispositif reçoivent une participation sous forme de bons déductibles directement de la valeur de leur séjour (soumis à condition de RF).

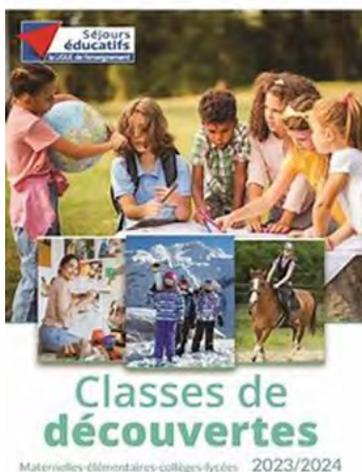
Le village vacances « Rives des Corbières », les reçoit en formule pension complète et un animateur les accompagne sur des activités et

Évolution du CA VPT 2022 - 2023				
	2022	2023	Écart	% d'évolution
Production Classes	425 386, 46 €	548 044, 00 €	122 657, 54 €	29 %
Production Groupes	201 567, 70 €	204 339, 00 €	2 771, 30 €	1 %
Diffusion Classes	41 878, 30 €	42 521, 20 €	642, 90 €	2 %
Diffusion Groupes	106 265, 00 €	138 838, 72 €	32 573, 72 €	31 %
Diffusion Adultes / Familles	143 868, 60 €	191 490, 25 €	47 624, 65 €	33 %
Diffusion Séjours Jeunes	148 958, 50 €	138 668, 50 €	-10 290, 00 €	-7 %

### L'activité du service

L'activité peut être sectorisée en 2 parties :

- La production de séjours éducatifs et séjours Séniors, en partenariat avec le village vacances et le camping « Rives des Corbières »
- La diffusion de séjours vacances dans les établissements du réseau « Ligue de l'enseignement



excursions tout au long de leur séjour.

Les séniors peuvent s'inscrire directement en individuels GIR sur des séjours prédéfinis (2 séjours en juin et 2 séjours en septembre) ou des associations/ clubs du 3<sup>ème</sup> âge peuvent constituer leur propre groupe et bénéficier de créneaux personnalisés.

En 2023, l'effectif de séniors accueilli à Port Leucate, dans le cadre de ce dispositif, a sensiblement diminué, il est passé de 180 personnes en 2022 à 164 en 2023. Cette année, l'activité « séniors en vacances » représente 8 % du CA du service VSLE (80 K€).



## Seniors en Vacances

Des séjours pour des vacances toujours réussies

Catalogue des destinations 2023

### Les séjours hors réseau Ligue de l'enseignement

Comme chaque année, le service a produit des séjours hors réseau pour donner suite à des demandes spécifiques.

Geneviève Barus, spécialiste en matière de voyage à l'étranger, a monté 3 séjours spécifiques pour des clients fidèles depuis plus de 20 ans, à savoir :

- Croisière 7J/6N sur le Danube pour un groupe de 36 séniors
- Escapade à Rome 4J/3N pour un groupe de 15 séniors
- Séjour en Corse 8J /7N pour un groupe de 35 adultes

Cette activité représente un chiffre d'affaires de 125 K€ soit environ 10% du CA du service. Nous prendrons la décision de revoir notre offre concernant ces séjours car la conception des voyages est chronophage et ne génère pas suffisamment de marge.



### La diffusion de séjours du réseau

#### Les séjours « Familles / Individuels et Groupes »

« Vacances Passion », enseigne des vacances en famille, regroupe via la plateforme coopérative, l'ensemble de l'offre des fédérations proposant dans leur village vacances, camping des séjours avec restauration, « Flexipass » ou en formule location pure. Le réseau compte actuellement 107 sites répartis sur tout le territoire national.

La grande majorité de notre public « Familles » est bénéficiaire d'aides au départ en vacances telle AVF ou AVS pour certains. Les centres choisis sont donc des sites labellisés VACAF.

En 2023, comme chaque année, des bénéficiaires du secours populaires de plusieurs départements, sont partis en vacances grâce à Vacances Passion.

Cette année, nous avons permis à 145 familles (536 adultes et enfants) de partir en vacances. Le chiffre d'affaires a bondi de + 33 % par rapport à 2022.



### Les séjours de vacances « enfants / adolescents » (colonies)

Vacances pour Tous, appellation sous laquelle sont référencés les colonies de vacances produites par les fédérations « Ligue de l'enseignement », publie 2 brochures par an. 250 séjours sont proposés aux enfants chaque année. L'offre est présentée par thématique et des séjours sont organisés sur tout le territoire national. « Vacances pour Tous » propose aussi quelques colonies à l'étranger.

Le service vacances de la FAOL ne produit pas à ce jour de colonie, nous diffusons les séjours de nos collègues de Fédérations voisines.

Les enfants partant en vacances avec

nos services sont en grande majorité suivis par le service l'Aide Sociale à l'Enfance du département et bénéficient de dispositif CAF « AVE »

En 2023, 156 enfants et adolescents audois sont partis en séjours de vacances grâce à « Vacances pour Tous », en 2022 ils étaient 144 soit + 8 %.

Cependant, le secteur enregistre une faible diminution de chiffre d'affaires d'environ - 7 % par rapport à 2022.

Les trajets pour se rendre sur les lieux des séjours sont un frein, les départs proposés depuis Carcassonne sont peu nombreux, les familles nous alertent sur ce point.



## RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA FAOL Fédération Aude de la Ligue de l'enseignement 2023

---

La FAOL est, à ce jour, une des plus importantes associations d'éducation populaire, entreprise d'économie sociale et solidaire, partenaire incontournable des pouvoirs publics, porteuse depuis ses origines, d'un humanisme laïque militant.

L'une des 102 filiales départementales de La Ligue de l'enseignement, elle est l'héritière de Jean Macé, le père fondateur.

S'engager à la Ligue, c'est apprendre par et avec les autres, faire vivre la convivialité et la fraternité.

S'engager à la Ligue, c'est construire de la solidarité et agir contre les inégalités.

S'engager à la Ligue, c'est prendre sa part d'une démocratie qui implique tous ses citoyens.

S'engager à la Ligue, c'est créer un lien entre des actes à la mesure de chacun et des combats à l'échelle de l'humanité.

Rejoignez-nous !  
[www.ligue11.org](http://www.ligue11.org)

Siège social : FAOL  
22 rue Antoine Marty  
BP 21065  
11870 CARCASSONNE Cedex  
04.68.11.43.00

